



RCS



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

EXTRAIT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019/2020

SOMMAIRE

RAPPORT INTÉGRÉ	1
Message du président	2
Chiffres clés 2019/2020	4
Présentation du groupe	6
Stratégie et objectifs du groupe	16
Les principaux enjeux et risques du groupe	28
Actionnariat	30

1 ENJEUX DPEF	33
1.1 Enjeux majeurs	34
1.2 Identification des risques et indicateurs associés aux enjeux	36
1.3 Maîtrise des enjeux et des risques : politique, plans d'actions et indicateurs	41
1.4 Tableau d'indicateurs	72
1.5 Note méthodologique pour le <i>reporting</i> des indicateurs	74
1.6 Tables de concordance	77
1.7 Rapport de l'un des commissaires aux comptes sur la déclaration consolidée de performance extra-financière	80

2 RISQUES DU GROUPE	85
2.1 Procédures de gestion des risques et de contrôle interne	86
2.2 Facteurs de risques	92 RFA
2.3 Assurances	107 RFA
2.4 Éthique et compliance	108



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

EXTRAIT DU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL
2019/2020

Le groupe Rémy Cointreau est l'un des grands opérateurs du marché mondial des Vins & Spiritueux avec un portefeuille de marques d'exception, dont les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII et la liqueur Cointreau.

Les marques sont principalement distribuées par un réseau de filiales implantées sur les différents marchés stratégiques pour le groupe.

Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

Le flottant est de l'ordre de 42 %.

Le contrôle du groupe Rémy Cointreau est détenu majoritairement par le holding familial Andromède.

M E S S A G E
D U P R É S I D E N T



— MARC HÉRIARD
DUBREUIL

Cette année 2019/2020 fut inédite à plus d'un titre... comme l'ont été nombre d'années pour le groupe Rémy Cointreau et ses Maisons, dont certaines existent depuis des siècles. Ce sont d'ailleurs dans ces moments singuliers que le groupe sait faire preuve de sérénité et d'agilité afin de préparer au mieux son rebond. Nous sommes donc confiants en notre capacité à sortir renforcés de cette crise et nous regardons l'avenir avec ambition, celle de devenir le leader des spiritueux d'exception.

En 2019/20, le groupe a évolué dans un environnement mondial particulièrement complexe, où se sont conjugués ralentissement économique mondial, menace d'une hausse des droits de douane aux États-Unis et bien sûr, cette crise sanitaire sans précédent qui s'est notamment traduite par un effondrement du trafic aérien et de la consommation hors domicile. Au sein du groupe, l'évènement notable a été l'évolution de sa gouvernance, avec le départ de Valérie Chapoulaud Floquet et l'arrivée d'Éric Vallat comme directeur général de Rémy Cointreau.

Malgré ce contexte, nos ventes se sont maintenues au-dessus du milliard d'euros, notre rentabilité reste à un niveau élevé de 21,0% et certains de nos objectifs extra-financiers, notamment en matière d'agriculture durable, ont été atteints avec une nette avance. Enfin, nous sommes très fiers de la certification « B-Corp » de notre distillerie Bruichladdich, qui la récompense, parmi quelque 3 000 entreprises mondiales, pour son niveau de performance sociale et environnementale.

Fort d'une nouvelle direction générale, nous nous fixons aujourd'hui de nouvelles ambitions financières et extra-financières : d'ici 10 ans, l'optimisation de la stratégie de valeur devrait permettre au groupe d'atteindre une marge brute de 72% et une marge opérationnelle courante de 33%. Mais il est important pour nous que cette croissance à venir soit responsable, et continue de s'appuyer sur les principes et les valeurs portés par le *Global Compact*. Rémy Cointreau lance ainsi son plan « Exception Durable 2025 » dont les 3 grandes lignes de force sont l'agriculture durable, la réduction des émissions carbone et l'écoconception. Nos objectifs sont clairs : d'ici 2025, garantir une agriculture raisonnée pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration de nos spiritueux, viser 100% d'écoconception pour nos *packagings*, et réduire graduellement nos émissions carbone de 25% en alignement avec l'ambition internationale d'un « Net Zéro carbone » d'ici 2050. Enfin, nous venons de nous doter d'une « Raison d'Être » qui définit la mission de l'entreprise sur le long terme.

À plus court terme, l'année 2020/2021 devrait s'inscrire dans un contexte que nul ne pourrait prédire avec certitude, mais que nous anticipons à deux vitesses. Le premier semestre devrait rester sous pression, dans un contexte toujours marqué par la pandémie mondiale et ses conséquences sur l'ensemble de nos grands marchés. Ainsi, sur la base d'un premier trimestre que nous estimons en repli organique d'environ 45%, et d'un deuxième trimestre montrant déjà des signaux de reprise, mais toujours en repli modéré, notre résultat opérationnel courant pourrait reculer, à devises et périmètre constant, d'environ 45% à 50%. En revanche, le 2^e semestre devrait bénéficier d'un vrai rebond, auquel le groupe se prépare déjà avec énergie et créativité.

Permettez-moi de remercier ici l'ensemble de nos collaborateurs pour leur remarquable solidarité, qui s'est exprimée par de nombreuses initiatives d'entraide, sur tous les continents, au cours des derniers mois. Je voudrais leur dire notre admiration pour leur réactivité, leur combativité même, et pour l'état d'esprit qu'ils ont démontré par leurs engagements volontaires au service de leurs communautés.

Je voudrais enfin saluer les efforts financiers réalisés et partagés par tous au sein du groupe, des salariés aux membres du conseil d'administration, afin d'adapter notre structure de coûts, dans ce contexte de pression sur les ventes. Le comportement de Rémy Cointreau relève d'une éthique que nous sommes fiers de partager avec nos actionnaires. Je les remercie de leur confiance et de leur fidélité.

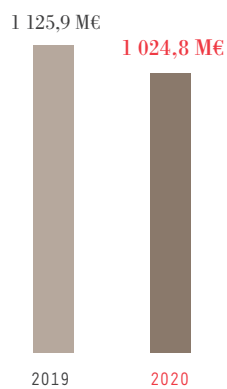
« IL EST IMPORTANT
POUR NOUS QUE CETTE
CROISSANCE À VENIR
SOIT RESPONSABLE ET
CONTINUE DE S'APPUYER
SUR LES PRINCIPES
ET LES VALEURS PORTÉS
PAR LE *GLOBAL COMPACT*. »

CHIFFRES CLÉS

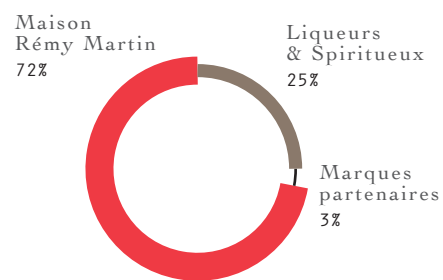
— DONNÉES FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

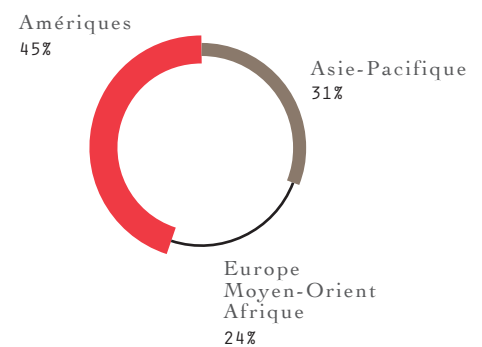
CHIFFRE D'AFFAIRES



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION



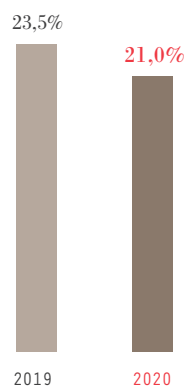
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



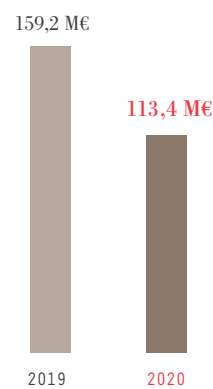
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT



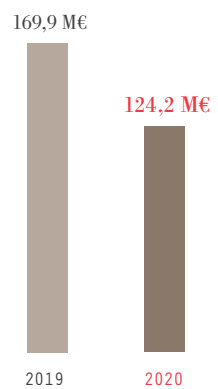
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE



RÉSULTAT NET - PART REVENANT AU GROUPE



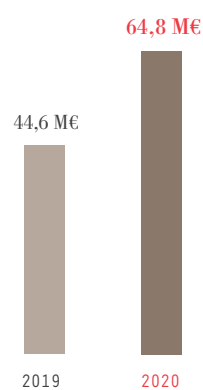
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS



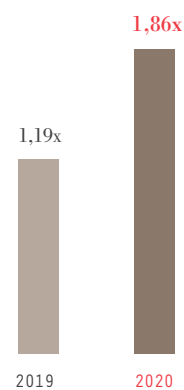
DETTE FINANCIÈRE NETTE



INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS



RATIO DE DETTE NETTE/ EBITDA



... ET EXTRA-FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

45,5%

Taux de femmes managers
(44% en 2019)

41 ans

Moyenne d'âge des
collaborateurs du groupe
(40 ans en 2019)

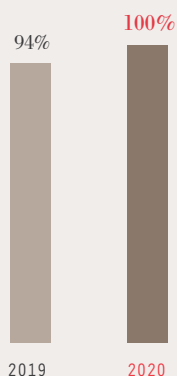
31 677

Nombre d'heures
de formation
(26 615 en 2019)

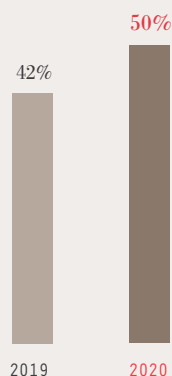
2,3%

Taux d'absentéisme
(heures d'absences par
heures travaillées)
(2,0% en 2019)TAUX DE SURFACES DE LA COOPÉRATIVE AFC ENGAGÉES
DANS UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

AHVE 1



AHVE 3



Achats responsables

86,0%

Taux de fournisseurs
adhérents à SEDEX*
(93% en 2019)

Notation Ethifinance

1^{er}

sur 230

(3^e sur 230 en 2019)

* SEDEX: Supplier Ethical Data Exchange.

— IMPACT DE LA PANDÉMIE
DE COVID-19
SUR LE GROUPE

La fin de l'année 2019/2020 a été fortement pénalisée par la COVID-19, déclarée pandémie mondiale par l'OMS le 11 mars 2020. L'Asie a d'abord été touchée en janvier 2020, puis l'Europe et enfin les Amériques, avec la fermeture des lieux de consommation hors-domicile (bars, restaurants, discothèques...). L'effondrement du trafic aérien mondial a également pesé sur les ventes de spiritueux dans les aéroports.

Le groupe estime ainsi que la pandémie s'est traduite par un manque à gagner de €36 millions (-3%) sur ses ventes et de €21 millions sur son Résultat Opérationnel Courant (-8%) au cours de l'exercice 2019/2020. Les conséquences de cette pandémie devraient continuer de peser sur le groupe au cours du premier semestre 2020/21. Ainsi, le groupe a indiqué anticiper un repli organique de 45% de son chiffre d'affaires au cours du premier trimestre, suivi d'une baisse plus modérée au deuxième trimestre. Par conséquent, il anticipe une baisse organique de 45% à 50% de son Résultat Opérationnel Courant au cours du premier semestre.

D'un point de vue RSE, la COVID n'a pas eu d'impact sur les indicateurs environnementaux et sociétaux en 2019/2020. En revanche, les indicateurs 2020/21, en particulier ceux liés aux émissions carbone et à la consommation d'eau, pourraient bénéficier de la fermeture temporaire, puis de la reprise graduelle de l'ensemble de nos sites de production en début d'exercice.



PRÉSENTATION DU GROUPE

— LES ÉTAPES DE LA VIE DU GROUPE

Le groupe Rémy Cointreau, dont les origines sont charentaises et remontent à 1724, résulte du rapprochement en 1990 des sociétés holding des familles Hériard Dubreuil et Cointreau contrôlant respectivement E. Rémy Martin & C° SA et Cointreau & Cie SA. Le groupe est aussi le fruit d'alliances successives entre des entreprises de mêmes métiers dans l'univers des vins et spiritueux.

DATES ET ÉVÉNEMENTS CLÉS





2020

30 avril, Rémy Cointreau fait l'acquisition de la Maison de cognac J.R. Brillet



2012

- 3 septembre, acquisition de Bruichladdich Distillery qui élabore des whiskies single malt sur l'île d'Islay en Écosse
- 20 novembre, François Hériard Dubreuil devient président du groupe Rémy Cointreau
- 18 décembre, acquisition de la société de cognac Larsen

2008

Mise en place d'une organisation de distribution en propre

1998

Dominique Hériard Dubreuil devient présidente du groupe Rémy Cointreau

2000

Acquisition de Bols Royal Distilleries incluant notamment les marques Bols et Metaxa

2001

Vin & Sprit rejoint le réseau Maxxium en qualité de 4^e partenaire

2009

- 30 mars, sortie de Rémy Cointreau de la joint-venture de distribution Maxxium
- 1^{er} avril, Rémy Cointreau contrôle désormais 80% de sa distribution

2013

30 août, cession de la Maison Larsen au groupe finlandais Altia

2015

27 octobre, cession de la société Izarra à Spirited Brands

2019

1^{er} avril, Rémy Cointreau cède ses filiales de distribution en République Tchèque et en Slovaquie

1999

Naissance de la joint-venture de distribution Maxxium avec trois partenaires, le groupe Rémy Cointreau, The Edrington Group et Jim Beam Brands Worldwide (Fortune Brands)

MAXXIUM

2006

- Cession des activités Liqueurs et Spiritueux hollandaises et italiennes
- Rémy Cointreau décide de reprendre pleinement le contrôle de sa distribution à échéance mars 2009

2011

8 juillet, Rémy Cointreau cède sa branche Champagne à EPI

2016

1^{er} décembre, création d'une joint-venture pour les activités de Passoa

2017

- 5 janvier, acquisition de la distillerie du Domaine des Hautes Glaces, qui élabore des whiskies single malt dans les Alpes françaises
- 6 janvier, acquisition de la distillerie Westland, qui élabore des whiskies single malt dans l'État de Washington aux États-Unis
- 1^{er} octobre, Marc Hériard Dubreuil devient président du groupe Rémy Cointreau

2005

- Dynasty Fine Wines Group est introduit à la Bourse de Hong Kong
- Cession des activités polonaises de Bols à CEDC



— UNE GOUVERNANCE QUI ASSURE CONTINUITÉ ET TRANSMISSION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

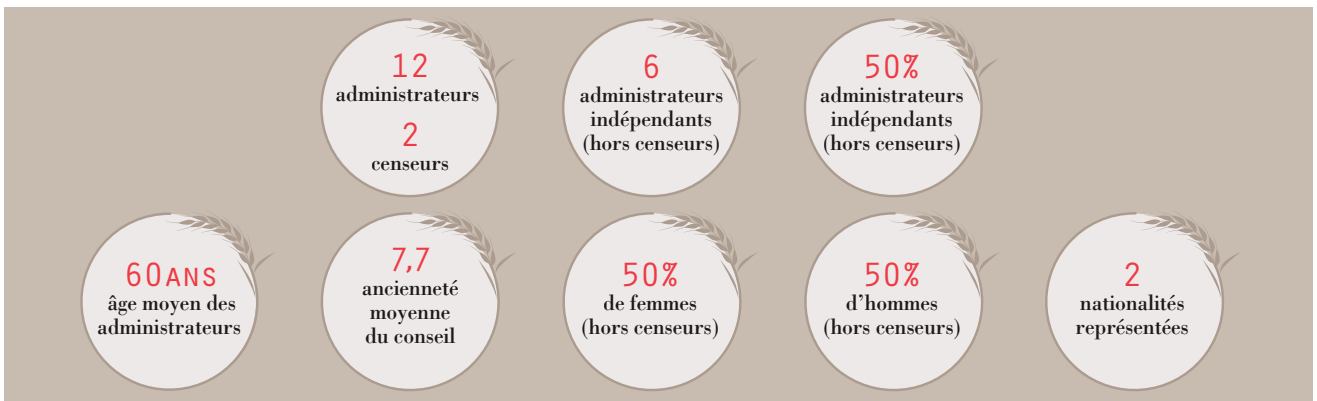
Le groupe Rémy Cointreau est administré par un conseil d'administration qui a adopté depuis septembre 2004 un dispositif de gouvernance dissociant les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. La compétence et l'expérience du monde financier, du secteur du luxe et de la gestion des grandes entreprises internationales sont les critères de

sélection des administrateurs. La présence de plusieurs membres résidents permanents dans divers pays étrangers permet également d'apporter aux travaux du conseil une dimension internationale et culturelle enrichissante, soit parce qu'ils ont exercé une fonction hors de France au cours de leur carrière, soit parce qu'ils détiennent ou ont détenu un ou plusieurs mandats dans des sociétés non françaises.



Composition du conseil d'administration au 31 mars 2020

La composition du conseil vise un équilibre entre l'expérience, la compétence, l'indépendance et l'éthique, le tout dans le respect d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration.



Composition des comités du conseil d'administration

Comité Audit-Finance
4 membres
75% indépendants
Guylaine Saucier*
François Hériard Dubreuil
Emmanuel de Geuser*
Jacques-Étienne de T'Serclaes*

Comité Nomination-Rémunération
4 membres
50% indépendants
Bruno Pavlovsky*
Dominique Hériard Dubreuil
Orpar SA Gisèle Durand
Olivier Jolivet*

Comité Responsabilité Sociale et Environnementale
3 membres
67% indépendants
Dominique Hériard Dubreuil
Hélène Dubrule*
Olivier Jolivet*

* Administrateurs indépendants.

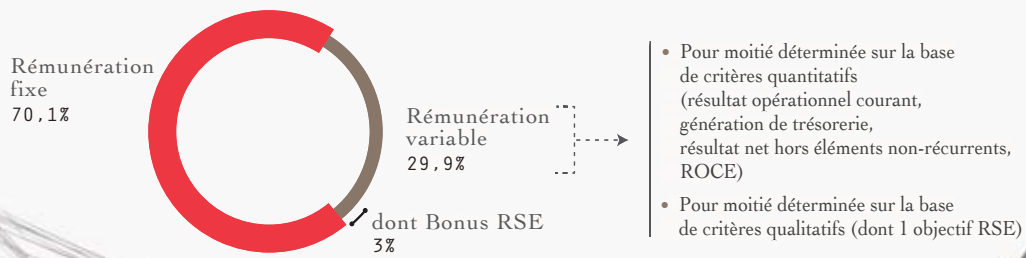
UNE DIRECTION GÉNÉRALE QUI A ÉVOLUÉ EN COURS D'EXERCICE

Éric Vallat a été nommé Directeur Général du groupe le 1^{er} décembre 2019, suite au départ de Valérie Chapoulaud Floquet. Autour de lui, le comité exécutif réunit 10 directeurs de 7 nationalités différentes et venant d'horizons variés : spiritueux, cosmétiques, mode et accessoires, et arts de la table.



<p>Simon Coughlin (DG Pôle Whisky)</p>	<p>Jean-Denis Voin (DG Liqueurs & Spiritueux)</p>	<p>Laurent Venot (DG Zone EMEA)</p>	<p>Valérie Alexandre (Directrice du Planning Stratégique)</p>	<p>Marc-Henri Bernard (Directeur des Ressources Humaines)</p>	<p>Luca Marotta (Directeur Financier)</p>	<p>Eric Vallat (DG Groupe)</p>	<p>Patrick Marchand (Directeur des Opérations)</p>	<p>Ian McLernon (DG zone Amériques)</p>	<p>David Ennes (DG zones Asie-Pacifique et Global Travel Retail)</p>	<p>Philippe Farnier (DG Maison Rémy Martin)</p>
---	--	--	--	--	--	---	---	--	---	--

COMPOSITION DE LA RÉMUNÉRATION DES CADRES DIRIGEANTS (HORS LTIP)



— UN PORTEFEUILLE DE SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le groupe français et familial Rémy Cointreau possède un portefeuille de spiritueux d'exception dont la renommée est internationale : les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII, la liqueur Cointreau, le spiritueux grec Metaxa, le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy, le gin The Botanist, et les whiskies single malt Bruichladdich, Port-Charlotte, Octomore, Westland et Domaine des Hautes Glaces.

Au cours de l'année fiscale 2019/2020, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 1 024,8 millions d'euros, en repli organique de 11,2% (dont -6,3% pour les marques du groupe), dans un environnement économique et sanitaire complexe. Le résultat opérationnel courant du groupe atteint 215,1 millions d'euros et la marge opérationnelle courante s'établit à 21,0%.

L'organisation interne du groupe Rémy Cointreau s'articule autour de 9 pôles de marques et de 4 divisions commerciales (Amérique, Europe/Moyen-Orient/Afrique, Asie Pacifique et *Global Travel Retail*), toutes ces divisions bénéficiant du support de la holding. Compte tenu des catégories de spiritueux, de leur processus d'élaboration et de la répartition géographique de leurs ventes, les marques du groupe sont rattachées à deux divisions : « La Maison Rémy Martin » d'une part et « Liqueurs et Spiritueux » d'autre part.

Les marques confiées en distribution au réseau de Rémy Cointreau par des tiers sont regroupées dans une catégorie « Marques partenaires ».

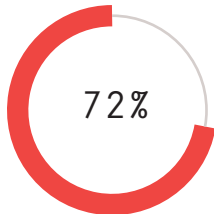


LES MARQUES DU GROUPE RÉMY COINTREAU



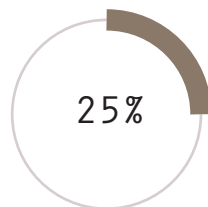
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

La Maison Rémy Martin :
Rémy Martin
et LOUIS XIII



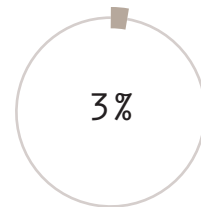
735,5 M€
de chiffre d'affaires

La division Liqueurs & Spiritueux :
Cointreau, Metaxa, Mount Gay,
St-Rémy, the Botanist et les whiskies single malt



261,9 M€
de chiffre d'affaires

La division Marques Partenaires :
Marques non-proprétaires
distribuées par le Groupe



27,5 M€
de chiffre d'affaires



— LA MAISON RÉMY MARTIN

LES MARQUES DE LA MAISON RÉMY MARTIN

La Maison Rémy Martin élabore une gamme de cognacs sous les marques Rémy Martin et LOUIS XIII. Ces cognacs sont issus exclusivement d'eaux-de-vie de Grande Champagne et de Petite Champagne, les deux premiers crus de la région d'appellation du cognac qui offrent le meilleur potentiel de vieillissement (plus de cent ans pour certaines eaux-de-vie de Grande Champagne).

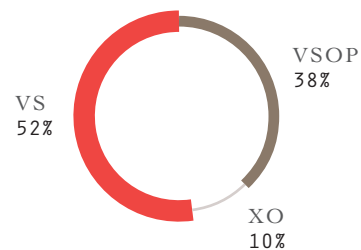
La Maison se positionne ainsi sur le haut de gamme de la catégorie avec notamment quatre qualités emblématiques :

- VSOP Fine Champagne ;
- les qualités « intermédiaires » : 1738 Accord Royal et CLUB ;
- XO Excellence Fine Champagne ;
- LOUIS XIII Grande Champagne.

POSITION CONCURRENTIELLE

Quatre marques de cognac se partagent environ 85% du marché mondial en volume et près de 90% en valeur du marché mondial (source IWSR) : Hennessy (LVMH), Martell (Pernod Ricard), Rémy Martin (Rémy Cointreau), et Courvoisier (Suntory). La part de marché de Rémy Martin, basée sur les expéditions de cognac, toutes qualités confondues, est de 12% en volume (BNIC mars 2020). Rémy Martin réalise 99% de ses expéditions sur le segment des qualités supérieures (QS) qui représente 48% du marché total du cognac (BNIC mars 2020). Au sein de ce segment des qualités supérieures (QS), Rémy Cointreau détient une part de marché de 24% en volume (source : BNIC).

EXPÉDITIONS MONDIALES DE COGNAC PAR QUALITÉ
(source : BNIC)



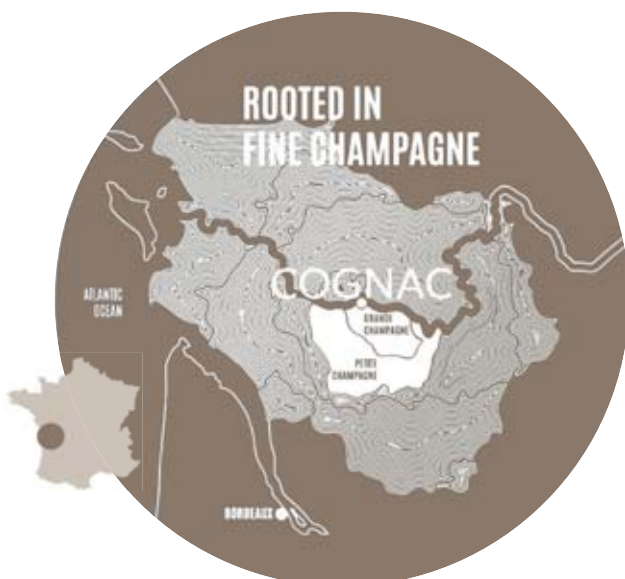
L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE COGNAC ET LA « FINE CHAMPAGNE »

Le cognac est un brandy (eaux-de-vie de distillation de raisin) d'appellation d'origine contrôlée issu du vignoble de la région de Cognac (sud-ouest de la France). L'appellation est organisée en six crus : la Grande Champagne, la Petite Champagne, les Borderies, les Fins Bois, les Bons Bois et les Bois Ordinaires. La « Fine Champagne », qui désigne un cognac résultant exclusivement des deux premiers crus, la Grande Champagne (minimum 50%) et la Petite Champagne, constitue elle-même une appellation d'origine contrôlée au cœur de l'AOC Cognac.

Rémy Martin sélectionne exclusivement ses eaux-de-vie au sein de l'AOC « Fine Champagne » (Grande Champagne et Petite Champagne) où la qualité est la plus adaptée à l'élaboration de ses cognacs de qualité supérieure, dans la mesure où leur potentiel de vieillissement est plus long.

Le cognac est un assemblage d'eaux-de-vie d'âges différents (après vieillissement en fûts de chêne). Ainsi, il existe plusieurs niveaux qualitatifs selon les standards légaux (BNIC) qui utilisent l'eau-de-vie la plus jeune comme référence :

- VS (Very Special), dont l'âge légal minimum est de 2 ans ;
- QS (« Qualité Supérieure »), vise l'ensemble des étiquettes VSOP et QSS ;
- VSOP (Very Superior Old Pale), dont l'âge légal minimum est de 4 ans ;
- QSS (« Qualité Supérieure Supérieure »), dont l'âge légal minimum est de 10 ans ;
- XO (Extra Old) entre dans la catégorie des QSS.





LA MAISON RÉMY MARTIN ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAUX-DE-VIE

L'élaboration des cognacs de La Maison Rémy Martin est entièrement située dans et autour de la ville de Cognac avec notamment un ensemble de chais, cuveries, laboratoires, complexe de conditionnement, bureaux, centre de visite et de réception.

La Maison possède également des propriétés viticoles (235 hectares de vignes éligibles à l'appellation cognac) ainsi qu'une nouvelle distillerie à Juillac inaugurée en novembre 2018. Cependant, la constitution du stock d'eaux-de-vie de cognac repose essentiellement sur des accords de partenariat conclus exclusivement avec des producteurs de la Grande et de la Petite Champagne. Cette politique de partenariat, initiée en 1966, a permis d'assurer l'approvisionnement de La Maison Rémy Martin sur le long terme et de répondre à ses exigences de qualité.

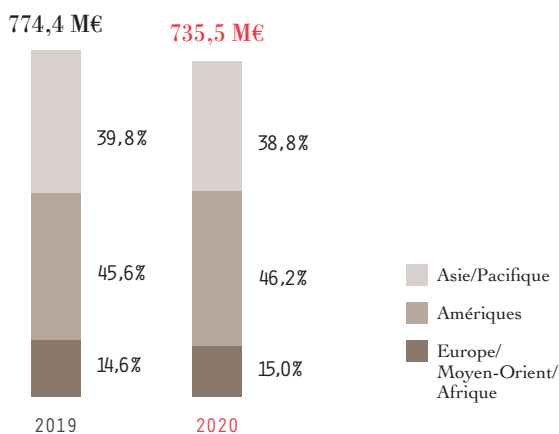
La mise en œuvre de ce partenariat s'est faite principalement au travers d'une coopérative, l'Alliance Fine Champagne (AFC), dont les adhérents exploitent environ 60% du vignoble de Grande Champagne et de Petite Champagne, via différents types de contrats pluri-annuels : les contrats collectifs et les contrats individuels.

D'un point de vue comptable, les engagements pris par La Maison Rémy Martin à travers l'AFC sont intégralement comptabilisés dans le bilan consolidé du groupe Rémy Cointreau dès lors que les eaux-de-vie objet de ces contrats ont été produites et ont passé les tests qualitatifs. Les engagements contractuels non encore produits sont mentionnés comme engagements hors bilan.

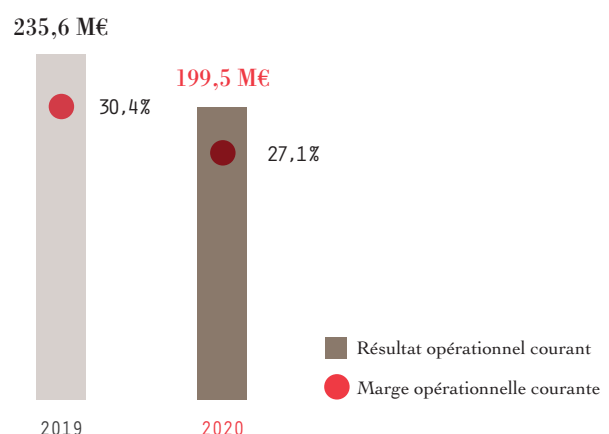
LES CHIFFRES CLÉS DE LA MAISON RÉMY MARTIN

En 2019/2020, La Maison Rémy Martin a contribué pour 72% au chiffre d'affaires total du groupe et a réalisé 99% de ses ventes à l'international. Les Amériques (46%) et l'Asie Pacifique (39%) sont les principales zones contributrices de la division, mais l'Europe, Moyen-Orient et Afrique (15%) offre également un potentiel de développement à moyen-terme.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€)
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€)
ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



— LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

LES MARQUES DE LIQUEURS ET SPIRITUEUX

La division Liqueurs et Spiritueux regroupe dix marques de spiritueux appartenant à des catégories différentes telles que les liqueurs, le brandy, le gin, le whisky single malt ou le rhum. Au sein de chacune de leurs catégories, ces spiritueux offrent des spécificités bien particulières, la principale étant que toutes ces marques sont élaborées dans leur pays d'origine, avec un savoir-faire souvent ancestral :

- Cointreau, une liqueur d'écorces d'orange ;
- Metaxa, un spiritueux grec brun, produit à partir d'un assemblage de distillats de vin et de vins de Muscat vieillis ;
- Mount Gay, un rhum de la Barbade ;
- St-Rémy, un brandy français ;
- The Botanist, un gin de l'île d'Islay (Écosse) ;
- Bruichladdich, Port Charlotte et Octomore, trois marques de single malt scotch whiskies d'Islay (Écosse) ;
- Le Domaine des Hautes Glaces et sa gamme de whiskies single malt élaborés au cœur des Alpes françaises ;
- Westland et sa gamme de whiskies single malt élaborés dans l'État de Washington aux États-Unis.

POSITION CONCURRENTIELLE

Les marques de la division Liqueurs et Spiritueux évoluent dans un marché caractérisé par de très nombreux acteurs (de tailles diverses) et de nombreuses marques d'envergure internationale coexistant avec des marques locales.

LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX : APPROVISIONNEMENT ET SITES DE PRODUCTION

Les marques de Liqueurs et Spiritueux ne présentent pas de contraintes d'approvisionnement ou de production significatives pour le groupe. Ainsi, le groupe achète les ingrédients nécessaires (orge, oranges, plantes, canne à sucre...) à la distillation des eaux-de-vie, qu'il réalise avec un savoir-faire spécifique pour chacune de ses marques. Les maîtres distillateurs et assembleurs du groupe se chargent ensuite du vieillissement et de l'assemblage des eaux-de-vie, le cas échéant.

Le groupe Rémy Cointreau est également amené à sous-traiter une partie de son activité d'embouteillage auprès d'autres industriels localisés à l'étranger, notamment en Grèce pour la production de Metaxa destinée à l'ensemble des marchés. Le volume sous-traité représente 15% du volume total des marques groupe.



Angers (France)

L'élaboration de la liqueur Cointreau et de la gamme de brandy St-Rémy est située à St-Barthélémy d'Anjou (périphérie d'Angers). Ce site réalise également des opérations d'embouteillage pour d'autres marques du groupe. Il comprend des installations de distillation, cuverie, laboratoires, conditionnement, bureaux et centre de visite et de réception.

Trièves (France)



Le Domaine des Hautes Glaces, situé au cœur du Trièves dans les Alpes, est une ferme-distillerie alpine, qui conjugue le savoir-faire français (en distillant sur des alambics charentais) et des ingrédients issus des terroirs locaux. Les approvisionnements d'orge, de seigle et d'épeautre (issus de l'agriculture biologique) proviennent exclusivement des terroirs alpins.



Brandons et St-Lucy (Barbade)

Le rhum Mount Gay est élaboré dans la distillerie éponyme située au nord de l'île de la Barbade près du mont Mount Gay, dans la paroisse de St-Lucy. Les chais de vieillissement des fûts de rhum sont également situés sur ce site historique. Depuis janvier 2015, y ont été adjoints 134 hectares de terre agricole dédiée à la culture de la canne à sucre. Le siège social de Mount Gay Distilleries et les opérations d'embouteillage sont situés sur le site de Brandons, près du port de Bridgetown dans le sud de l'île.



Île d'Islay (Écosse)

La distillerie Bruichladdich est située sur l'île d'Islay en Écosse, un des territoires emblématiques du monde des single malt Scotch Whiskies.

L'élaboration des produits (distillation, vieillissement, embouteillage) est réalisée sur l'île sur un site historique créé en 1881. En mars 2018, l'acquisition de terres agricoles pour une surface d'environ 15 hectares a été conclue. Il s'agit de terres agricoles contiguës à la distillerie dont la destination principale sera la culture de l'orge et l'expérimentation variétale.



Seattle (États-Unis)

Westland Distillery (États-Unis), située dans l'État de Washington, se trouve dans la ville de Seattle (South Downtown) et s'approvisionne en malt issu des terroirs du Pacifique North-West.



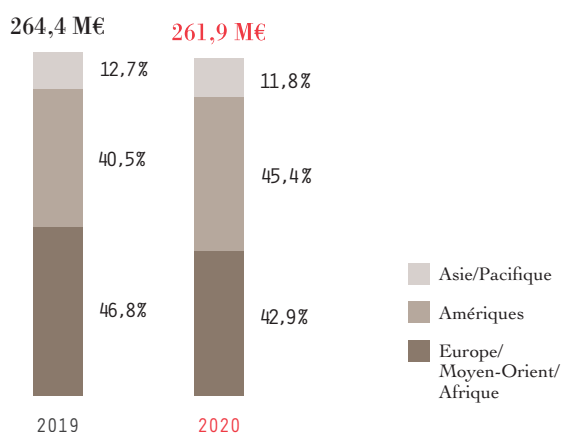
Samos (Grèce)

Dans le cadre de sa politique de terroirs, la Maison Metaxa a acquis une propriété viticole de 1,2 hectare sur l'île de Samos, située au cœur du terroir de muscat de l'île. Le vin de muscat est une composante essentielle de la signature gustative de Metaxa.

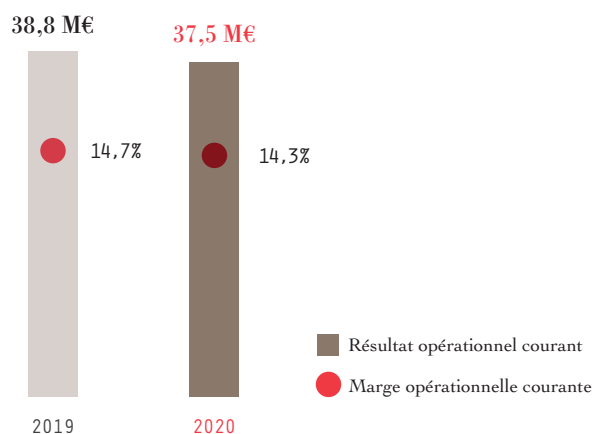
LES CHIFFRES CLÉS DES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

En 2019/20, la division Liqueurs et Spiritueux a contribué pour 25% au chiffre d'affaires total du groupe. Les Amériques (45%) et l'Europe, Moyen-Orient et Afrique (43%) sont les principales zones contributrices de la division.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€)
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€)
ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



LES MARQUES PARTENAIRES

En 2019/2020, les Marques partenaires ont contribué pour 3% au chiffre d'affaires total du groupe.

Cette catégorie regroupe des marques appartenant à d'autres acteurs du secteur des Vins & Spiritueux, mais distribuées par le réseau Rémy Cointreau soit *via* des accords mondiaux soit *via* des accords limités à un pays ou une région.

Suite au non-renouvellement de la plupart de ces contrats de distribution au cours des dernières années (dans le cadre de la politique de montée en gamme du groupe), les marques encore distribuées (au 31 mars 2020) sont la liqueur Passoã et certains spiritueux du groupe William Grant & Sons.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

— UNE AMBITION INCHANGÉE : DEVENIR LE LEADER DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le marché des spiritueux se caractérise par la coexistence de très nombreuses marques d'envergure internationale mais aussi locale dans un environnement particulièrement concurrentiel.

Dans ce contexte, Rémy Cointreau mène, depuis de nombreuses années, une stratégie de création de valeur qui vise à développer ses marques de qualité sur le segment haut de gamme du marché mondial, à fort potentiel de croissance et de rentabilité. La mise en œuvre de cette stratégie a conduit le groupe à céder, au cours des 15 dernières années, les marques ou actifs jugés les moins adaptés à sa stratégie de création de valeur et à reprendre pleinement le contrôle de sa distribution sur ses grands marchés (sortie de Maxxium en avril 2009).

Avec ses structures commerciales détenues en propre en Asie, aux États-Unis et dans certains pays européens, Rémy Cointreau contrôle environ 80% de son chiffre d'affaires, ce qui permet au groupe de mener la stratégie de prix et de distribution compatible avec son positionnement haut de gamme.

Depuis 2015, le groupe accélère sa stratégie de montée en gamme, afin de se différencier et d'affirmer sa singularité : à terme, l'ambition du groupe est ainsi de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception.



— LES SPIRITUEUX D'EXCEPTION BÉNÉFICIENT D'UNE DYNAMIQUE ATTRACTIVE

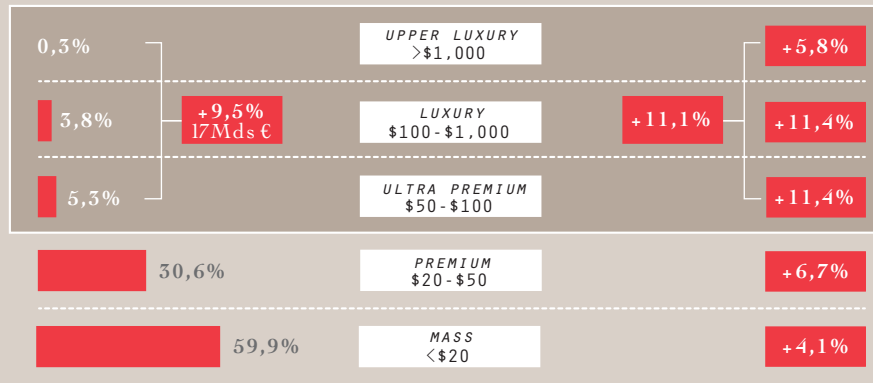
Le positionnement du groupe Rémy Cointreau sur le segment haut-de-gamme des spiritueux d'exception est légitime et pertinent: ceux-ci bénéficient d'une dynamique attractive (+11% de croissance, par an, en moyenne, contre +5% pour le marché global

des spiritueux au cours des 10 dernières années), sous l'impulsion d'une montée en gamme de la demande et d'une clientèle de plus en plus exigeante quant à la qualité, à l'élaboration, au savoir-faire et à l'histoire des spiritueux qu'elle déguste.

Les spiritueux d'exception : un segment en forte croissance

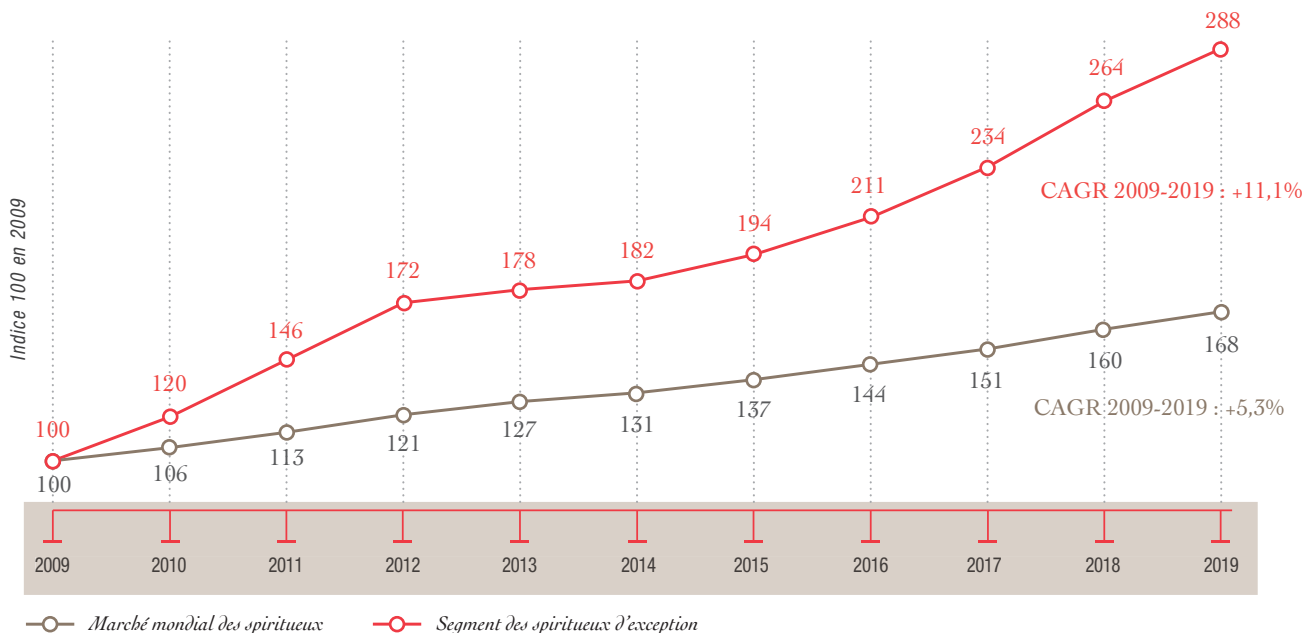
SEGMENTS PRIX DU MARCHÉ (EN VALEUR)

CAGR 2009-2019 (EN VALEUR)



Source : IWSR, Rémy Cointreau, Marché international des Spiritueux estimé à 200 Mds \$.

Le segment des spiritueux d'exception a structurellement surperformé le marché mondial des spiritueux depuis 2009



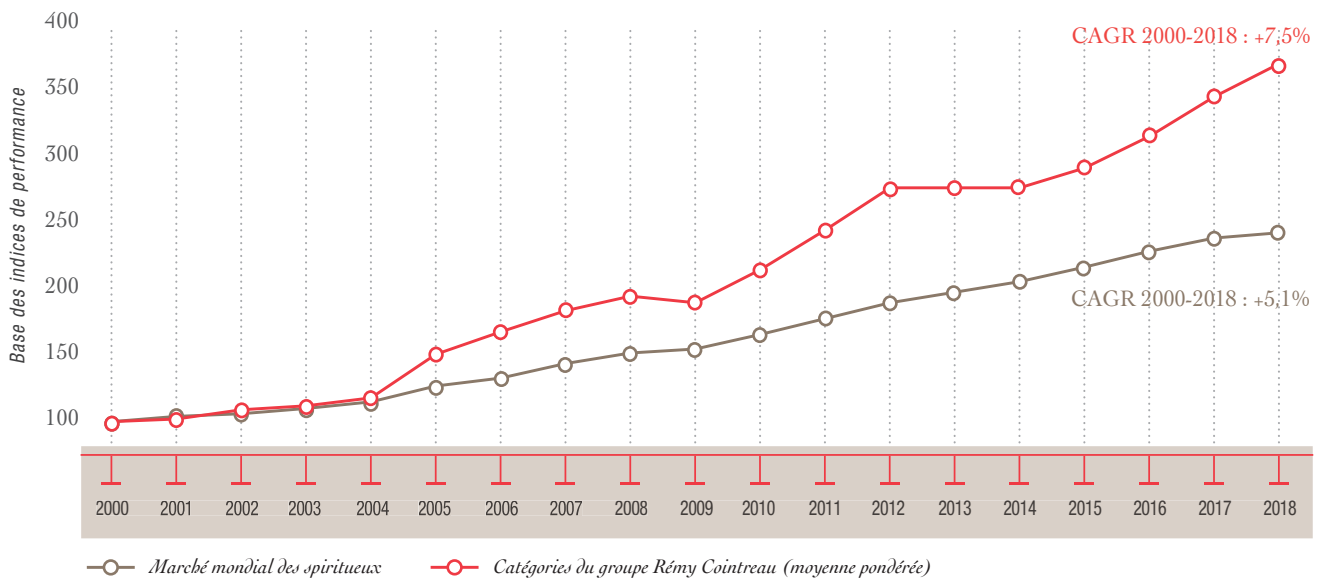
Source : IWSR, Rémy Cointreau.

— POSITIONNÉ SUR DES CATÉGORIES DE SPIRITUEUX EN FORTE CROISSANCE

De plus, les marques du groupe Rémy Cointreau appartiennent à des catégories de spiritueux (telles que le cognac, le whisky single-malt, le rhum brun ou le gin) ayant notablement surperformé

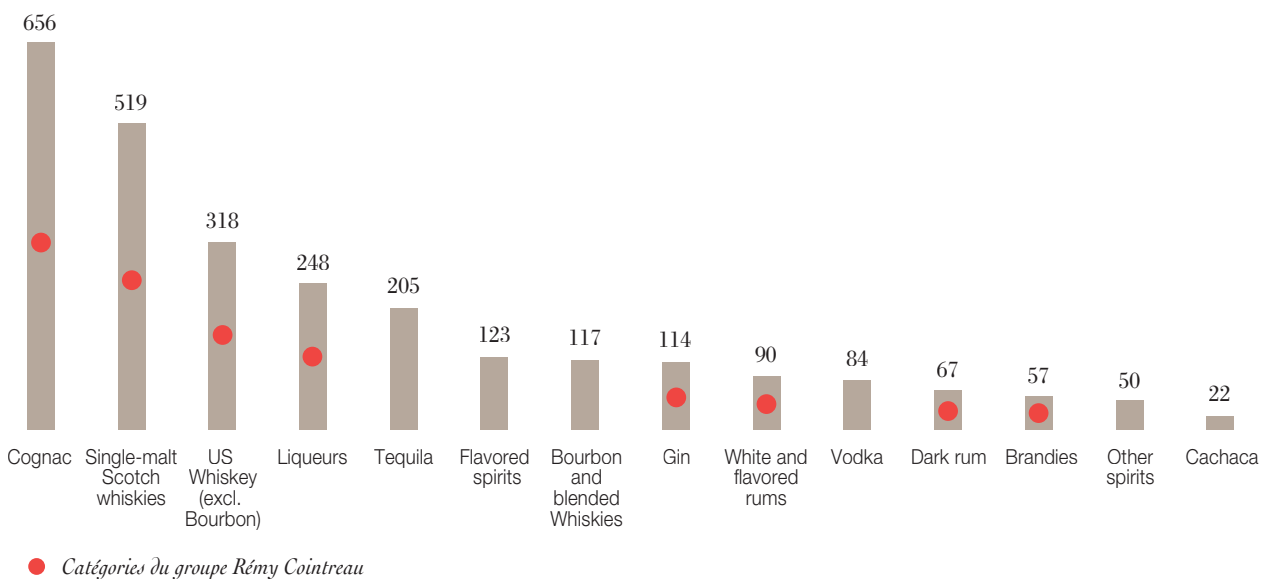
(+7,5% en moyenne par an sur la période 2000-2018 contre 5,1% pour le marché) au cours des dernières années et pour lesquelles l'attractivité reste forte auprès des consommateurs.

Les catégories du groupe Rémy Cointreau ont structurellement surperformé la croissance du marché



Corollairement, ces catégories offrent des niveaux de valorisation (« valeur à la caisse ») très attractifs : le cognac, les whiskies single-malt et les liqueurs sont les catégories de spiritueux offrant les valeurs à la caisse les plus élevées du marché.

Valeur à la caisse par catégorie de spiritueux (en euros)



Source : IWSR, Rémy Cointreau.

— FACE À UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CLIENTS

Les consommateurs de spiritueux haut de gamme ont changé ces dernières années. Plus connectés, issus des classes moyennes supérieures, plus jeunes – ‘millennials’ des générations Y et Z –, globe-trotters, ils sont à la recherche de connaissance – provenance des spiritueux, histoire, savoir-faire, différenciation – mais aussi d’une

exigence croissante de transparence sur la qualité des produits. Nous sommes également face à des clients qui recherchent une plus grande facilité dans la manière d’acheter nos spiritueux (essor de l’e-commerce) mais aussi plus de services, d’expérience dans l’acte d’achat et d’individualisation de l’offre.

Nouvelle démographie

- Essor d’une classe moyenne aisée
- Accroissement du nombre de foyers fortunés
- Rajeunissement des clients : *Millennials* (générations Y et Z)

Multiplication des canaux de distribution et nouveaux défis technologiques

- Multiplication des canaux de distribution (e-commerce, *travel retail*, direct...)
- Importance croissante des CRM (*Customer Relationship Management*)
- Personnalisation du service client

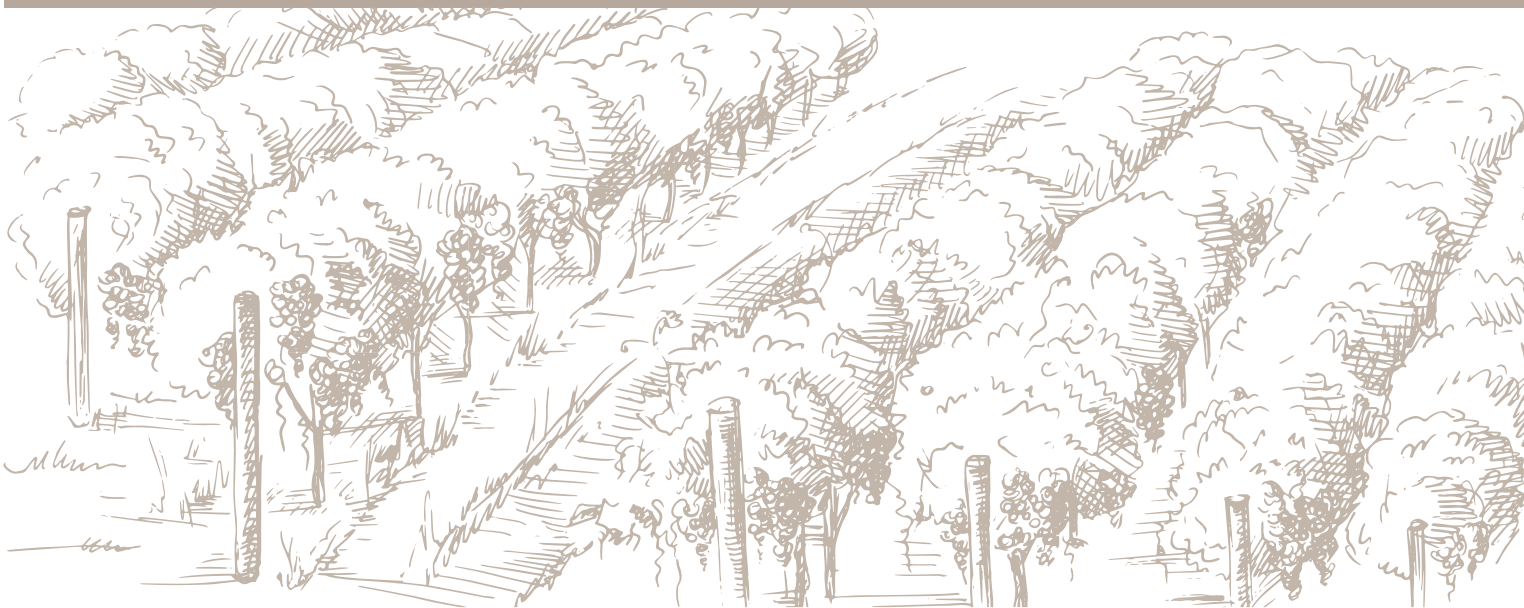


Nouvelles habitudes de consommation

- *Drinking less, but better*
- Sophistication de la demande
- Meilleure connaissance des spiritueux
- Intérêt pour la provenance, les savoir-faire et l’authenticité
- Exigence de transparence sur les ingrédients et le respect de l’environnement
- Recherche de marques en phase avec leurs valeurs (*Meaningful brands*)
- Globalisation et digitalisation des modes de consommation

Une plus grande mobilité

- Mobilité internationale accrue
- Développement du *travel retail*



— UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION : UN SAVOIR-FAIRE LOCAL, UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

DISTRIBUTION ET ADMINISTRATION

Le groupe dispose d'établissements ou de bureaux de représentation de nature commerciale ou administrative dans de nombreux pays dont les États-Unis (New York, principalement), la Chine (Shanghai et Hong Kong), Singapour, la Russie ou le Royaume-Uni (Londres et Glasgow). Le groupe n'est pas propriétaire dans ces pays et a donc recours à des contrats de location simples.

Par ailleurs, le siège administratif de Rémy Cointreau, qui regroupe la plupart des services centraux du groupe, est situé à Paris au 21 boulevard Haussmann dans un immeuble en location.

RÉMY COINTREAU A COMMENCÉ À CONSTRUIRE SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION SUR TOUS LES CONTINENTS DÈS LA FIN DES ANNÉES 50.

Aujourd'hui, le groupe compte une dizaine de filiales en propre (des États-Unis à la Chine, en passant par le Royaume-Uni, la Malaisie, la Belgique et le Japon). Ce réseau de distribution permet au groupe de mener une stratégie prix et une sélectivité de ses points de vente cohérentes avec son positionnement haut de gamme.



RÉMY COINTREAU

Groupe

1 024,8 M€

de chiffre d'affaires

Évolution de la croissance organique du groupe



Amériques

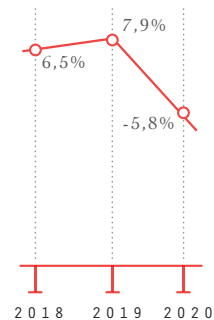
458,6 M€

de chiffre d'affaires

45%

des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



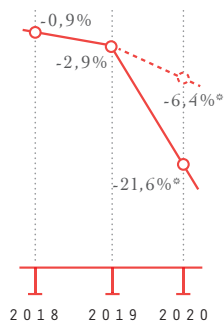


Europe Moyen-Orient & Afrique

246,1 M€
de chiffre d'affaires

24%
des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone

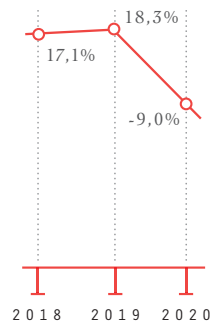


Asie Pacifique

320,1 M€
de chiffre d'affaires

31%
des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



* Décroissance organique largement liée à la fin de contrats de distribution de Marques Partenaires. Repli organique de 6,4% pour les Marques du groupe.

— UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA STRATÉGIE DE VALEUR

LES 4 LEVIERS STRATÉGIQUES

La transformation du modèle de gestion du groupe Rémy Cointreau depuis 2015 (accélération de la stratégie de montée en gamme du portefeuille de marques et mise en place d'une culture centrée sur le client final) a clairement porté ses fruits. Entre 2015 et 2019, le groupe a délivré une croissance organique moyenne de ses ventes de 7% par an et sa marge opérationnelle courante a progressé de 4,4 points sur la période.

Le groupe va désormais passer à une nouvelle étape de sa stratégie de valeur, consistant à optimiser sa stratégie de portefeuille pour construire un modèle d'entreprise plus pérenne, rentable et responsable. Une telle transformation en profondeur prenant du temps, le groupe s'est fixé des objectifs à horizon 2030, c'est-à-dire à 10 ans. Cet horizon de temps est également cohérent avec la manière dont le groupe réfléchit, et planifie ses achats de matière première pour certaines de ses marques, telles que sa qualité XO Rémy Martin.

1

AMÉLIORER LA VALEUR UNITAIRE DE NOS SPIRITUEUX

La « stratégie de portefeuille » consiste à assigner des missions à chacune des marques du groupe, afin de maximiser la valeur à la caisse du groupe et sa marge brute. La priorité des marques les plus rentables sera donc d'accélérer leur croissance (portée par une augmentation de leurs investissements), tandis que les moins rentables auront des objectifs d'amélioration de leur rentabilité (grâce à un recentrage progressif sur leurs qualités les plus haut de gamme).

L'augmentation de sa marge brute permettra ainsi au groupe d'augmenter ses capacités d'investissement derrière ses marques prioritaires et ainsi de générer un cercle vertueux de croissance plus pérenne et rentable.

2

PASSER D'UNE "CULTURE CENTRÉE SUR LE CLIENT" À UN "MODÈLE DE GESTION CENTRÉ SUR LE CLIENT"

Au cours des 5 dernières années, le groupe a mis en place une culture centrée sur le client final, en établissant des liens directs et personnalisés à travers des investissements humains, médias et digitaux pour développer la désirabilité de ses marques.

Le groupe souhaite désormais passer à l'étape supérieure en mettant en place un véritable modèle de gestion centré sur le client. Cela devrait se traduire par un développement significatif des ventes du groupe « en direct », que ce soit à travers le digital, des boutiques en propre ou son réseau de « Directeurs de Clientèle Privée ». Pour cela, il devra mettre en place ou renforcer les outils lui permettant de communiquer, éduquer, fidéliser et vendre en direct à ses clients.

3

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES MARQUES PRIORITAIRES DE LIQUEURS & SPIRITUEUX

Le portefeuille de Liqueurs & Spiritueux offre un potentiel de développement encore important, ses marques étant largement sous-potentialisées dans leurs marchés existants, notamment en matière de pénétration des points de vente.

Certaines marques ont ainsi été identifiées comme des priorités pour participer à la croissance rentable du groupe. Les effets de mix et effets d'échelle attendus devraient graduellement se traduire par une amélioration de la profitabilité de la division, malgré des réinvestissements en communication et éducation derrière les marques.

4

LANCEMENT DU PLAN "EXCEPTION DURABLE 2025" POUR UNE CROISSANCE PLUS RESPONSABLE

Après avoir affirmé ses valeurs (Terroirs, Hommes, Temps et Exception) en 2016, le groupe souhaite désormais les incarner à travers un vrai plan de croissance responsable. Les grandes lignes de force du plan « Exception Durable 2025 » sont l'agriculture raisonnée pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration des spiritueux du groupe, l'écoconception pour l'ensemble des packagings des marques, et la réduction graduelle des émissions carbone en alignement avec l'ambition internationale d'un « Net Zéro carbone » d'ici 2050.

De plus, en tant que groupe familial, Rémy Cointreau est une entreprise humaniste, profondément respectueuse des femmes et des hommes qui la composent et qui, par leurs savoir-faire et leur engagement, participent au succès du groupe et de sa stratégie. Elle a comme ambition de devenir encore plus inclusive, que ce soit en matière de féminisation, de diversité ethnique ou d'âge au sein des organes décisionnels.

Enfin, fort de son positionnement sur les spiritueux d'exception, le groupe est pleinement conscient de son devoir d'exemplarité en matière de consommation responsable. Le groupe prône ainsi une consommation occasionnelle, célébrant avec modération les moments d'exception.

UNE AMBITION À 10 ANS

Le groupe s'est ainsi fixé **5 objectifs** de transformation à horizon 2030 :

- un nouveau modèle de gestion pour la marque Louis XIII, caractérisé par le développement significatif des ventes en direct, en rupture avec les règles classiques de l'industrie ;
- l'augmentation de la part des intermédiaires (1738 Accord Royal, CLUB) et de la qualité XO chez Rémy Martin ;
- l'augmentation de la contribution de la division Liqueurs & Spiritueux au sein du groupe et une nette amélioration de sa profitabilité ;
- une supériorité prix de toutes les marques au sein de leurs catégories respectives ;
- le développement du digital à 20% des ventes du groupe.

— CRÉATION DE VALEUR

**L'ADN
DU GROUPE**



DES TERROIRS

- Des terroirs d'exception (Cognac, Islay, Samos, la Barbade,...)
- Des contrats d'approvisionnement qui prônent une agriculture raisonnée
- **86 %** des fournisseurs sont adhérents à SEDEX



DES HOMMES

- Préservation de savoir-faire ancestraux (maîtres de chais)
- Engagement pour le bien-être des collaborateurs
- Responsabilité éthique partagée



DU TEMPS

- Société familiale depuis 1724
- Vieillessement de certaines de nos eaux-de-vie pendant plus de 100 ans
- Une gouvernance engagée pour soutenir le groupe dans la durée

**DES SPIRITUEUX
D'EXCEPTION QUI ONT LE GOÛT
DE LEUR TERROIR...**

**Un positionnement haut de gamme
sur des catégories en forte croissance**

**Un portefeuille
de 12 spiritueux
d'exception**

**Valorisation
de nos spiritueux
(gains de mix/prix)**

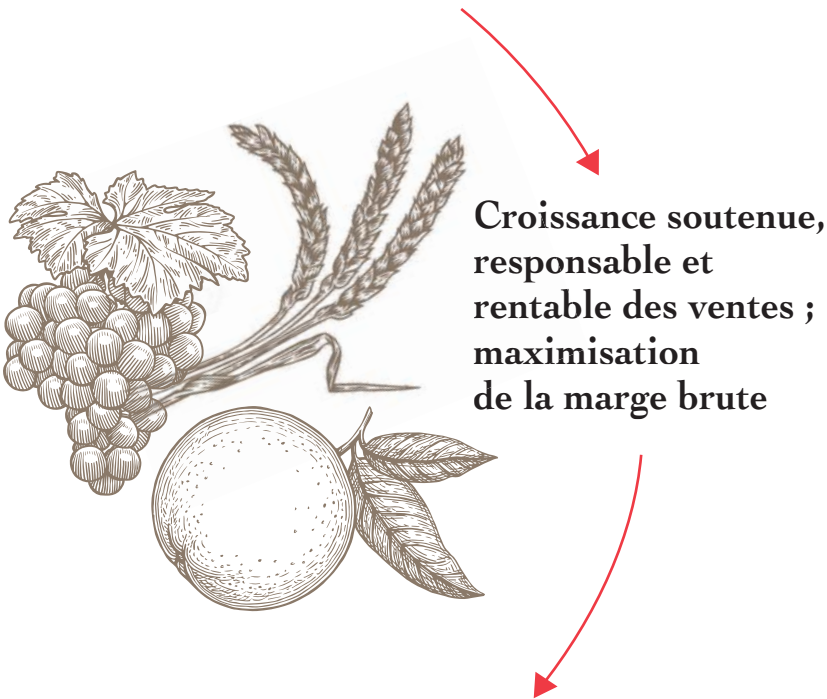
*Création
de valeur
pérenne*

**Renforcement
de la notoriété
des marques et
de leur attractivité**

... ET QUI CRÉENT DE LA VALEUR

Optimisation de la gestion de portefeuille :

- clarification de la mission de chaque marque au sein du groupe
- définition des priorités en maximisant les investissements derrière les marques les plus rentables



Croissance soutenue, responsable et rentable des ventes ; maximisation de la marge brute

Augmentation des capacités d'investissement :

- **les marques**
(média, digital, éducation)
- **le réseau de distribution :**
 - développement d'un réseau de distribution direct (boutiques, e-commerce, Private Client Directors...)
- **une élaboration des produits dans le respect de l'environnement**
(agriculture responsable, éco-packaging, réduction des émissions carbone)

PARTAGÉE AVEC SES PARTIES PRENANTES



COLLABORATEURS

- Salaire moyen groupe : indice **107** v.s référentiel international
- **31 677** heures de formation



ÉTAT

- **61 M€** d'impôts sur les sociétés payés en 2019/2020 (taux d'impôt : 34 %)



SOCIÉTÉ CIVILE

- **1 M€** (sur une période de 5 ans) versés par la Fondation Rémy Cointreau, pour valoriser et transmettre les savoir-faire d'excellence



ACTIONNAIRES

- Dividende en augmentation régulière depuis 20 ans
- Réduction ponctuelle du dividende ordinaire à **1,00 €** en 2019/2020 dans le cadre de la pandémie mondiale et de ses impacts sur le groupe
- Capitalisation boursière en augmentation d'environ **2 Mds €** au cours des 5 dernières années (au 31 mars 2020)



COMMUNAUTÉS LOCALES

- Engagement fort au sein des communautés de Cognac (France), Angers (France), Islay (Écosse) et la Barbade



FOURNISSEURS

- Alliance Fine Champagne actionnaire de Rémy Cointreau à hauteur de **2,26 %**
- Formation de nos partenaires par nos ingénieurs agronomes (agriculture durable)

— OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

Avec l'arrivée d'Éric Vallat en tant que directeur général de Rémy Cointreau, le groupe a initié sa réorganisation managériale et s'est fixé de nouveaux objectifs financiers et extra-financiers ambitieux.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2020/21

Malgré le contexte sanitaire, économique et géopolitique incertain, le groupe Rémy Cointreau reste confiant quant à sa capacité à sortir renforcé de la crise actuelle.

Les évolutions plus favorables de la consommation de spiritueux aux États-Unis en début d'exercice ont permis au groupe de relever légèrement ses prévisions pour le 1^{er} trimestre 2020/21 : il anticipe désormais un recul organique de son chiffre d'affaires d'environ

45% (contre un recul organique de l'ordre de -50% à -55% initialement). Sur la base d'un 2^e trimestre qui s'oriente vers un repli modéré, le groupe anticipe un **Résultat Opérationnel Courant en repli organique de 45% à 50% pour le 1^{er} semestre 2020/21.**

Le 2^e semestre 2020/21 devrait néanmoins bénéficier d'une forte reprise portée par la Chine et les États-Unis.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES MOYEN TERME

À moyen-terme, Rémy Cointreau réitère son ambition de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, dont les perspectives de croissance restent attractives, en particulier dans un monde de consommation plus responsable.

Pour cela, Rémy Cointreau va poursuivre sa stratégie de valeur et sa construction d'un modèle d'entreprise dont la croissance est à la fois profitable et responsable.

LE GROUPE SE FIXE AINSI DES OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS AMBITIEUX :

D'ici 2030, l'amélioration de la gestion de son portefeuille de marques devrait lui permettre d'atteindre une **marge brute de 72%** et une **marge opérationnelle courante de 33%**.

Simultanément, le groupe déploiera son plan « **Exception Durable 2025** » qui vise notamment une **agriculture raisonnée** pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration de ses spiritueux ainsi qu'une **réduction de ses émissions carbone de 25% (scope 1 & 2, en absolu) et de 30% (scope 3, en relatif) d'ici 2025**. Une première étape en vue de l'ambition « **Net Zéro carbone** » visée par le groupe pour 2050.

Objectifs financiers à 2030

72%

de marge brute

33%

de Marge Opérationnelle
Courante

Plan « Exception durable 2025 »

100%

d'agriculture raisonnée

Réduction de

25%

des émissions carbone
(scope 1 & 2 en absolu)

Réduction de

30%

des émissions carbone
(scope 3, en relatif)

**« NET ZERO CARBONE »
D'ICI 2050**



LES PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES DU GROUPE

— LES PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE

Des Terroirs, des Hommes et du Temps. C'est autour de chacun des trois piliers fondamentaux de notre Signature que s'articule l'ambition RSE du groupe Rémy Cointreau :

- **préserver nos terroirs**, dans le respect d'une agriculture durable ;
- **s'engager pour les hommes**, afin de protéger leurs savoir-faire ancestraux, de garantir leur bien-être dans le groupe et de les éduquer à une éthique indispensable à la crédibilité du groupe. Mais aussi de les protéger, tant en interne qu'en externe, par une politique de consommation responsable ;
- **respecter la valeur du temps**, en optimisant les ressources essentielles que représentent l'air (empreinte carbone) et l'eau pour nos Maisons.

Dix objectifs de Développement Durable prioritaires (parmi les 17 identifiés par l'ONU) avaient notamment été sélectionnés après l'analyse de leur matérialité en 2016/2017. Sur la base de ces ODD, nous avons désormais identifié les 10 enjeux majeurs du groupe, les risques liés à ces enjeux et les indicateurs qui permettront, à l'avenir, de suivre leur évolution. Pour certains, le groupe s'est déjà engagé en fixant des objectifs d'amélioration.

Parmi ces enjeux, on peut notamment retenir ceux des ODD 6, 8, 12, 13 et 15, qui sont utilisés comme critère de performance RSE dans le cadre du calcul de la rémunération variable du comité exécutif.

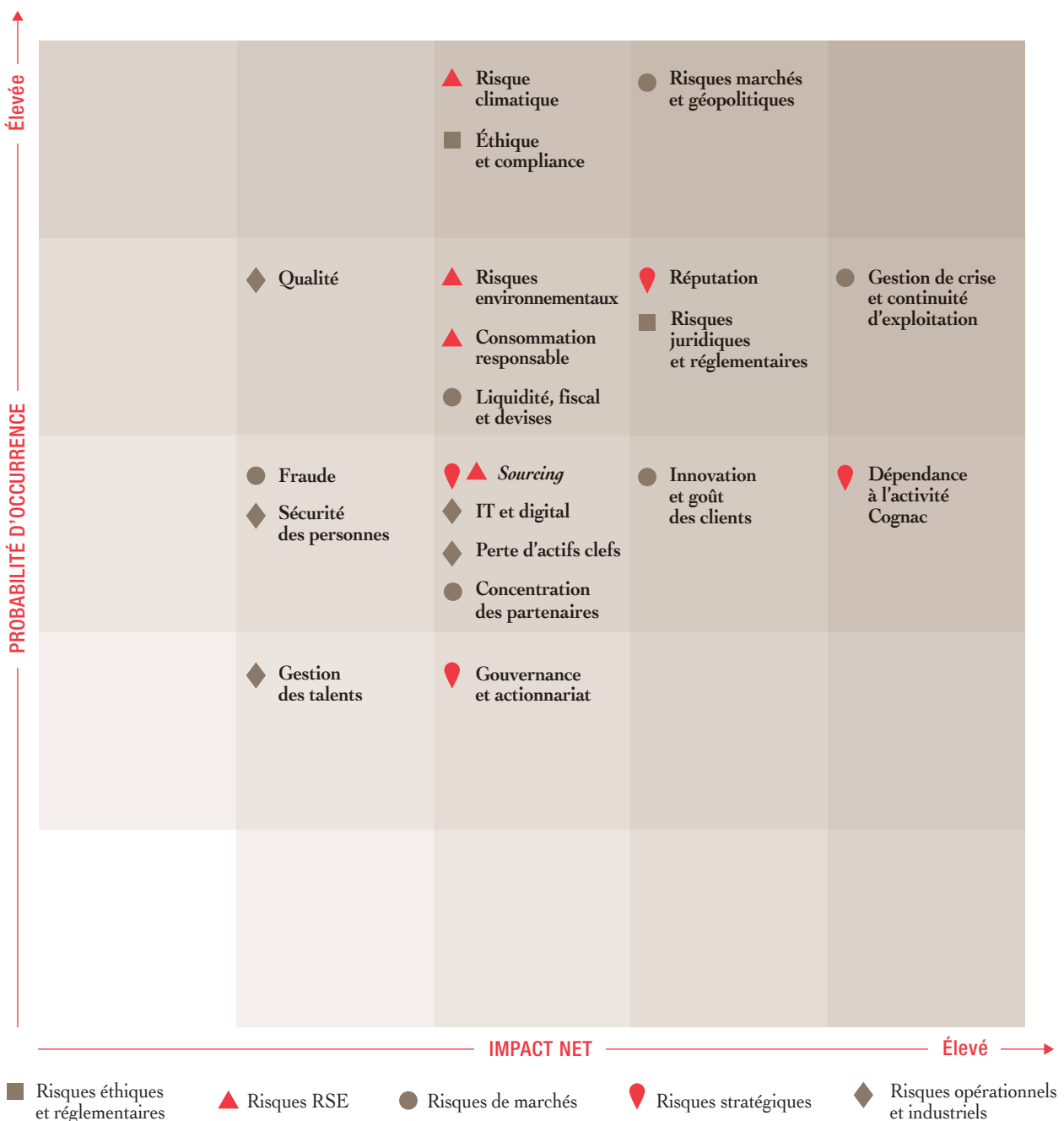
Objectifs DD	Enjeux	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques (objectifs chiffrés/ plan de progrès)	Enjeux liés à la rémunération d'un membre du comité exécutif
 Eau propre et assainissement	Gestion de l'eau	Disponibilité de l'eau/ Qualité de l'eau	Consommation d'eau	Directeur des Opérations
 Travail décent et croissance économique	Bien-être des collaborateurs	Absentéisme, turnover, accidents du travail, santé au travail, consommation d'alcool liée à l'activité	Turnover et absentéisme	Directeur des Ressources Humaines
 Consommation et production responsables	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Réputation de l'entreprise auprès des clients	IPE (Indice de Performance Environnementale des emballages)	Directeur Général des Liqueurs et Spiritueux
 Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2° C) et durabilité de l'entreprise	Évolution du cadre réglementaire et fiscal (fiscalité Carbone)	Émissions CO ₂ : émissions significatives, par marques, focus Transports/Réduction des émissions CO ₂	Directeurs des zones Amériques, Asie Pacifique et EMEA
 Vie terrestre	Agriculture durable : adaptation des terroirs et préservation de la biodiversité	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles	Pourcentage de surfaces gérées durablement	Directeur Général de La Maison Rémy Martin et Directeur Général du Pôle Whisky

Les autres membres du Comex sont également associés à ces objectifs, leur part variable « RSE » correspondant à la moyenne des réalisations des membres du Comex directement concernés.

— LES PRINCIPAUX RISQUES STRATÉGIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE

Le groupe a mis en place un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques. Ce dispositif est mis à jour en permanence afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

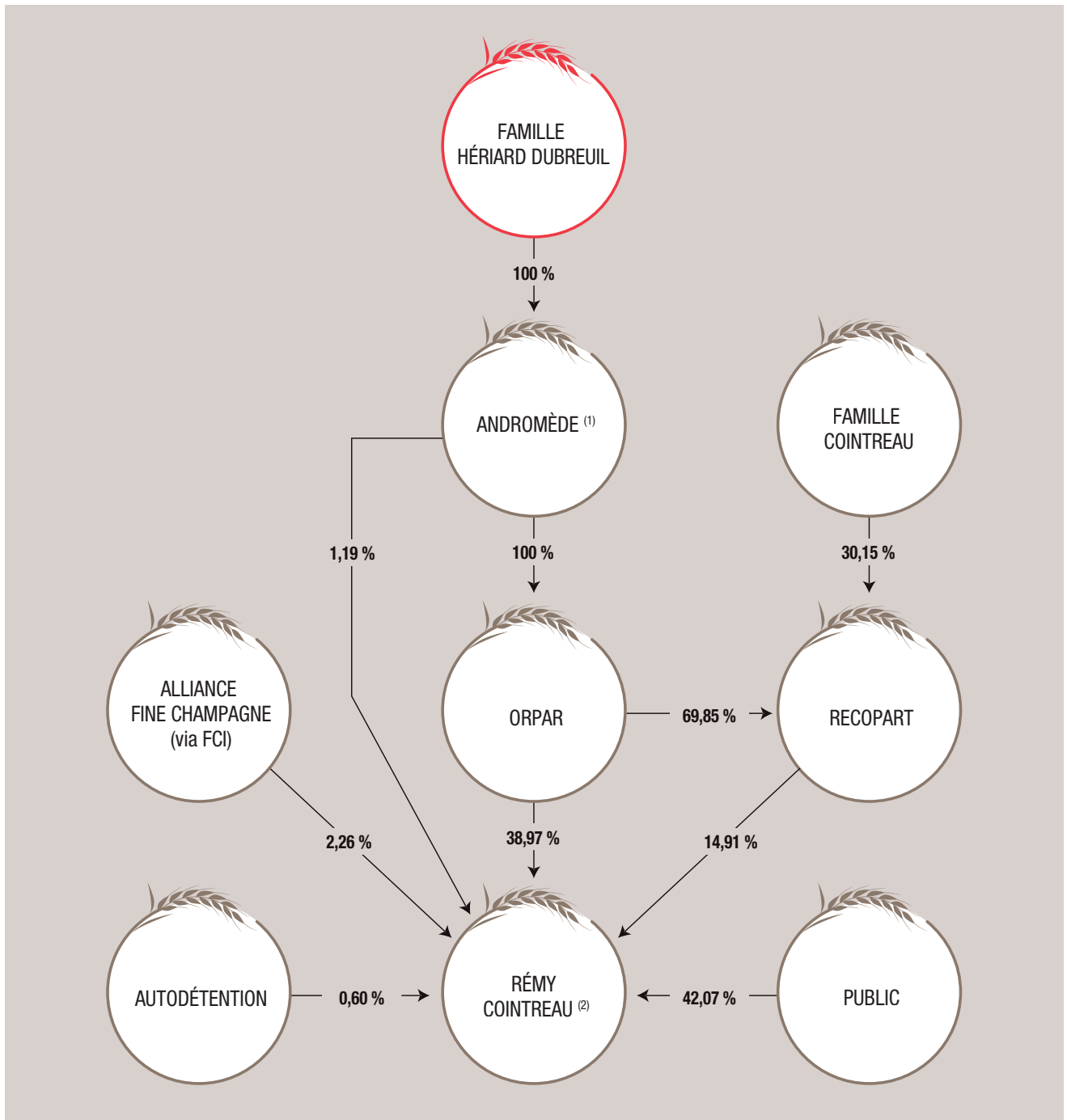
Les principaux facteurs de risque auxquels le groupe est exposé compte tenu de son modèle économique sont présentés dans ce tableau (et de manière plus exhaustive dans le chapitre 2 de ce document).



ACTIONNARIAT

— STRUCTURE ACTIONNARIALE

AU 31 MARS 2020
(% en capital)



(1) Rémy Cointreau est consolidée dans le groupe Andromède.

(2) Seules les actions Rémy Cointreau sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

— PERFORMANCE DU TITRE ET DIVIDENDES

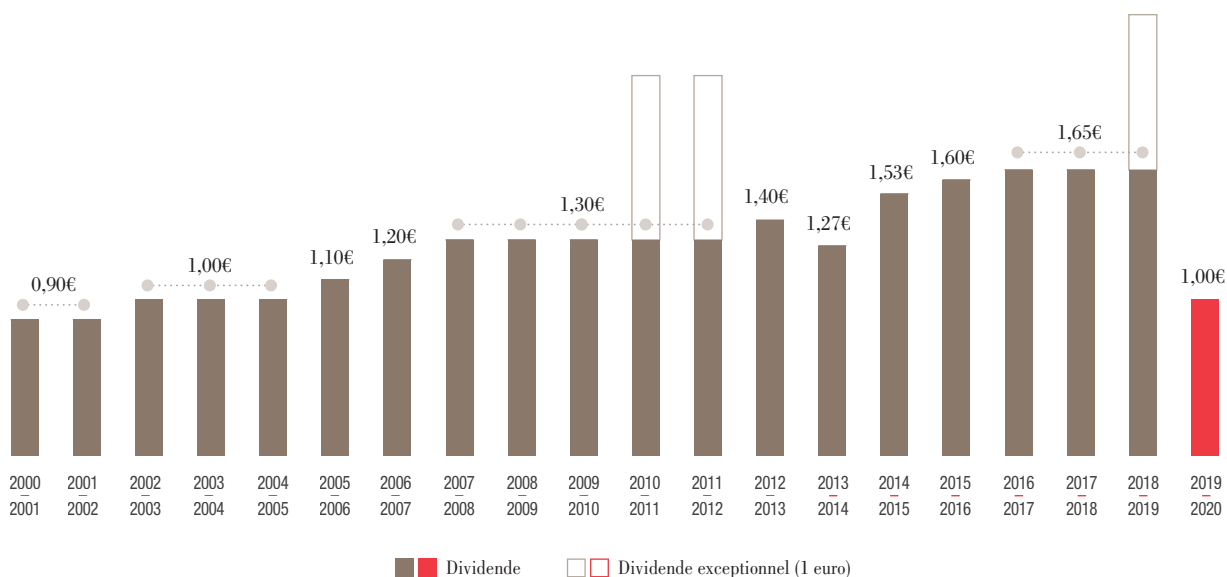
LA STRATÉGIE DU GROUPE S'EST TRADUITE PAR UNE FORTE PERFORMANCE DU COURS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

L'action Rémy Cointreau a progressé de 45% au cours des 5 dernières années, se traduisant par une augmentation de la capitalisation boursière de près de 2 milliards d'euros. Cette création de valeur valide la pertinence de la stratégie mise en place par le comité exécutif et exécutée par les collaborateurs du groupe.



RÉGULARITÉ DE LA POLITIQUE DE DIVIDENDE

Au cours des vingt dernières années, le groupe a versé un dividende, tous les ans, et progressant par phases. Par ailleurs, il a versé un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action au titre des années 2010/2011, 2011/2012, et 2018/2019.





1

ENJEUX DPEF

1.1	ENJEUX MAJEURS	34	1.5	NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE <i>REPORTING</i> DES INDICATEURS	74
1.2	IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX	36	1.5.1	Protocole de reporting	74
1.3	MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D' ACTIONS ET INDICATEURS	41	1.5.2	Périmètre	74
1.3.1	Risques sociaux	41	1.5.3	Indicateurs retenus	76
1.3.2	Risques environnementaux	46	1.5.4	Pertinence des indicateurs	76
1.3.3	Risques sociétaux	65	1.6	TABLES DE CONCORDANCE	77
1.3.4	Risques éthiques	70	1.7	RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	80
1.4	TABLEAU D'INDICATEURS	72		Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes	82

— 1.1 ENJEUX MAJEURS

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, et pour qui diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure des savoir-faire dont nous assurons la transmission depuis plusieurs siècles, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer.

C'est pour ces femmes et ces hommes que Rémy Cointreau, groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver l'éternelle modernité.

Le portefeuille du groupe compte 12 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & LOUIS XIII et la liqueur Cointreau.

Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses 1 900 collaborateurs et sur ses filiales de distribution.

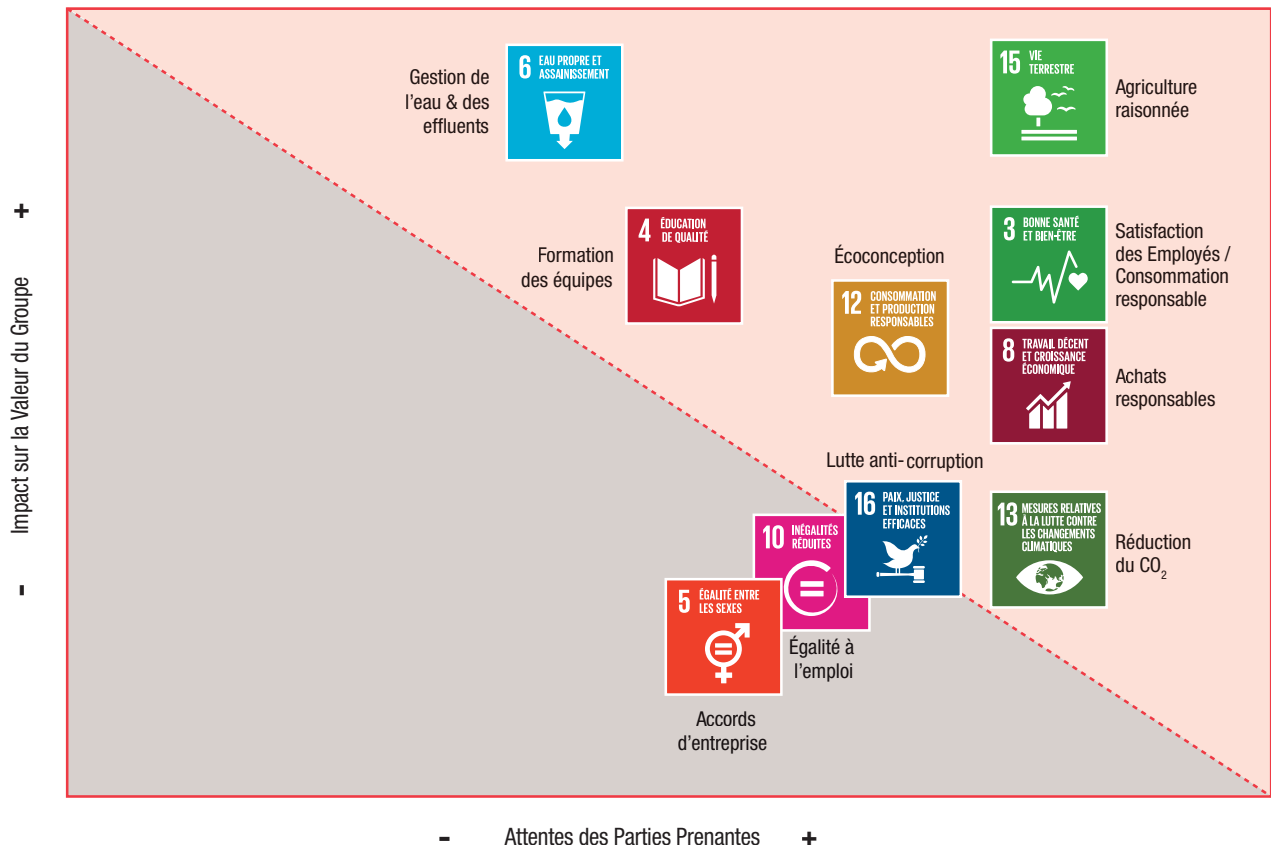
Le secret de l'excellence de Rémy Cointreau repose sur la qualité de ses produits, bien sûr, mais aussi sur des valeurs ancrées dans l'ADN du groupe. Le contexte international de ces dernières années n'a fait que confirmer et renforcer les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale.

« Des Terroirs, des Hommes et du Temps » ; en adoptant, il y a cinq ans, cette signature emblématique, Rémy Cointreau a voulu témoigner de son engagement irréversible pour une cause qui, si elle le dépasse largement, l'en rend pleinement solidaire. Le comité exécutif du groupe, en pleine cohérence avec la volonté de ses actionnaires et de son conseil d'administration, inscrit le Développement Durable au fronton de sa stratégie.

Cet engagement soutient les enjeux majeurs RSE du groupe, inspirés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. Ces 17 objectifs caractérisent la ligne de mire de Rémy Cointreau. Ils sont le reflet de ses ambitions en matière de RSE en intégrant des enjeux tels que le changement climatique et l'agriculture durable.

Véritable outil de gouvernance d'entreprise, à la hauteur des exigences du groupe, une analyse de matérialité a été réalisée. Son but a été de prioriser les enjeux afin d'identifier ceux qui ont un impact significatif sur la croissance, la création de valeur et la pérennité du groupe, tout en prenant en compte les attentes de l'ensemble des parties prenantes.

Matrice de matérialité



Sur 17 ODD, Rémy Cointreau en a retenu 10 liés à ses enjeux majeurs :

		Enjeux Rémy Cointreau
	Garantir la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	Consommation responsable (en externe)
	Garantir une formation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilité d'apprentissage pour tous	Formation interne et développement des compétences
	Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes	Non-discrimination et Équilibre sociétal interne
	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau	Gestion de l'eau (cas spécifique du site de la Barbade)
	Travail de qualité et économie / Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein-emploi productif et un travail décent	Bien-être des collaborateurs Achats responsables Impact territorial (Développement durable des Terroirs)
	Réduire les inégalités, au sein d'un pays et d'un pays à l'autre	Équilibre sociétal interne et homogénéité internationale
	Garantir des modèles durables de consommation et de production	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières Information du client (étiquetage nutritionnel)
	Agir contre le changement climatique et ses impacts	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2 °C) et durabilité de l'entreprise
	Exploitation durable du sol / Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres / Gérer les forêts de manière durable / Préserver la biodiversité	Agriculture durable Préservation de la biodiversité
	Paix et justice : institutions efficaces et responsables	Éthique des Affaires Gouvernance

1

N.B. : Dans le cadre de l'analyse de matérialité effectuée, le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable n'ont pas été identifiés comme des enjeux RSE pertinents pour le groupe.

Une attention particulière a été portée aux cinq ODD prioritaires (ODD 6, 8, 12, 13 et 15) liés à la rémunération variable des dirigeants du groupe. Le comité RSE, issu du conseil d'administration et en charge du déploiement de la stratégie RSE, veille à cet engagement.

Les différents enjeux retenus constituent la base de notre nouvelle charte RSE rééditée cette année.

Elle s'articule autour de trois axes majeurs :

- **préserver nos terroirs** afin d'en révéler l'excellence, en encourageant des méthodes de culture responsable, en entretenant les spécificités des terroirs et en innovant pour les préserver ;

- **s'engager pour les hommes et les femmes** afin d'affirmer notre singularité, avec une gouvernance responsable et engagée jusqu'au plus haut niveau, en garantissant le bien-être au travail, l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination, en s'engageant pour des achats responsables, en s'impliquant aux côtés des communautés locales et en promouvant une consommation responsable de nos produits auprès de nos clients ;

- **respecter la valeur du temps** pour créer des produits d'exception, en étant acteur de la lutte contre le réchauffement climatique, en préservant les ressources en eau et en agissant pour diminuer l'impact environnemental de nos activités et viser la neutralité Carbone.

— 1.2 IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX

Au cours de l'exercice écoulé, un groupe de travail interne « Hiérarchisation des risques » a été constitué associant les directions financière, RH, affaires publiques / RSE et audit interne.

En lien avec les enjeux majeurs RSE décrits dans le paragraphe précédent, ce groupe de travail a établi une cartographie des risques qui a permis de les prioriser (indicateur GRI Standard 102-15).

Cinq risques RSE principaux ont été identifiés afin de les associer à la gestion globale des risques du groupe :

- pérennité agricole et Terroirs (risque d'approvisionnement et de disponibilité des matières premières agricoles) ;
- achats responsables et relations avec les fournisseurs (risque de réputation de l'entreprise) ;
- impact Carbone (risque d'une fiscalité Carbone et d'un cadre réglementaire contraignant) ;
- gestion de l'eau (risque de disponibilité et de qualité de l'eau pour l'élaboration de nos produits) ;
- consommation responsable de nos produits (risque lié à la santé de nos collaborateurs et de nos clients).

Ces cinq risques spécifiques RSE s'intègrent dans les quatre risques globaux groupe suivants (cf. chapitre 2):

- climat ;
- risques environnementaux ;
- *sourcing* ;
- consommation responsable.

La maîtrise de ces risques s'articule autour d'actions spécifiques associées à des objectifs chiffrés et des indicateurs de progrès ou de vigilance, véritable ossature de notre nouveau et ambitieux "Plan RSE 2025 - L'Exception Durable".

Le contexte international actuel ne fait que confirmer - et renforcer - les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. Plus que jamais, la politique RSE est au coeur de notre ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du groupe, tout en continuant à s'appuyer sur son engagement annuel au sein du Global Compact.

Le nouveau Plan RSE 2025 s'inscrit dans cette politique RSE, pour réaliser efficacement et concrètement les objectifs RSE, en cohérence avec la stratégie de Rémy Cointreau.

Les enjeux majeurs de ce plan ont été définis avec la volonté d'impliquer tous nos collaborateurs. Le respect de la dignité de chacun, (où qu'il soit sur la planète, dans sa vie professionnelle et personnelle), est au coeur de la politique sociale du groupe, guidée par le respect des Droits de l'Homme et du Droit du travail.

Au niveau environnemental, les priorités du plan sont essentiellement en ligne avec la stratégie internationale concernant la limitation du réchauffement climatique à +1,5°C. Rémy Cointreau s'inscrit dans la dynamique mondiale de lutte contre le réchauffement climatique et vise la neutralité Carbone de ses activités d'ici 2050, en s'appuyant sur la méthode "Net Zéro Initiative". Le plan de réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone du groupe a été défini cette année avec une cible de réduction des émissions carbone sur la totalité des activités du groupe (Scopes 1, 2 et 3 du Bilan Carbone). Dans la continuité du plan RSE 2020, les actions principales concernent les pratiques agricoles, l'écoconception des emballages et l'optimisation des transports de produits. Une attention particulière est également portée sur la gestion de l'eau, autre enjeu important pour le groupe.

Le plan RSE 2025 confirme les liens entre Rémy Cointreau et ses partenaires locaux. Le groupe n'a de cesse de faire grandir et de protéger les territoires sur lesquels il est implanté, convaincu que l'entreprise doit participer à leur développement dans le respect de valeurs partagées. Des valeurs qui reflètent une sincère approche éthique du groupe afin de construire une relation de confiance avec ses parties prenantes.






Conscient également des exigences de plus en plus pointues de la société civile et des pouvoirs publics, le plan RSE 2025 traduit l'engagement du groupe au niveau sociétal sur l'impact de sa communication et de ses conséquences sur la consommation d'alcool. Le groupe respecte une communication responsable qu'il tient à partager avec l'ensemble de ses collaborateurs et de ses clients finaux.




Certains des **objectifs chiffrés** du plan RSE 2025 nécessitant une vision plus long terme ont été fixés à un horizon 2028 (certification de la coopérative viticole Alliance Fine Champagne de Cognac) et 2030 (réduction des émissions carbone).


La maîtrise des risques est complétée ponctuellement par un suivi d'**indicateurs de vigilance** permettant de mesurer l'efficacité et la bonne poursuite des actions mises en œuvre sans que soient visés de progrès significatifs pour le sujet concerné.


Enfin, des **indicateurs de pilotage** viennent compléter la maîtrise des risques.

PLAN RSE 2025 - L'EXCEPTION DURABLE

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE				
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031		
	Bonne santé et bien-être	Consommation responsable (en externe)	Cadre réglementaire et fiscal contraignant	information qualitative	Monde	Information qualitative			
	Éducation de qualité	Formation interne / Développement des compétences	Perte, dégradation de certains savoir-faire / Manque de formation du personnel dans certains pays	Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)	80			
				Heures de formation ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)	Suivi annuel			
	Égalité entre les sexes	Non-discrimination et Équilibre sociétal interne	Non attractivité et réputation de l'entreprise	Taux de managers F/H, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)	50			
				Index Égalité professionnelle F/H, noté sur 100 ⁽¹⁾	France	90			
	Eau propre et assainissement	Gestion de l'eau	Disponibilité et qualité de l'eau (cas spécifique du site de La Barbade)	Consommation d'eau, en m ³ ⁽²⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel			
				Eau consommée, en m ³ ⁽¹⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel			
				Taux de réduction des consommations d'eau, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	sera défini en 2020 / 2021			
				Taux de valorisation des vinasses de distillation, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	80			
	Travail décent et croissance économique	Bien-être des collaborateurs	Turnover / Absentéisme / Accidents du travail / Consommation d'alcool liée à l'activité	Consommation d'alcool liée à l'activité	information qualitative	Monde	Information qualitative		
				Turnover, en % ⁽²⁾	Monde	< 20			
				Absentéisme, en % ⁽²⁾	France / Sites de production Monde	< 4			
				Taux de Fréquence des accidents du travail ⁽²⁾	France / Sites de production Monde	< 9			
				Taux de Gravité des accidents du travail ⁽²⁾	France / Sites de production Monde	< 0,3			
				Moyenne d'âge ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde	Suivi annuel			
				Ancienneté ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde	Suivi annuel			
				Effectifs par zone, activités et métiers ⁽³⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde	Suivi annuel			

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE		
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031
 <p>Travail décent et croissance économique</p>	Achats responsables	Fournisseurs : non-respect des réglementations – pratiques responsables et durables (conditions de travail) / Réputation de l'entreprise auprès des clients	Taux de fournisseurs membres de Sedex, en % ⁽¹⁾	Monde (Fournisseurs avec chiffres d'affaires les plus importants dans les domaines Matières premières, <i>packaging</i> , articles publicitaires, fournisseurs de matériaux en contact alimentaire et fournisseurs présents dans les zones géographiques à risque RSE)	100		
			Taux de fournisseurs agréés RSE, en s'appuyant sur la notation SEDEX, en % ⁽¹⁾	Monde (Fournisseurs avec chiffres d'affaires les plus importants dans les domaines Matières premières, <i>packaging</i> , articles publicitaires, fournisseurs de matériaux en contact alimentaire et fournisseurs présents dans les zones géographiques à risque RSE)	100		
	Impact territorial (Développement durable des Terroirs)	Non attractivité et réputation de l'entreprise	information qualitative	Monde		Information qualitative	
 <p>Inégalités réduites</p>	Équilibre sociétal interne / Homogénéité internationale	Non attractivité et réputation de l'entreprise	Taux d'emploi de personnes handicapées, en % ⁽³⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)		Suivi annuel	
			Taux de contrats en alternance, en % ⁽³⁾	France		Suivi annuel	
 <p>Consommation et production responsables</p>	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Augmentation des coûts des matières premières	Indice de performance environnementale des emballages – IPE ⁽¹⁾	Toutes Marques		Suivi annuel	
			Taux de réduction de l'IPE, en % ^(1*)	Toutes Marques		sera défini en 2020 / 2021	
			IPE / taux de réduction de matières plastiques dans les emballages, en % ⁽¹⁾	Toutes Marques		100	
			Taux de valorisation des déchets ⁽²⁾	Sites de production Monde		99	
	Information du client (étiquetage nutritionnel)	Réputation de l'entreprise auprès des clients	Information qualitative	Europe		Information qualitative	

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE		
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031
 <p>Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique</p>	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2 °C) et durabilité de l'entreprise	Impact Carbone / Cadre réglementaire et fiscal contraignant (fiscalité Carbone) / Réputation de l'entreprise auprès des clients	Émissions CO ₂ – Scopes 1-2-3, en TeqCO ₂ ⁽²⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel		
			Taux d'émissions CO ₂ significatives – packaging des produits, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel		
			Taux d'émissions CO ₂ significatives – Fret amont et transport aval des produits, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel		
			Taux d'émissions CO ₂ significatives – matières premières, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde	Suivi annuel		
			Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1, 2 & 3, en intensité, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	29		50
			Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1 & 2, en absolu, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	25		50
			Taux de réduction des émissions CO ₂ Scope 3, en intensité, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde	28		50
			Consommation totale d'énergie, en MWh ⁽²⁾		Suivi annuel		
			Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾	France	100		
			Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾	Europe	100		
			Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾	Monde	100		
					Émissions CO ₂ liées aux déplacements professionnels ⁽³⁾		Suivi annuel

Objectifs DD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques		Objectifs RSE		
			Indicateurs	Périmètre	2024 / 2025	2028 / 2029	2030 / 2031
 Vie terrestre	Agriculture durable	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles et des terroirs	Taux de surfaces agricoles gérées durablement, en % ⁽¹⁾	Monde	100		
			Taux de surfaces viticoles certifiées HVE (niveau 3) de la coopérative viticole de Cognac (AFC), en % ⁽¹⁾	Site de Cognac	70	100	
	Préservation de la biodiversité	Réputation de l'entreprise auprès des clients	Taux spécifiques par actions de préservation de la biodiversité ^(1*)	Monde		sera défini en 2020 / 2021	
 Paix, justice et institutions efficaces	Éthique des affaires	Cadre réglementaire et fiscal contraignant (prohibition)	Taux de formation à la charte éthique, en % ⁽¹⁾	Monde	100		
			Nombre d'alertes ⁽²⁾	Monde		Suivi annuel	
	Gouvernance	Efficacité et homogénéité de la mise en œuvre de la stratégie RSE dans le groupe	Rémunération Comex liée au % d'atteinte des objectifs RSE ⁽³⁾	Monde		Suivi annuel	
		Certification B-Corp	Nombre de sites de production certifiés B-Corp ⁽¹⁾	Monde	100		

(1) Indicateurs de progrès.

(1*) Indicateurs de progrès en cours de validation.

(2) Indicateurs de vigilance.

(3) Indicateurs de pilotage.

Risques principaux RSE agrégés dans la cartographie des risques groupe

En parallèle de ce plan RSE 2025, Rémy Cointreau a également finalisé sa réflexion interne sur la Raison d'Etre du groupe :



RÉMY COINTREAU

« Rémy Cointreau prend soin des terres essentielles à ses Maisons et développe les savoir-faire des femmes et des hommes du groupe, afin d'offrir à ses clients des spiritueux et des expériences sensorielles d'exception.

C'est en valorisant ainsi son patrimoine que l'entreprise familiale écrit l'avenir et transmet avec fierté cet héritage pluri centenaire aux générations futures »

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau fait le lien entre ses indicateurs et les indicateurs de l'initiative internationale GRI (*Global Reporting Initiative*), en utilisant les lignes directrices GRI G4. Le groupe utilise les normes « GRI Standards » (cf. références dans le texte et chapitre 1.6 « Tables de concordance »).

Le *reporting* RSE concerne 27 sociétés qui communiquent l'ensemble de leurs informations sociales, environnementales et sociétales (cf. chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le *reporting* des indicateurs »). Ce *reporting* fait l'objet de travaux de vérifications par un tiers externe (cf. chapitre 1.7 « Rapport de l'organisme tiers indépendant -OTI- sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion »).

— 1.3 MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D' ACTIONS ET INDICATEURS

1.3.1 RISQUES SOCIAUX

1.3.1.1 BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Enjeu

Les femmes et les hommes qui composent Rémy Cointreau sont une richesse fondamentale car ils incarnent des savoir-faire transmis de génération en génération qui sont indispensables à l'élaboration des produits d'exception. Aussi, nous avons la responsabilité de veiller à leur sécurité dans des conditions de travail optimales et de les accompagner dans leur épanouissement professionnel. Nous considérons par exemple que les indicateurs liés à l'absentéisme ou au taux de renouvellement du personnel permettent d'avoir une indication globale de la prise en compte des besoins des collaborateurs.

Politique

Le groupe s'engage dans le développement professionnel des collaborateurs, la diversité et la consolidation du sentiment d'appartenance au groupe. Le groupe Rémy Cointreau s'engage également à fournir et à maintenir un environnement de travail qui assure la santé et la sécurité du personnel, des clients, des intervenants extérieurs, des visiteurs et du public en général qui peuvent raisonnablement être affectés par ses activités. La politique du groupe en la matière est de prévenir les accidents du travail, maladies ou d'autres blessures, en s'assurant que les risques soient pris en compte dans la gestion opérationnelle des processus de production. Par ailleurs, en France, fidèle à ses choix historiques, Rémy Cointreau privilégie l'accord collectif dans tous les domaines de la négociation.

De plus le groupe reste très vigilant quant aux évolutions d'indicateurs Ressources Humaines pour mettre en place des actions de prévention suffisamment précoces des facteurs de dégradations des conditions de travail entendus au sens large.

Rémy Cointreau veille à ce que l'ensemble de ses activités respecte les législations et réglementations en vigueur dans tous les pays au sein desquels il opère. Le groupe investit pour améliorer continuellement les conditions de travail en tenant compte des enjeux spécifiques à chaque métier. Si la santé et la sécurité font l'objet d'un engagement global nos entités à travers le monde sont chacune responsables du déploiement des démarches visant à offrir les meilleures conditions de travail possibles. Cela se traduit ponctuellement par des politiques Qualité Santé et Environnement déployées localement et communiqués aux nouveaux collaborateurs lors de leur parcours d'intégration. Par ailleurs des formations sont régulièrement organisées sur nos sites industriels en France pour tenir compte des éventuelles évolutions des normes, de la législation ou des réglementations.

Plans d'actions

Rémy Cointreau soutient localement ou au niveau groupe les initiatives qui visent à l'amélioration des conditions de travail et favorisent le bien-être des collaborateurs.

Notamment, au cours de l'exercice 2019/2020, Rémy Cointreau a renouvelé une enquête de satisfaction au niveau mondial afin de mesurer l'engagement des collaborateurs. Ce type d'enquête a ainsi vocation à être mené tous les 2 ans afin de mesurer les progrès accomplis. Cette enquête, à laquelle ont répondu 83% des collaborateurs du groupe, fera, comme les années passées, l'objet de présentation de ses résultats sur chacun des sites au cours de l'exercice 2020/2021. Par la suite, des réunions avec des groupes de collaborateurs permettront d'élaborer des plans d'actions tenant compte des avis et remontées collectés lors de ces réunions dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Depuis 2016, pour encourager les modes d'organisation destinés à améliorer la qualité de vie au travail, le groupe Rémy Cointreau a mis en place le télétravail qui permet aux collaborateurs, qui le souhaitent de concilier plus facilement leur vie professionnelle et leur vie privée. Une charte de télétravail permet à l'entreprise en France de se doter d'un cadre connu de tous en la matière. Pour répondre à une demande issue de la dernière enquête de satisfaction et permettre une plus grande souplesse de ce mode de fonctionnement, nos sites proposent le télétravail occasionnel aux collaborateurs dont le poste de travail le permet depuis le mois de juillet 2019.

Au cours de l'exercice, au sein de notre filiale aux États-Unis, la direction des ressources humaines a créé et développé un programme pilote de plan de développement des collaborateurs. En fonction de la nécessité de créer des plans d'actions spécifiques pour aider les collaborateurs à acquérir de nouvelles compétences, les entretiens de mi-année ont été supprimés. Ces derniers ont été remplacés par des plans de développement qui sont désormais en place pour chaque collaborateur animé par leur responsable hiérarchique toute au long de l'année. De plus, la filiale a mis pleinement en œuvre un nouveau programme de bien-être et de santé des collaborateurs axé sur la promotion des modes de vie sains pour nos collaborateurs (nutrition, sport, bien-être mental) et également des incitations à la perte de poids ou des contributions au sevrage tabagique et à l'acquisition de matériel de *fitness*. En France, sur notre site de Cognac, la direction des ressources humaines a proposé une opération de sevrage tabagique qui a mobilisé 20 collaborateurs fumeurs qui avaient expressément exprimé le souhait d'arrêter le tabac dans le cadre de l'entreprise.

À Angers comme à Cognac, des investissements importants ont été réalisés pour améliorer les conditions de travail. Ainsi à Cognac, pour désengorger la zone flux entrants très souvent saturée, un logiciel de planification des horaires de livraison de nos transporteurs a été mis en place. L'objectif de cette plateforme collaborative est de permettre aux transporteurs de planifier leurs horaires de livraison sur les plages horaires disponibles afin de lisser les flux entrants. Cet investissement permet de réduire considérablement les temps d'attente (planification et transport) Lancé en février 2020 ce système amène de la sérénité dans les équipes logistiques avec des livraisons et des enlèvements de marchandises mieux régulés sur la journée. Nos magasiniers caristes ont gagné en visibilité sur l'activité quotidienne qu'ils sont à même de mieux gérer.

Le site de Cognac a également inauguré en février 2020 des nouveaux locaux de travail pour l'ensemble des collaborateurs du centre élaboration produits de Merpins. Ces nouveaux locaux spacieux et fonctionnels offrent aux collaborateurs un laboratoire et une salle d'analyse sensorielle modernes et équipés ainsi qu'une salle de dégustation plus moderne pour le maître de chai et son équipe. Ce nouveau bâtiment ultra moderne, aux normes les plus récentes en terme d'efficacité énergétique, se déploie de part et d'autre d'une coursive de 100 mètres de long baignée de lumière qui sert d'axe de distribution des 2 800 mètres de surface totale (en perspective des 700 mètres de surface au sol du bâtiment précédent). Des îlots de travail en *open space* ont été créés pour chaque équipe pour favoriser la communication et l'échange informel au sein de l'équipe et avec les autres équipes. Dans ces îlots chaque collaborateur dispose à présent d'un emplacement individuel de 12 m² en dehors des espaces utiles (couloirs, meubles de rangements, paliers...). Ce grand projet a également permis le regroupement de tous les collaborateurs du centre élaboration produit dans un même espace.

De plus, le groupe suit attentivement le taux de renouvellement des collaborateurs du groupe pour, le cas échéant, analyser les causes d'une éventuelle dégradation. Au titre de l'exercice 2019/2020 le groupe a procédé à 231 recrutements, principalement dans les filières de la force commerciale (22,1%), le *marketing* (16%), les métiers de la production (14,7%), et la finance (10,4%). 66,2% des recrutements sont des contrats à durée indéterminée.

Dans le même temps et sur le même périmètre, 295 départs se sont réalisés, dont les principaux motifs sont les démissions (47,2%), les départs avec accord mutuel des 2 parties (11,5%), les fins de contrat à durée déterminée (18,8%), les départs en retraite (11%). L'arrêt de nos activités sur les sociétés RC CZECH et RC SLOVAKIA a engendré le départ de 77 personnes inclus dans le nombre des départs. Les pourcentages exprimés n'incluant pas ces 77 départs.

Ainsi, le taux de renouvellement s'est établi à 13,8% de la population (Indicateur GRI Standard 401-1). L'objectif de l'entreprise est de veiller à ce que ce taux ne dépasse pas 17% tenant compte de tensions sur l'emploi dans certains marchés où le groupe opère.

Par ailleurs, le groupe continue de suivre l'évolution des effectifs comme indicateur de vigilance. Ainsi, au 31 mars 2020, l'effectif total du groupe atteint 1 853 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD et alternants).

Pour sensibiliser les collaborateurs à la prévention des risques d'accident sur le lieu de travail, l'indicateur de taux de fréquence des accidents de travail sur les sites industriels en France fait partie des critères de l'intéressement élaborés dans le cadre d'un accord collectif signé avec les partenaires sociaux.

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	Mars 2020	%	Mars 2019	%	Mars 2018	%
France	725	39,1	719	37,7	704	37,8
Europe (hors France) – Afrique	323	17,4	375	19,7	384	20,6
Amériques	366	19,8	380	19,9	377	20,3
Asie	429	23,7	434	22,7	396	21,3
TOTAL	1 853	100	1 908	100	1 861	100

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	Mars 2020	%	Mars 2019	%	Mars 2018	%
Marques du groupe	751	40,5	750	39,6	736	39,5
Distribution	967	52,2	1 077	56,4	1 050	56,4
Holding	82	4,3	81	4,0	75	4,0
TOTAL	1 853	100	1 908	100	1 861	100

L'activité distribution représente toujours plus de la moitié des effectifs du groupe (56,4%).

EFFECTIF PAR FONCTION ET MÉTIER

	Mars 2020	%	Mars 2019	%	Mars 2018	%
Commercial	538	29,0	539	28,2	537	28,9
Marketing	262	14,1	309	16,2	274	14,7
Production, achats	352	19,0	355	18,6	352	18,9
Supply Chain	137	7,4	139	7,3	157	8,4
Viellissement	157	8,5	156	8,2	158	8,5
Finances & juridique	213	11,5	217	11,4	207	11,1
Systèmes d'information	61	3,3	57	3,0	51	2,7
Ressources humaines	63	3,4	60	3,1	53	2,9
Services généraux	25	1,3	29	1,5	28	1,5
Directions générales	45	2,4	47	2,5	44	2,4
TOTAL	1 853	100	1 908	100	1 861	100

La répartition par sexe est stable ; les hommes représentent 55,5% de l'effectif, les femmes 44,5% avec des situations différentes selon les métiers et les pays (Indicateur GRI Standard 401-1).

Par métier, les hommes sont plutôt majoritairement représentés dans les métiers du vieillissement, de la maintenance et du commercial. Les femmes sont, quant à elles, plus présentes dans les métiers du *marketing*, du service client et du conditionnement.

La moyenne d'âge des effectifs du groupe Rémy Cointreau est de 40,9 ans, avec une moyenne d'âge légèrement supérieure en France (42,2 ans).

L'ancienneté moyenne des effectifs du groupe est de 8 ans avec une moyenne en France de 10,3 ans.

Le groupe suit par ailleurs, le taux d'absentéisme pour le périmètre France, Barbade et Islay. À horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland. Au titre de l'exercice clos, le taux d'absentéisme cumulé, mesuré en heures d'absence par heures travaillées théoriques est de 2,33%, stable par rapport à l'exercice précédent. Ce taux n'inclut pas les longues maladies de plus de 90 jours d'arrêt (Indicateur GRI Standard 403-2).

Par ailleurs, le taux de fréquence des accidents du travail sur les sites de production de France (hors DHG), de la Barbade et d'Islay pour 2019/2020 est de 11,21 taux exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées réelles (Indicateur GRI Standard 403-2). À horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland.

Le taux de gravité, exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par millier d'heures travaillées réelles s'est établi à 0,53 (Indicateur GRI Standard 403-2). En vue de remédier aux causes de chaque accident, des membres des comités d'hygiène et sécurité réalisent systématiquement un arbre des causes et remettent des conclusions et des recommandations au comité.

1.3.1.2 NON DISCRIMINATION ET ÉQUILIBRE SOCIAL INTERNE

Enjeu

Rémy Cointreau aspire à avoir en son sein une juste représentation des bassins d'emploi, des marchés sur lequel elle opère et de ses clients finaux. À ce titre le groupe souhaite préserver sa bonne réputation à l'égard des différentes parties prenantes pour maintenir son attractivité d'une part et garantir l'équilibre social d'autre part.

Politique

En matière d'égalité de traitement des hommes et des femmes et de non-discrimination en général, le groupe Rémy Cointreau a pris la décision de mettre en œuvre des procédures et processus internationaux qui garantissent un traitement équitable des collaborateurs du groupe. La non-discrimination sans distinction de race, de religion, de couleur, d'âge, de sexe, d'origine nationale ou tout autre facteur discriminant non basé sur des critères d'exigence professionnelle fait partie intégrante des politiques et pratiques de Rémy Cointreau, notamment dans le cadre du recrutement, des promotions, des mutations, de l'évolution des rémunérations et des actions de formation.

En terme d'évolution professionnelle Rémy Cointreau s'évertue à ne pas discriminer au moment des révisions salariales. Par exemple le guide du collaborateur remis aux collaborateurs de notre site en Suisse stipule que « L'interdiction de toute discrimination s'applique notamment à l'embauche, à l'attribution des tâches, à l'aménagement des conditions de travail, à la rémunération, à la formation et au perfectionnement professionnels, à la promotion et à la résiliation des rapports de travail ».

Ainsi, au travers des documentations remises aux collaborateurs dès leur arrivée dans une nos entités, nous rappelons les dispositions légales ou conventionnelles applicables en matière de non-discrimination et rappelons également les procédures applicables si un collaborateur était victime d'une telle situation.

Rémy Cointreau s'attache par ailleurs à ce que ses pratiques en matière d'organisation du travail et des autres temps passés dans l'entreprise visent, dans la mesure du possible, à maintenir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, permettant le bon exercice de la parentalité notamment.

En ce qui concerne les rémunérations, le groupe s'est engagé en France à décliner sa politique de rémunération en veillant à ce que la distinction hommes/femmes ne soit pas un critère pris en compte. 3 axes ont ainsi été formalisés avec un objectif et des indicateurs de mesure communs :

- pas de différence hommes/femmes sur le salaire d'embauche à compétences égales ;
- pas de différence hommes/femmes sur les augmentations individuelles de salaires à niveau de performance et ratio marché égaux ;
- analyse des écarts hommes/femmes sur le salaire de base à niveaux d'emploi, d'expérience et de performance égaux, et plan d'actions visant à les réduire.

Plans d'actions

En France, les accords collectifs traitant du travail des seniors d'une part et de l'égalité professionnelle des hommes et des femmes d'autre part, ont permis de formaliser des objectifs et des indicateurs de progrès sur les thèmes du recrutement, de la rémunération, des carrières et de la formation, des conditions de travail et de l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

De plus, des facilités en termes d'aménagement du temps de travail sont prévues pour accompagner les enfants dans une structure hospitalière. Par ailleurs, dans la mesure du possible, les réunions sont organisées dans la plage horaire de travail et les sessions de formation planifiées suffisamment tôt pour permettre aux parents d'organiser la garde éventuelle de leurs enfants. Les parties ont souhaité adapter l'application du congé solidarité famille et permettre au collaborateur concerné d'étudier avec sa hiérarchie l'aménagement de son poste en termes d'organisation du temps de travail sous forme de temps partiel quand les collaborateurs sont amenés à gérer certains événements familiaux.

Les politiques de rémunérations sont encadrées par des évaluations de rôle éclairées par une méthodologie et par une expertise externe à l'entreprise et par une évaluation de la performance fondée sur des compétences identifiées et des objectifs partagés. Les politiques de recrutement et de mobilité interne font l'objet de procédures et/ou de chartes internationales qui guident les managers et favorisent la prise de décision collégiale fondée sur des critères objectifs.

Pour continuer d'irriguer l'identité multiculturelle du groupe, favoriser la diversité, le groupe s'engage activement pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac +3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes ou de zones prioritaires. Notamment, le partenariat avec Nos Quartiers ont du Talent initié chez Rémy Martin en 2014 a poursuivi sa mobilisation en faveur de l'insertion professionnelle de jeunes diplômés issus de milieux défavorisés. Dans ce dispositif social important et solidaire, les parrains de l'entreprise ont un rôle très important auprès de tous ces jeunes en perte de confiance et soucieux de leur avenir en leur prodiguant des conseils précieux pour être meilleur en entretien de recrutement et partager leur réseau professionnel. Depuis 2014, ce dispositif a permis de contribuer à l'embauche de 44 jeunes recrutés en CDI ou CDD.

À Paris, notre site s'est associé depuis 2017 à l'action de Sport dans la Ville, principale association d'insertion par le sport qui accompagne des jeunes issus de quartiers prioritaires sur le chemin de la formation et de l'emploi. Cette année encore les collaborateurs de Paris ont été invités à participer à des ateliers CV et des simulations d'entretien pour un public éloigné de l'emploi. À Angers, le groupe a continué de faire le choix de verser sa taxe d'apprentissage à des organismes, écoles ou structures accompagnantes favorisant l'insertion des travailleurs handicapés.

En 2019 le site de Cognac a continué de maintenir un taux d'emploi de travailleurs handicapés sur l'entité Rémy Martin conforme à l'obligation légale de 6% malgré une forte augmentation de l'effectif intérimaire pris en compte dans l'effectif d'assujettissement. Rémy Martin poursuit avec succès son effort d'insertion des personnes en situation de handicap que ce soit en CDI, en intérim ou par le biais des centres d'aides par le travail de Cognac.

Afin de former les talents de demain, Rémy Cointreau s'engage dans l'apprentissage. Sur les trois sites français, de jeunes apprentis (niveau Bac pro à Bac +5) apprennent un métier, dans la perspective de développer rapidement la rigueur, la créativité et le professionnalisme attendus dans le monde professionnel. Le groupe Rémy Cointreau a donc poursuivi sa politique volontariste en matière de formation en alternance, avec le renouvellement des contrats d'alternance venus à échéance quand cela est nécessaire et le recrutement de nouveaux contrats sur de nouveaux métiers. À fin mars 2020, la part de ces contrats représente 3,86% de l'effectif en France.

De plus, chaque stagiaire bénéficie en outre d'un entretien avant son départ pour faire un point sur sa formation au sein du groupe et partager la vision de son orientation future.

Enfin, dans l'optique de développer les compétences internationales des jeunes talents, Rémy Cointreau propose des contrats de volontariat international en entreprise (VIE), partout à travers le monde.

Le groupe suit le ratio Managers Femme/Managers Homme qui s'est établi au titre de l'exercice 2019/2020 au niveau du groupe à 45,5% et qui est en augmentation par rapport à l'exercice précédent (44%). De plus, en France, nous suivons l'indicateur d'écart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes par année civile. En 2020, celui-ci s'établissait à 1,39% qui traduit un de taux de promotion (proportion de salariés promus au sens de la catégorie socio-professionnelle) de 2,3% pour les femmes contre 2,5% pour les hommes. Cet indicateur fait partie du calcul de l'Index de l'égalité femmes-hommes tel que défini par le décret relatif aux modalités d'application et paru au Journal Officiel le 9 janvier 2019. Il est à noter que plus l'indicateur d'écart pondéré est négatif plus un écart de promotions en faveur des femmes est constaté. Par ailleurs, l'index de l'égalité femmes-hommes sera publié par le groupe au cours de l'exercice 2020/2021 dans le respect des dispositions légales.

Le groupe veille par ailleurs à l'équité dans l'accès à la formation des collaboratrices et des collaborateurs. Ainsi, au cours de l'exercice 2019/2020, le ratio Femme/Homme ayant bénéficié d'au moins une formation s'est établi à 44,8% cohérent avec la répartition Femme/Homme dans le groupe (44,5%) et avec le ratio de l'exercice précédent (44%).

1.3.1.3 FORMATION INTERNE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Enjeu

L'enjeu pour Rémy Cointreau est de pouvoir maintenir l'adéquation entre les besoins de qualification de l'entreprise en maintenant et développant le niveau de compétence de ses collaborateurs. La politique de ressources humaines doit constamment anticiper les besoins du groupe et c'est plus particulièrement le cas en matière de formation.

Politique

Rémy Cointreau s'engage à favoriser le développement des compétences, notamment par la formation interne, nécessaire à la transmission des savoir-faire indispensables à l'élaboration de nos produits d'exception.

Rémy Cointreau soutient aussi le développement de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité d'enrichir leur expérience professionnelles par des opportunités de mobilité professionnelle et géographique.

Plans d'actions

Rémy Cointreau a maintenu ses outils internationaux pour favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs. Les processus d'évaluation de la performance, de plans de succession, les politiques de formation et de mobilité internationale, chacun animé par une ressource dédiée au sein du siège, portent résolument l'accent sur la mise en place de plans d'actions collectifs ou individualisés visant à supporter les projets professionnels des hommes et des femmes du groupe, à encourager le développement des compétences et à favoriser la performance des équipes.

Par l'activité fortement internationale du groupe, 60,8% de l'effectif de Rémy Cointreau est situé hors de France au 31 mars 2020. Rémy Cointreau fait le pari que la dimension multiculturelle du groupe représente un atout majeur dans son développement international. La mobilité internationale – professionnelle et géographique – contribue à diffuser largement les valeurs du groupe au sein de son organisation. À cet effet, Rémy Cointreau a formalisé une politique de mobilité internationale qui cherche, par une homogénéisation et standardisation des pratiques (normes communes mondiales) à favoriser les mobilités internationales pour répondre aux besoins du groupe que sont le développement de carrière des collaborateurs, ou l'affectation à l'étranger à la demande du collaborateur.

Le parti pris de la diversité s'exprime également dans la volonté du groupe de favoriser la constitution d'équipes associant des hommes et des femmes d'âge, de formation et d'expérience professionnelle variés.

En particulier, un processus d'identification des postes clés, partagé avec le comité exécutif, permet de s'assurer que le groupe dispose en son sein des compétences nécessaires à son développement et/ou oriente les décisions ressources humaines pour garantir la pérennité de l'organisation.

La formation est orientée vers le partage des expériences dans tous les pays où le groupe est implanté. Rémy Cointreau encourage ses collaborateurs à être acteurs de leur mobilité et de leur développement professionnel. En étroite collaboration avec leur direction des ressources humaines, les managers participent activement au plan de développement des compétences et à la gestion des parcours de carrière de leurs équipes.

Au titre de l'exercice 2019/2020, le groupe a mis en place un indicateur de suivi exprimé en pourcentage de collaborateurs qui ont bénéficié d'au moins une formation par an. Au titre de cet exercice, cet indicateur pour le périmètre couvert (hors Europe et Domaines des Hautes Glaces) ressort à 73,6% de la population. L'ambition pour le groupe est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production Monde et filiales commerciales de plus de 20 personnes et de maintenir ce taux au-dessus de 50%.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2019/2020 le nombre d'heures de formation déclarées sur l'ensemble du périmètre du groupe, hors Europe et France incluse, pour les collaborateurs en contrat à durée indéterminée a été de 31 677 heures dont 15 539 pour les femmes et 16 138 pour les hommes (Indicateur GRI Standard 404-1). L'objectif est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production Monde et filiales commerciales de plus de 20 personnes.

Par exemple, chez Rémy Martin, sur notre site de Cognac, pour accompagner la mise en place du travail en *open space* qui peut susciter des appréhensions des collaborateurs au sein du nouveau centre élaboration produit et prochainement au siège social de cette société un programme de formation spécifique a démarré en septembre 2019. Il était important de lancer en amont une action de formation pour accompagner ce changement majeur et rassurer les collaborateurs. À ce jour, 63 collaborateurs ont participé aux 3 jours de ce module. Cette formation qui apporte des clés de lecture du comportement, essentielles pour mieux communiquer et mieux travailler dans un environnement en *open space* où la prise en compte de l'autre et de ses besoins est essentiel pour construire et maintenir l'harmonie dans la relation de travail quotidienne.

Une bonne compréhension de la culture d'entreprise est un gage de performance. Rémy Cointreau veille à accompagner ses nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonctions en leur offrant, à travers des parcours d'intégration, la possibilité de découvrir les valeurs, l'histoire de nos maisons et la culture managériale si spécifique de Rémy Cointreau. Plus particulièrement, en France, le système de parrainage est un élément à part entière du programme d'intégration. L'objectif est de donner des clés aux nouveaux collaborateurs pour faciliter leur intégration en découvrant rapidement la culture de l'entreprise. Chaque nouvel arrivant en CDI au sein de Rémy Cointreau se voit attribuer un parrain ou une marraine. Celui-ci ou celle-ci partage son expérience dans tous les aspects de la vie en entreprise et est un interlocuteur privilégié qui aide le collaborateur à s'orienter au sein de l'entreprise à son arrivée et lors de ses premiers mois.

1.3.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Les informations environnementales proviennent des sites de production de Cognac (France), d'Angers (France), de la Barbade et d'Islay (Écosse), du site administratif de Paris ainsi que des sociétés Domaines Rémy Martin (France), Domaine des Hautes Glaces (France) et Westland (USA). Le site de stockage d'eaux-de-vie à Cognac est classé Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie en cours de vieillissement. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).

Les filiales de distribution ne font pas partie des informations ci-dessous, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs. Le périmètre d'application de chaque indicateur est précisé dans le chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs ».

1.3.2.1 AGRICULTURE DURABLE

Enjeu

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester leader d'une agriculture économiquement compétitive, tout en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, Rémy Cointreau se doit de participer à la protection des terroirs et des ressources naturelles qui sont la source même de la qualité exceptionnelle de ses produits.

L'enjeu majeur est de pérenniser la production de nos matières premières agricoles, en protégeant les savoir-faire et en valorisant les pratiques viticoles et agricoles de nos partenaires fournisseurs.

Politique

L'un des axes prioritaires du plan RSE 2020 est la préservation de l'environnement : « *Rendre à la terre ce qu'elle nous prête* ». Depuis sa création, Rémy Cointreau a fait de son engagement environnemental un levier durable de sa réussite économique grâce notamment à une politique ambitieuse de certifications pour reconnaître les efforts menés et guider les pratiques culturelles.

Partout dans le monde où le groupe est présent, les maisons de Rémy Cointreau sont impliquées dans la préservation des terres qu'elles exploitent, directement ou indirectement. Entretenir et respecter les terroirs dans lesquels elles puisent le caractère et la typicité des produits est un acte vital. Le sol, le climat, l'air, la biodiversité, les modes de production : chaque région est particulière. Les terroirs sont les creusets au sein desquels se transmettent des traditions et s'élaborent de nouveaux savoir-faire. Petites parcelles sur une immense planète, ils sont les lieux où les femmes et les hommes répètent des gestes ancestraux, enrichis à chaque étape par l'intuition de chacun. Toutes les dimensions d'un terroir contribuent à la particularité des spiritueux de Rémy Cointreau : géographique, humaine, culturelle. La qualité de l'environnement, la richesse de la biodiversité contribuent directement à l'excellence des produits.

Sur le site de Cognac, la vigne offre ses produits à Rémy Martin et ses fruits font l'excellence des eaux-de-vie de ses cognacs. Afin d'en tirer le meilleur, Rémy Martin mise sur un partenaire de confiance auprès duquel il s'approvisionne depuis 1966 : la coopérative agricole Alliance Fine Champagne (AFC). Cette structure coopérative l'accompagne dans son développement. Ce partenariat incarne les efforts du groupe dans la préservation de l'environnement. Rémy Martin dispose également de vignobles en propre, regroupés dans les Domaines Rémy Martin. Ces derniers constituent aujourd'hui une véritable plateforme d'expérimentations en matière de viticulture

innovante et respectueuse de l'environnement pour promouvoir la politique du groupe.

Plans d'actions

La politique de préservation des terroirs se traduit par le déploiement d'une agriculture responsable et durable pour la production de toutes nos matières premières, avec l'ambition que l'intégralité des terres utilisées bénéficient d'un référentiel ou label d'agriculture responsable et durable.

L'année 2017/2018 avait été l'occasion d'une première cartographie mondiale des terroirs avec la création d'un nouvel indicateur pour prouver et piloter cet engagement. Cette première étape a permis d'estimer les surfaces agricoles utilisées pour les approvisionnements stratégiques de Rémy Cointreau :

- surfaces viticoles pour les cognacs Rémy Martin, LOUIS XIII et le brandy St-Rémy ;
- surfaces de terres céréalières pour les whiskies Bruichladdich, Westland et Domaine des Hautes Glaces ;
- surfaces de terres consacrées à la culture de la canne à sucre pour le rhum Mount Gay ;
- surfaces de terres consacrées à la culture d'orangers pour la liqueur Cointreau.

Cette année, sur la base des informations collectées, ce sont un peu plus de 15 000 hectares de terres agricoles et viticoles qui sont, au total, utilisés par Rémy Cointreau.

Grâce aux actions menées principalement par les sites de Cognac, d'Angers et de Westland, le taux de surfaces gérées en agriculture durable atteint 58%. Il est en progression régulière depuis deux ans (36% en 2017/2018, 52% en 2018/2019).

L'ambition du groupe est que la totalité des surfaces agricoles essentielles à ses marques soient cultivées dans un modèle d'agriculture responsable et durable d'ici 2025 (Plan RSE 2025).

En lien avec cet objectif, une réunion s'est tenue pendant trois jours en septembre 2019 sur l'île d'Islay (*Creators' Conference*). Elle a regroupé l'ensemble des créateurs de produits du groupe sur le thème de l'agriculture responsable et durable et de la préservation des terroirs. Des experts externes ont partagé leurs connaissances avec nos collaborateurs sur les spécificités qualitatives des terroirs et les impacts du réchauffement climatique sur les pratiques agricoles.

Adopter des modes de culture respectueux de l'environnement sur le site de Cognac

Les Domaines Rémy Martin poursuivent leur contribution à la recherche de l'excellence environnementale de la viticulture française, en lien avec la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et des fertilisants.

Ils sont membres du réseau Ecophyto, initiative nationale issue du Grenelle de l'environnement et pilotée par le ministère de l'Agriculture. Elle vise à diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires et réduire ainsi la pollution des sols.

Sur les 235 hectares de vignoble des Domaines Rémy Martin, 32 hectares sont dédiés aux expérimentations viticoles, agronomiques et environnementales. Ces essais visent à répondre à différents enjeux tels que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la production d'eaux-de-vie de qualité en lien avec le changement climatique et le développement de nouvelles technologies.

Une attention particulière est portée à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Elles sont considérées comme une réelle voie d'avenir dans l'amélioration de la connaissance du vignoble,

l'adaptation des pratiques et l'optimisation des travaux d'un point de vue technique, économique et environnemental.

Plusieurs outils ont été testés cette année, au sol ou dans les airs, pour réaliser des cartographies parcellaires (capteurs embarqués ou aériens sur drones). Ils permettent d'évaluer l'intensité de la végétation et donc la vigueur de la vigne au sein d'une même parcelle. Sur un hectare, ce sont près de 5 500 mesures qui sont réalisées et qui permettent ensuite d'optimiser les pratiques pour diminuer les intrants. Le but de ces essais est de pouvoir réduire l'usage des produits phytosanitaires en fonction des mesures effectuées.

D'autres études sont également menées sur :

- l'utilisation des produits de biocontrôle pour la lutte contre les maladies de la vigne :

Le projet Biocontrôle et Équilibre des Écosystèmes (BEE) est une expérimentation inédite en Charente.

Dans le cadre du plan Ecophyto 2, les Domaines Rémy Martin ont mis en place en 2018 une plateforme expérimentale pionnière sur le territoire avec l'Institut Français de la Vigne (IFV). L'objectif est de tester des systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires via l'introduction de produits de biocontrôle sans altérer la qualité des eaux-de-vie.

Des tests qualitatifs et quantitatifs ont été effectués jusqu'aux eaux-de-vie sur deux années très différentes et montrent des variations de comportement de la vigne essentiellement liées aux conditions climatiques.

L'étude se poursuivra jusqu'en 2023 afin d'étudier plus largement le comportement de la vigne face à cette nouvelle conduite de culture ;

- l'usage des engrais verts :

Les Domaines Rémy Martin étudient l'implantation et la gestion de couverts hivernaux de type engrais verts. L'objectif est de générer une biomasse végétale importante lors de la phase de repos végétatif de la vigne (automne-hiver-début de printemps), de capter l'azote (sol et atmosphérique) et de le restituer à la vigne en période végétative pour diminuer les apports exogènes. Outre le fait que cette pratique limite les effets de l'érosion et du lessivage, elle permet également de réduire l'usage des fertilisants et de favoriser le développement de la biodiversité du sol ;

- la sélection de cépages résistants :

L'étude porte sur de nouvelles alternatives à la lutte contre le mildiou et l'oïdium, à l'aide de nouveaux cépages sélectionnés par la station viticole du BNIC (Bureau national interprofessionnel du cognac) et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). La phase de sélection en cours a permis de retenir trois cépages différents qui ont été plantés en 2018. Les aptitudes culturales et les aspects qualitatifs de ces cépages sont en cours d'études ;

- les outils d'aide à la décision (OAD) :

Ces outils servent à évaluer la pression parasitaire sur le vignoble (maladies principales de la vigne) en lien avec des informations météorologiques, que ce soit à l'échelle locale ou régionale. Le but de l'étude est de tester la pertinence et la fiabilité des informations fournies utilisées pour la maîtrise des maladies du vignoble.

Dès 2012, les Domaines Rémy Martin, qualifiés agriculture raisonnée depuis 2009, ont obtenu le niveau 3 de la certification agriculture à haute valeur environnementale (HVE), délivrée par l'AFNOR. Récompensant les actions menées pour la préservation

de la biodiversité et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, il s'agit d'une reconnaissance de l'effort fourni et d'un guide pour l'activité quotidienne.

Cette certification a été une nouvelle fois renouvelée pour 3 ans en 2018. À ce titre, les Domaines Rémy Martin sont inscrits dans l'annuaire national des exploitations certifiées HVE niveau 3.

En lien avec cette certification, la formation des collaborateurs continue à porter régulièrement sur la gestion et l'usage responsable des produits de traitement (indicateur GRI Standard 404-1).

Rémy Cointreau souhaite associer à cette démarche non seulement ses collaborateurs internes mais aussi tous les viticulteurs et bouilleurs de cru de la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC) dans la mise en place de certifications HVE.

Depuis 2016, un groupe de travail spécifique RSE 2020 a été créé au sein de l'AFC afin d'établir un projet de certification HVE et de communiquer auprès de la coopérative les objectifs du plan RSE Rémy Cointreau.

Cette année, une partie des travaux du groupe a été consacrée à la mise en œuvre des objectifs du plan RSE 2025 :

- certifications HVE des exploitations de la coopérative ;
- lutte contre le réchauffement climatique ;
- gestion de l'eau et des effluents liquides.

Dans le cadre du plan RSE 2020, les objectifs fixés étaient les suivants :

- 100% des adhérents de la coopérative engagés dans la démarche environnementale en 2020 ;
- 50% des viticulteurs certifiés HVE niveau 3 en 2022 (en surface de vignes).

La plaquette d'information environnementale HVE du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a été diffusée auprès de tous les viticulteurs de l'AFC. De nombreuses réunions « Rencontres avec La Maison Rémy Martin » ont été organisées afin d'encourager les viticulteurs à s'engager dans la démarche AHVE. Ces rencontres avaient pour but de présenter les ambitions de l'AFC et de Rémy Martin en termes de certification HVE. Près de 20 réunions animées par les ingénieurs Conseil Viticulture Œnologie et le Maître de Chai de Rémy Martin ont favorisé des échanges directs et constructifs s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs de certification HVE.

Cette année, 123 viticulteurs ont suivi les deux jours de formation correspondant à l'engagement au niveau 1 de l'AHVE, intégrant le référentiel local Viticulture Durable. Depuis 5 ans, tous les viticulteurs se sont donc engagés dans une démarche environnementale, ce qui représente 100% des surfaces viticoles de la coopérative.

Le premier objectif du plan RSE 2020 est donc atteint. Quant au second objectif, il est largement dépassé puisque cette année, 41 viticulteurs ont obtenu la certification HVE de niveau 3, le niveau le plus élevé d'engagement de cette certification. Les viticulteurs certifiés sont maintenant au nombre de 224, ce qui représente 50% des surfaces viticoles de la coopérative. L'objectif initial du plan RSE 2020 a donc été obtenu avec deux ans d'avance.

Avec l'atteinte de ces objectifs HVE, l'AFC répond également à ceux du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) engagé dans une démarche de certification environnementale grâce à un nouveau référentiel local « viticulture durable ».

Le déploiement du projet de certification de l'AFC a également fortement contribué à ce que la région des Charentes devienne l'une des régions les plus engagées dans les démarches de

certification HVE: ces 224 viticulteurs représentent 83% de la totalité des exploitations charentaises de niveau 3.

Depuis deux ans, Rémy Martin procède à une remise annuelle de prix « Centaure de l'Environnement », afin de récompenser les viticulteurs certifiés HVE. Ce prix a été décerné cette année à 62 viticulteurs, en récompense de leurs efforts et de leurs engagements dans l'excellence environnementale en 2019.

Afin de partager plus largement la démarche de certification de l'AFC, un dossier de presse digital composé de 9 vidéos a été mis en ligne (env.remymartin.com). Il aborde factuellement la démarche environnementale de Rémy Martin, en mettant en avant les différentes initiatives menées par l'AFC et les Domaines Rémy Martin.

La société Rémy Martin a à cœur d'établir un lien étroit avec les viticulteurs et tient à leur apporter toutes les informations attendues sur le partenariat et la société elle-même. C'est dans ce dessein qu'a été créée la Lettre Rémysphère. Elle a été pensée comme un rendez-vous au rythme de la vigne et du travail viticole : floraison, vendanges, distillation.

Distribuée sous format papier, cette lettre est également consultable sur le site remysphere.com, qui informe également régulièrement les viticulteurs sur les résultats du groupe, l'actualité des marques et la conjoncture économique ainsi que sur les évolutions techniques. Le site intègre également un point RSE régulier dans une rubrique dédiée et communique ainsi des informations sur l'avancement du projet AHVE.

Le « Guide qualité de la Maison Rémy Martin » est également un lien fort avec l'AFC. Revu dans le cadre de la Commission « Environnement & Qualité » de la coopérative, cet ouvrage collectif rassemble des conseils pratiques en matière de certification environnementale HVE, de sécurité alimentaire et de qualité des vins et eaux-de-vie. La première partie de ce document est dédiée à la présentation de la politique RSE de Rémy Cointreau.

Toujours avec la volonté de se projeter vers l'avenir, une rencontre a également été organisée cette année entre les viticulteurs de l'AFC et deux experts d'un sujet d'actualité : la viticulture de précision. Dans ce cadre, ont été abordés des points portant sur les avancées technologiques et numériques de l'agriculture et les transferts possibles vers la viticulture. La création de ces espaces de débat est particulièrement appréciée par nos partenaires viticulteurs car ils leur permettent de partager leurs difficultés, leurs attentes et leurs demandes d'informations face aux futurs défis de la viticulture.

Site d'Islay : acquisition de parcelles de terre et mise en œuvre de l'agriculture durable

Les actions de nos équipes d'Islay en Écosse (PHD : *Progressive Hebridean Distillers*, qui regroupent les marques Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore et The Botanist) contribuent à révéler les potentialités de leur terroir. La réimplantation de différentes variétés d'orge traditionnelle et la préservation du *Bere Barley* sont désormais à l'actif de la maison qui s'approvisionne également avec de l'orge produite au bord du Moray Firth, au nord-est de l'Écosse. Issue de l'agriculture biologique, la rotation des cultures y est respectée sur cinq récoltes, afin de préserver la fertilité du sol.

En 2018/2019, quinze hectares de terre ont été acquis par PHD afin d'y développer des programmes d'études de pratiques d'agriculture durable. Ces parcelles de terre permettront aussi de tester différentes variétés d'orge.

Fin 2018, un *Croft Summit*, associant également des représentants du Domaine des Hautes Glaces et de Westland, a été organisé à Islay afin d'échanger sur les différentes façons de cultiver les

parcelles acquises, et ce de la manière la plus responsable possible. Plusieurs spécialistes et experts des sols et cultures, agriculteurs Bio et chercheurs du monde entier, ont participé à cette rencontre et ont pu échanger avec les équipes de PHD pour élaborer un projet d'envergure : plusieurs variétés d'orge seront plantées sur les parcelles d'essai pour tester les plus adaptées au terroir de l'île, et ce sans utiliser de produits de synthèse. Le but est de développer une meilleure connaissance des conditions de culture locale et d'adapter les pratiques agricoles pour préserver le terroir.

À terme, il s'agira d'en faire profiter le reste des agriculteurs de l'île. Ceci confirme la volonté de PHD d'être au plus près de ses partenaires agriculteurs et d'être un réel acteur du développement durable des terroirs de l'île d'Islay. Dans ce cadre, des tests de culture de seigle sont effectués sur l'île. Ceci pourrait être une alternative à la culture intensive de l'orge.

Depuis un an, la distillerie Bruichladdich est certifiée conformément à la législation de l'UE relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du conseil).

Enfin, en mai 2020, la distillerie Bruichladdich a été certifiée "B Corporation" (B-Corp).

Cet excellent résultat récompense Bruichladdich pour son niveau de performance sociale et environnementale. A ce titre, la distillerie rejoint, à l'échelle mondiale, un cercle de plus de 3000 entreprises qui ont mis en place une démarche rigoureuse dans leurs prises de décisions, intégrant, au-delà de la rentabilité, une dimension humaine et responsable vis-à-vis de la planète.

Développer des opportunités de carrière pour 80 salariés, optimiser les avantages sociaux et les programmes de formation, mais aussi privilégier, dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux, font partie des actions menées par la société Bruichladdich et qui sont caractéristiques d'une entreprise communautaire. De plus, pour les années qui viennent, Bruichladdich a un programme ambitieux de développement durable, en lien avec les quinze hectares de terrains réservés à la recherche et développement sur l'agriculture responsable.

Cette certification conforte la pertinence de la mission d'entreprise que s'est fixé Bruichladdich depuis 2011: transparence, développement durable et intérêt communautaire.

Cointreau : mesurer le déploiement de l'agriculture durable pour la production d'oranges

En 2018, Cointreau a lancé son projet « Orange & Terroir », qui s'articule autour de quatre axes principaux :

- le déploiement de l'agriculture responsable et durable ;
- la préservation de l'environnement ;
- la construction de partenariats avec les fournisseurs, dans le modèle de la coopérative viticole AFC de Cognac ;
- la recherche d'un référentiel international d'agriculture responsable et durable.

L'engagement dans une agriculture responsable et durable des fournisseurs d'oranges est donc primordial.

Afin d'évaluer concrètement cet engagement, Cointreau a édité son propre référentiel interne « Agriculture durable », basé sur le référentiel HVE français, et a retenu le référentiel international GLOBALG.A.P, dans son volet *Fruit and Vegetables Certification*.

Après un premier audit réalisé en 2019, de nouveaux contrôles ont été effectués cette année. Les résultats obtenus montrent une réelle volonté de déployer un modèle d'agriculture durable chez nos fournisseurs.

Ceci est prouvé par une rapide évolution, en un an, du taux de surfaces agricoles cultivées selon un modèle d'agriculture responsable pour nos approvisionnements en oranges. Il est près de 50% cette année.

L'objectif inscrit dans le plan RSE 2025 est qu'à terme, toutes les oranges à la base de la production de la liqueur Cointreau soient issues de filières durables.

St-Rémy : sensibilisation des fournisseurs à l'agriculture durable

En 2018/2019, afin de sensibiliser nos fournisseurs au projet « Agriculture durable » de Rémy Cointreau, une réunion d'information a été réalisée avec le principal fournisseur d'eaux-de-vie.

Cela a permis d'aborder les points suivants :

- présentation de la politique RSE de Rémy Cointreau ;
- mode de calcul des surfaces utilisées pour les approvisionnements ;
- pratiques agricoles mises en œuvre ;
- émissions carbone associées à la production des eaux-de-vie.

À la suite de cette rencontre, un questionnaire a été diffusé auprès des principales coopératives de production de vins afin de regrouper les informations environnementales sur leurs pratiques viticoles. L'exploitation en cours des réponses nous donnera une première cartographie des modes de cultures des surfaces viticoles à la base de nos approvisionnements tous situés en France. Ceci nous permettra de bâtir un plan d'action concret afin de répondre à l'objectif du plan RSE 2025 (totalité des approvisionnements agricoles issue d'une agriculture responsable et durable).

Une nouvelle lettre d'information est maintenant également publiée à destination de nos collaborateurs. En fonction de l'actualité, elle est envoyée sur une base mensuelle et aborde les sujets RSE en lien avec l'agriculture et la viticulture durables en France et en Europe.

La préservation des ressources naturelles à la Barbade

À la Barbade, Rémy Cointreau intègre la préservation des ressources naturelles dans l'ensemble de ses activités. Mount Gay contribue à retrouver les savoir-faire d'origine de la culture de la canne à sucre. Tout en organisant une meilleure maîtrise de la matière première, le travail engagé par le groupe sur la redécouverte des spécificités locales de la canne à sucre est à l'origine d'une prise de conscience collective.

Après le rachat de la distillerie Mount Gay, le groupe a acquis, en 2018, 134 hectares de terres de production de canne à sucre : il continue d'y expérimenter de nouveaux modes de cultures biologiques et de permaculture avec les conseils de spécialistes mondiaux de la culture des sols. Chaque parcelle est identifiée afin de suivre le résultat des essais des différents modes de production testés : culture biologique, rotation des cultures et permaculture. L'objectif est de convertir entièrement la plantation à l'agriculture biologique d'ici cinq ans.

En lien avec le projet « Agriculture durable et responsable » du groupe, des actions ont été lancées cette année visant à assurer un approvisionnement responsable pour les matières premières agricoles de Mount Gay.

Domaine des Hautes Glaces et développement local

Né des cultures de céréales environnantes, le Domaine des Hautes Glaces élabore – pour l'instant à petite échelle – des produits nés d'un projet de développement local, où les agriculteurs sont partenaires et engagés. La jeune marque affiche son rapport au

territoire, encourageant par exemple la rotation des cultures pour une meilleure vie des sols et de nouveaux équilibres fondés sur l'agroéconomie.

Le projet entre naturellement en résonance avec les valeurs du groupe. Le Domaine des Hautes Glaces travaille avec les agriculteurs locaux pour développer de nouvelles cultures d'orge, de seigle, d'épeautre, d'avoine et de triticale bio. La création de cette nouvelle filière rurale pour le whisky offre une nouvelle vision pour le territoire et son développement, et des débouchés pérennes à la conversion de fermes en agriculture biologique. Le Domaine des Hautes Glaces met ainsi en avant la vérité des sols, des climats et des espaces.

Le groupe explore et fait renaître des savoir-faire pluri-centenaires locaux, loin des standards et des stéréotypes. Jusqu'à l'alambic, réalisé par un chaudronnier voisin, chauffé par un brûleur à granulés de bois. Cette année, l'un des produits de la distillerie est vendu dans une bouteille confectionnée selon la technique du verre soufflé à la bouche par un verrier local avant d'être placée dans un coffret en bois produit avec des matériaux des environs.

Depuis un an, la distillerie du Domaine des Hautes Glaces est certifiée conformément à la législation de l'UE relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du conseil).

Westland et rotation des cultures

Westland, implanté aux États-Unis à Seattle, a rejoint le groupe début 2017 et produit des whiskeys single malt, exclusivement à base d'orge produite localement.

En lien avec le plan RSE 2025, Westland s'engage dans une agriculture durable et responsable. Pour cela, des acquisitions de terres agricoles ont été faites pour y étudier la rotation des cultures et les pratiques agricoles préservant l'environnement et la biodiversité.

Pour soutenir cette action, Westland a lancé plusieurs partenariats de recherche depuis 2015 avec des universités locales sur l'étude d'un système agricole plus durable. Cette année, un nouveau partenariat est dédié à la recherche de variétés endémiques anciennes d'orge.

Westland s'inscrit également cette année dans le projet RSE 2025 « Agriculture responsable et durable » en augmentant le nombre de ses fournisseurs en orge durable. En un an, le taux de surfaces agricoles cultivées selon un modèle d'agriculture responsable pour les approvisionnements en orge est monté à près de 30%.

1.3.2.2 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Enjeu

La préservation de la biodiversité est devenue un enjeu majeur. Les milieux naturels, tels que les terres agricoles et forestières, sont fragilisés. Les terroirs, la production des matières premières (céréales, vigne, canne à sucre, oranges, bois, etc.) peuvent être affectés par cette fragilisation. De ce fait, Rémy Cointreau se doit d'être un acteur de la préservation de la biodiversité. C'est également un enjeu de réputation pour le groupe auprès de ses clients.

Politique

Rémy Cointreau donne la priorité au développement à long terme de ses marques. Elles partagent toutes ainsi des valeurs communes fortes parmi lesquelles agriculture responsable et biodiversité sont centrales.

Comme il l'a déjà été mentionné dans le paragraphe précédent (1.3.2.1 Agriculture durable), partout dans le monde où le groupe est présent, Rémy Cointreau est impliqué dans la préservation des terres exploitées directement ou indirectement. La biodiversité de chaque

région est particulière et contribue fortement à la particularité des spiritueux de Rémy Cointreau. Il est vital que le groupe mette en œuvre des actions de préservation de cette biodiversité, en lien avec les terroirs et les ressources naturelles utilisées.

De la Charente au Nord-Ouest Pacifique Américain, Rémy Cointreau porte donc une attention toute particulière aux territoires et veille à défendre leur biodiversité pour assurer leur pérennité et continuer à créer des produits d'exception.

En lien avec cet engagement, Rémy Cointreau continue de soutenir l'initiative « act4nature » et se joint ainsi aux grands groupes français qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. À ce titre, Rémy Cointreau a signé une déclaration collective portant sur l'intégration de la nature (faune, flore, écosystèmes, etc.) dans la stratégie de l'entreprise. Le but est d'agir concrètement pour la conservation et la restauration de la biodiversité. Rémy Cointreau a retenu 6 engagements majeurs concernant l'engagement des collaborateurs, les pratiques agricoles, la certification HVE en France et la préservation des terroirs, des forêts et des abeilles.

Plans d'actions

Site de Cognac

Parce que la couverture forestière contribue à protéger la biodiversité par la sauvegarde d'habitats naturels, Rémy Martin est engagé en France, depuis près de dix ans, pour la préservation de la forêt à travers une opération de mécénat en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) :

- **2010/2012** : financement d'un programme de plantation de 115 000 chênes d'une quarantaine d'hectares dans la forêt domaniale de Senonches en Eure-et-Loir en France.

L'objectif était de remplacer les essences forestières existant dans ces parcelles (sapins de Sitka et sapins de Douglas) par du chêne sessile, favorisant de meilleure façon la biodiversité en étant mieux adapté au climat, au relief et au sol de la région ;

- **2013/2014** : financement à Cognac des travaux de rénovation du Parc François 1^{er} fortement détruit lors de la tempête de 1999.

Le réaménagement effectué s'inscrit dans la ligne de l'étude paysagère souhaitée par la commune avec une plantation de plus de 300 chênes et un observatoire en structure bois qui a été installé sur un promontoire naturel. De plus, un sentier de découverte de la faune et de la flore a été créé, avec la mise en place de panneaux d'information pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité ;

- **2015/2016** : financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de La Braconne Bois-Blanc.

Située à l'est d'Angoulême, cette forêt constitue le plus vaste ensemble boisé de la Charente et a subi également la tempête de 1999. Afin de sensibiliser les différents publics à la protection de la forêt en leur garantissant un accueil de qualité, en leur permettant de découvrir la forêt de façon ludique et innovante, l'ONF a développé un sentier multimédia et a fait appel à de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour porter les messages (application pour *smartphones*) ;

- **2016/2017** : financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de Vouillé Saint-Hilaire (Poitou-Charentes). Avec la volonté de sensibiliser le public à la biodiversité, le projet portait sur l'afforestation d'une parcelle et la plantation de 300 chênes à proximité d'un site d'accueil ;

- **2017/2018** : financement d'une opération de mécénat pour assurer l'avenir de la forêt domaniale de Moulrières, dans la Vienne. Le projet portait sur le renouvellement forestier avec le

reboisement d'une douzaine d'hectares de chênes plus résistants à la sécheresse ;

- **2018/2019** : financement de deux opérations de mécénat portant sur le développement du chêne pédonculé.

Un premier projet intitulé « Renaissance » a pour but de créer un réseau d'îlots de plantation pour connaître la capacité d'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé en Poitou-Charentes. Le second projet porte sur des travaux d'implantation de chênes pédonculés en forêt domaniale de Monnaie (Maine-et-Loire) afin de valoriser et préserver cette essence de chênes dans cette forêt.

Un accent tout particulier sera mis dans les années à venir sur le développement du chêne pédonculé, caractéristique de l'élaboration des cognacs Rémy Martin.

Des contacts sont également noués aujourd'hui avec l'ONF et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) pour identifier des partenariats possibles sur des projets de reforestation labellisés Bas Carbone.

Cette année, Rémy Martin a renouvelé son partenariat avec l'association « Un toit pour les abeilles » et un nouvel apiculteur engagé dans la production de miel Bio. Dix ruches ont été installées en Charente, au cœur de la forêt de Bel-Air. Ceci garantit un environnement préservé éloigné de sources de pollution.

Le miel produit est certifié Agriculture Biologique et labellisé Bio Sud-Ouest France. Comme chaque année, il a été distribué à tous les collaborateurs en France. Chaque pot est accompagné d'un dépliant pédagogique sur l'importance de la protection des abeilles.

Les Domaines Rémy Martin, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, effectuent un suivi écologique d'une parcelle en bord de Charente : des relevés floristiques et faunistiques ont été réalisés en 2017 et sont renouvelés tous les 3 ans. Ils permettent d'améliorer la gestion du boisement et de préserver la biodiversité de la parcelle. Les suivis effectués à ce jour montrent une amélioration de la diversité des espèces dans la parcelle. La plantation de certaines essences d'arbres (peupliers, frênes...) dans cette parcelle joue également un rôle important dans la filtration de l'eau potable et contribue à la préservation de la biodiversité (indicateur GRI Standard 304-3). Le premier diagnostic effectué a mis en avant une diversité floristique élevée, la présence de quatre espèces végétales remarquables présentes sur la rive de la Charente et quatorze espèces animales remarquables, également à proximité du bord de Charente.

Cette année, un bilan forestier a été effectué sur la parcelle. Les résultats sont très satisfaisants et montrent que le boisement suit un développement régulier. Ceci prouve que les objectifs environnementaux de préservation de la biodiversité n'ont pas d'impact négatif sur le développement des arbres plantés. La parcelle répond donc à ses deux engagements de bioséquestration efficace du carbone atmosphérique et de préservation de la faune et de la flore locales.

Un suivi de la biodiversité de la parcelle sera effectué en 2021 comme il l'est prévu dans le plan triennal initial.

Les Domaines Rémy Martin, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Charente, procèdent à des semences d'engrais verts pour fertiliser naturellement les sols de vigne et ainsi favoriser la biodiversité. Des corridors écologiques sont mis en place sur les parcelles des Domaines et permettent à la faune, aux insectes, à la flore de réinvestir le milieu. La préservation des haies paysagères et les cultures de jachères fleuries contribuent également à stimuler le retour et l'activité des abeilles, essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes naturels.

Cette année, en collaboration avec l'ONF, les Domaines Rémy Martin se sont investis dans une nouvelle action de préservation de la biodiversité locale. Le reboisement d'une parcelle agricole de 0,6 hectare a été réalisé au Domaine du Grollet, près de St-Même-les-Carières en Charente. Près de 850 chênes pédonculés ont été plantés sur la parcelle fin 2019.

Site d'Islay

La Fondation The Botanist a pour mission principale de travailler avec les habitants de l'île. L'objectif est d'améliorer la compréhension et la conservation de la diversité botanique locale. La préservation des espèces est un élément vital de l'avenir de The Botanist, seul et unique gin de l'île d'Islay. Au total, vingt-deux plantes sont récoltées pour la distillation. S'assurer que les récoltes des plantes de l'île sont faites de façon durable et responsable prolonge les efforts du groupe sur le territoire écossais, renforce la cohérence de sa politique et participe pleinement à la préservation de la biodiversité locale.

La société Bruichladdich partage également avec ses partenaires producteurs d'orge ses engagements sur la préservation de la biodiversité. L'objectif est de les associer à long terme aux projets de Bruichladdich de tester différentes variétés d'orge et de seigle sur l'île d'Islay.

Westland

De nombreux efforts sont effectués par Westland pour préserver la biodiversité.

Un premier projet concerne la préservation d'une variété atypique de chênes, le *Quercus garryana*, utilisée pour le vieillissement de ses whiskeys. Ils sont exclusivement issus des forêts locales et Westland veille à ne s'approvisionner qu'à partir d'arbres tombés au sol, que ce soit naturellement ou à la suite de tempêtes.

Une collaboration est en cours avec une société locale pour restaurer l'habitat de ces chênes dans une réserve naturelle. Le but est de procéder à des plantations, mais aussi de restaurer la faune locale présente dans les forêts de chênes *Quercus garryana*. Ainsi, des travaux ont été menés pour réintroduire un oiseau qui peuple habituellement ce type de forêts.

Au cours des deux dernières années, 600 *Quercus garryana* ont été plantés avec l'ambition d'en réintroduire 2 000 supplémentaires d'ici 5 ans.

Une attention toute particulière est également portée à la recherche d'orges issues de pratiques agricoles responsables qui font progresser la biodiversité. Ainsi, la principale source d'approvisionnement de Westland est locale, dans la vallée de Skagit. Près de 80 variétés différentes d'orges sont cultivées dans cette vallée.

Cointreau

L'approvisionnement en oranges est un enjeu majeur pour Cointreau. Il est donc capital pour Cointreau de veiller à la préservation de la biodiversité naturelle pour cet agrume.

Cette année, Cointreau a noué une collaboration avec la plateforme de recherche de San-Giuliano en Corse qui abrite une collection unique au monde de 800 variétés d'agrumes. Dans ce cadre, Cointreau a participé à la replantation de 1 200 espèces de citrons afin d'étudier leurs propriétés pour améliorer leur production.

De plus, toujours en Corse, un projet d'étude ambitieux a été lancé sur la génétique et la diversité aromatique de l'orange et de la bigarade. Au-delà de ces thèmes, le lien avec le terroir sera également traité. Les résultats de ces études sont attendus pour 2022.

Mount Gay

La distillerie Mount Gay est pionnière dans le maintien de la biodiversité de son terroir et de l'île de La Barbade.

Au sein de sa propriété, de son terroir, Mount Gay a planté de nombreuses essences arboricoles telles que bananes, mangues, caramboles ou avocats. Des variétés oubliées de plantes ont également été réintroduites.

Depuis 2018, Mount Gay participe également au projet national de replantation d'arbres *We Plantin* mis en place par le gouvernement de la Barbade. Cette année, plus de 600 arbres, plantes ornementales ou vivaces ont été plantées sur plusieurs sites. Au sein de la propriété Mount Gay, les terres non cultivables en canne à sucre sont consacrées à la culture arboricole (noix de coco, bananes).

Près de la distillerie, un jardin pour les abeilles a été créé en face de la résidence. Il abrite un rucher et de nombreuses variétés de plantes adaptées à la nourriture des abeilles y sont cultivées (basilic, laurier, palmiers, etc.). Un bosquet de 25 acajous a également été créé par les équipes de Mount Gay et il abrite un autre rucher. Dix autres arbres seront ajoutés dans les prochains mois.

Enfin, une pépinière a été créée pour développer les différentes variétés de canne à sucre qui peuvent être plantées sur l'île de la Barbade. Les études portent principalement sur les caractéristiques physiques et physicochimiques des plants étudiés, ainsi que leur adaptabilité et leur résistance aux ravageurs et aux maladies de la canne à sucre.

Le site de la Barbade entretient de longue date des liens avec le monde de la voile et de la mer. C'est à ce titre que Mount Gay a décidé de soutenir les efforts d'OCEANA, plus grande organisation internationale pour la protection et la conservation des océans. Le partenariat porte sur les actions visant à mettre fin aux plastiques à usage unique.

1.3.2.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeu

Conscient de l'impact de ses activités, Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire visant à réduire le réchauffement climatique à +2°C. C'est un enjeu de durabilité de l'entreprise, de réputation auprès de ses clients et de réponse à la possibilité d'une future fiscalité Carbone.

Le changement climatique pourrait avoir un impact extrêmement significatif sur le niveau de production et la qualité de nos produits, que ce soit pour le Cognac, les Whiskies et Gin de l'île d'Islay, les Whiskies d'Isère ou de l'État de Washington.

La nouvelle signature de Rémy Cointreau, « Des terroirs, des hommes et du temps » illustre bien la part importante de la Nature dans notre activité.

Les principales conséquences en termes de risques seraient :

- une modification des conditions météorologiques (réchauffement, gel) qui pourrait affecter les récoltes et modifier la production :
 - dans quelques années, Rémy Cointreau pourrait faire face à une diminution des récoltes générant une diminution de la production,
 - à plus long terme, un impact critique pour Rémy Cointreau serait le déplacement des zones de culture, remettant en cause la notion de terroir ;
- un impact sur les résultats de Rémy Cointreau, car toute diminution de la production induirait nécessairement une forte augmentation du prix des matières premières.

Politique

Du point de vue environnemental, le groupe prend, depuis longtemps, des engagements forts car il partage les préoccupations exprimées lors de la COP21 qui s'est tenue en 2015 à Paris et qui a rassemblé les pays du monde entier sur ces sujets. La vingt et unième Conférence des Parties est parvenue à un accord fixant la limite de la hausse de la température à moins de 2 °C, voire 1,5 °C, d'ici 2100. Ces objectifs sont cohérents avec ceux que Rémy Cointreau s'était fixé en interne dans le cadre du plan RSE 2020. C'est avec la volonté d'impliquer toute l'entreprise qu'avaient été définis les enjeux majeurs de ce plan parmi lesquels l'un des plus importants concerne la mesure et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), à tous les niveaux de l'activité, en passant par l'écoconception des produits et leur transport.

Le plan RSE 2025 s'inscrit dans la continuité sur ces enjeux majeurs mais cette fois avec des objectifs chiffrés à horizon 2025 et 2030.

Au-delà de ces objectifs, Rémy Cointreau s'inscrit dans la dynamique internationale de lutte contre le changement climatique et vise la neutralité Carbone de ses activités d'ici 2050, en s'appuyant sur la méthode « Net Zéro Initiative ». Le groupe veut ainsi être un acteur de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et du Plan Climat que s'est fixée la France pour atteindre la neutralité Carbone en 2050. À ce titre, le groupe a réitéré cette année son engagement dans le *French Business Climate Pledge* pour la période 2020/2023.

Le plan de réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone du groupe a été défini cette année à l'aide de la méthode SBT (*Science Based Targets*). Cette méthode a été déployée pour fixer la cible de réduction d'émissions carbone du groupe, là aussi sur la totalité de ses activités (*Scopes 1, 2 et 3* du Bilan Carbone). Des indicateurs de progrès ont été définis et sont d'ores et déjà partagés par tous les collaborateurs.

Ce plan s'appuie sur l'historique de Rémy Cointreau qui mesure ses émissions carbone à l'aide du référentiel Bilan Carbone® depuis 2006. Depuis deux ans, le référentiel utilisé est le *GHG Protocol*, afin d'harmoniser les réponses avec les enquêtes internationales, telles que le *Climate Change* du *Carbon Disclosure Project* (CDP).

Des actions sont déjà mises en œuvre depuis plusieurs années et ont permis de réduire les émissions CO₂. Elles concernent les pratiques viticoles, l'efficacité énergétique, l'usage de plus en plus systématisé des vidéoconférences, la mise en service de véhicules électriques sur les sites du groupe, l'écoconception des emballages et l'optimisation des transports de produits.

Cette année, les *scopes 1, 2 et 3* du bilan Carbone ont été de nouveau actualisés afin d'affiner et de préciser les données obtenues l'année précédente. Le périmètre concerne toute l'activité de production de Rémy Cointreau : sites de Cognac, d'Angers, de la Barbade, d'Islay, de Westland et du Domaine des Hautes Glaces (indicateur GRI Standard 305-3).

Les impacts amont et aval des transports sont également suivis dans le monde entier. À noter que cette année, un nouvel outil de mesure des impacts de la distribution « aval » des produits a été mis en place et fiabilisera de façon exhaustive dès le prochain exercice la mesure des émissions carbone associées à cette activité.

En tant que société cotée, le groupe répond aux exigences de l'article 173-IV-A de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte.

Les informations données dans le paragraphe suivant constituent une composante du rapport de gestion.

Plans d'actions

Adaptation au changement climatique

Le changement climatique pourrait avoir un impact extrêmement significatif sur la production et la qualité des matières premières agricoles utilisées par Rémy Cointreau, en lien avec à la fois l'augmentation de l'ensoleillement et de la fréquence d'accidents climatiques tels que le gel.

Nos équipes se sont donc engagées dans des actions à moyen et long terme pour garantir la qualité et la durabilité des approvisionnements du groupe.

SITE DE COGNAC

Les impacts du réchauffement climatique pourraient provoquer une augmentation de la pression des maladies fongiques du vignoble (mildiou, oïdium). Cela pourrait alors se traduire par des impacts sur la qualité des vins et des eaux-de-vie.

À Cognac, les Domaines Rémy Martin sont partie prenante de trois études majeures :

- étude d'un nouveau cépage (sélection d'un ancien cépage).

Les études portent sur les caractéristiques physiologiques et qualitatives d'un ancien cépage afin d'évaluer son adaptation au changement climatique.

Elles sont menées en partenariat avec le BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac) et le CVC (Conservatoire du Vignoble Charentais).

Une parcelle de 80 ares a été plantée et l'essai est conduit de 2018 à 2028 (récolte des raisins, suivi et distillation des vins obtenus) ;

- variétés résistantes de cépages contre le mildiou et l'oïdium.

Le but est d'apporter des réponses durables sur les questions de productivité, de qualité des eaux-de-vie, d'adaptation au changement climatique, de réduction des intrants phytosanitaires et de respect de l'environnement.

Depuis 2003, des variétés de cépages résistants aux principales maladies de la vigne et adaptés à la production de Cognac ont été créées par croisements entre un cépage résistant et l'Ugni blanc, principal cépage aujourd'hui de la région de production de Cognac.

Huit cents pépins ont été obtenus, ce qui a permis de sélectionner trois variétés résistantes, plantées en petites parcelles sur les Domaines. L'étude est menée de 2018 à 2028, en collaboration avec la station viticole du BNIC et l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement).

L'objectif à atteindre est de disposer à court, moyen et long terme de matériel végétal adapté aux objectifs de la filière, en intégrant le réchauffement climatique, et d'évaluer les capacités à produire des eaux-de-vie de qualité ;

- acidité des raisins et potentiel de conservation des vins.

Le réchauffement climatique pourrait également avoir un impact sur le potentiel de conservation des vins. Il est donc impératif de préserver la composante acide des baies de raisins.

Une étude a été lancée en collaboration avec l'ISVV (Institut des Sciences de la Vigne et du Vin de Bordeaux) sur les modes de conduite des vignes pour favoriser l'acidité des baies de raisins. Deux parcelles de vignes sont suivies sur les Domaines depuis 2017 et différentes pratiques viticoles seront étudiées jusque 2022 (effeuillage, rognage).

Les mesures effectuées concerneront les impacts sur la SECV (Surface Externe du Couvert Végétal) et l'évolution en conséquence des acidités des moûts, des vins et des brouillis et de la qualité des eaux-de-vie produites.

SITE D'ISLAY

En 2018/2019, quinze hectares de terre ont été acquis par Bruichladdich afin d'y développer des programmes d'études de pratiques d'agriculture durable, en lien avec les prévisions d'évolutions climatiques.

Fin 2018, un *Croft Summit*, associant également des représentants du Domaine des Hautes Glaces et de Westland, a été organisé à Islay afin d'échanger sur les différentes façons de cultiver les parcelles acquises et élaborer un projet d'envergure : plusieurs variétés d'orge seront plantées sur les parcelles d'essai pour tester les plus adaptées au terroir de l'île et au réchauffement climatique.

Le but est de développer une meilleure connaissance des conditions de culture locale et d'adapter les pratiques agricoles pour préserver le terroir et assurer sa durabilité.

SITE DE WESTLAND

Le changement climatique entraîne des conditions météorologiques instables chaque année. Pour répondre à cela, Westland a lancé un projet en partenariat avec la Washington State University portant sur la sélection d'orges en favorisant une diversité génétique plus importante.

Cette diversité naturelle permettra de s'adapter plus facilement aux événements météorologiques extrêmes, tels que la sécheresse ou le froid, qui sont provoqués par un changement climatique rapide.

À la suite des essais menés, un premier lot de production a été obtenu cette année et les résultats obtenus sont encourageants car ils aboutissent à une complexité de saveur garantissant la qualité des produits finaux.

Au-delà de ces premières conclusions, le but est de garantir la durabilité de la production du terroir local.

SITE DE MOUNT GAY

Sur l'île de la Barbade, située en zone de stress hydrique, le réchauffement climatique pourrait avoir un impact sur la qualité et la disponibilité de l'eau.

Afin de répondre à ce risque, Mount Gay a lancé plusieurs actions :

- la création de deux serres équipées d'irrigation et de matériel permettant l'étude de différentes variétés de canne à sucre et la préparation de plants de cultures vivrières ;
- l'aménagement d'un étang pour la capture et le stockage des précipitations pour permettre une irrigation des cultures ;
- l'implantation de plantes tolérantes à la sécheresse dans la mise en place d'un système de rotation des cultures (exemple du manioc).

Les résultats attendus permettront ainsi de préserver la culture locale de la canne à sucre sous des conditions de sécheresse plus importantes, ce qui est essentiel pour garantir la durabilité du terroir de l'île de la Barbade.

Information sur les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre

Le total des émissions CO₂ scopes 1, 2 et 3 atteint 180 449 teqCO₂, réparties comme suit (indicateur GRI Standard 305-3) :

- site de Cognac : 79 735 teqCO₂ ;
- site d'Angers : 51 405 teqCO₂ ;
- site de la Barbade : 29 183 teqCO₂ ;
- site d'Islay : 16 883 teqCO₂ ;
- site Domaine des Hautes Glaces : 389 teqCO₂ ;
- site Westland : 1 474 teqCO₂ ;
- site des Domaines Rémy Martin : 1 380 teqCO₂.

Pour la première fois, les émissions carbone associées aux articles publicitaires ont été intégrées au bilan carbone (scope 3).

Elles sont très peu significatives et représentent moins de 0,3% des émissions totales du groupe.

Par rapport à l'année précédente, la hausse du total d'émissions CO₂ (+5,1%), est principalement due à celle du Scope 3, liée à un effet périmètre: en effet, les informations intégrées en 2018/2019 n'étaient que partielles pour les sites de la Barbade, de Westland et d'Islay. Cette année, ces trois sites ont fourni toutes les données nécessaires au calcul d'un scope 3 complet. De ce fait, sont en hausse importante les catégories « Biens d'équipement » (constructions de nouveaux bâtiments sur les sites de Cognac et d'Islay) et « Transports Amont » (principalement dû à l'approvisionnement amont des bouteilles de verre sur le site de la Barbade).

À périmètre comparable, le total des émissions carbone baisse de 6,7% à 160 118 teqCO₂. L'effet "périmètre" représente ensuite une augmentation de 20 331 teqCO₂, soit une hausse de 11,8% des émissions carbone totales.

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre du fait de l'activité de Rémy Cointreau sont les suivants :

- *packaging* des produits : 73 329 teqCO₂ (soit 40,6% des émissions totales) ;
- matières premières agricoles : 23 469 teqCO₂ (soit 13,0% des émissions totales) ;
- transport aval des produits : 22 004 teqCO₂ (soit 12,2% des émissions totales).

Par rapport à l'année précédente, les postes significatifs d'émissions restent identiques.

Cette année, le plan RSE 2025 intègre un plan de réduction des émissions CO₂ basé sur l'initiative mondiale SBT (*Science Based Targets*). Ce plan s'inscrit dans la volonté de Rémy Cointreau de bâtir une stratégie dans laquelle la neutralité carbone et la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique sont des éléments centraux.

La méthode SBT a été déployée sur l'ensemble des activités du groupe et a permis de fixer les objectifs suivants de réduction d'émissions Carbone, basés sur la base du bilan carbone 2018/2019 :

	Objectifs 2025	Objectifs 2030
Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1 & 2, en absolu, en %	25	50
Taux de réduction des émissions CO ₂ Scope 3, en intensité, en %	28	50

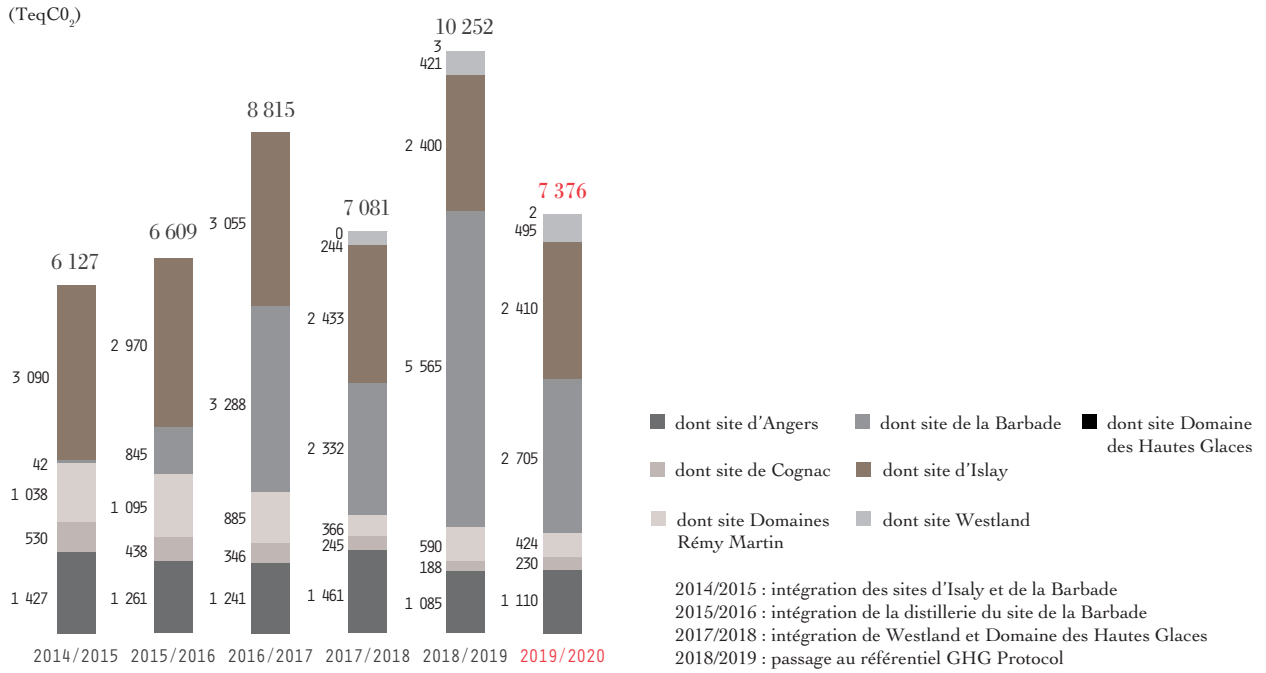
Au cours des prochains mois, plusieurs groupes de travail au sein de Rémy Cointreau auront pour mission de transformer ces objectifs en actions afin d'atteindre finalement le Net Zéro défini par l'initiative SBT.

En lien direct avec ces objectifs, Rémy Cointreau a réitéré cette année son engagement dans le *French Business Climate Pledge* pour la période 2020/2023. Le groupe fait ainsi partie des 55 entreprises françaises qui ont confirmé leurs engagements dans l'utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le déploiement de technologies Bas Carbone, cela dans le but de réduire les effets du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

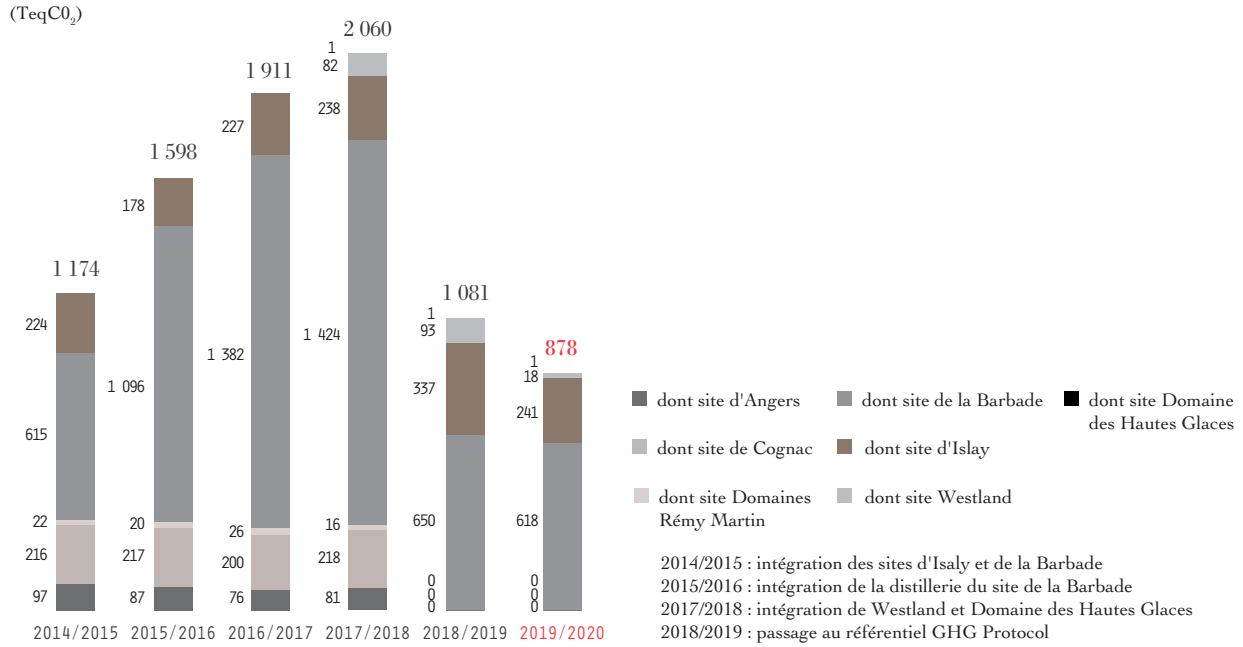
Les émissions CO₂ des scopes 1 et 2 sont en baisse de 27%, à 8 254 teqCO₂ (scope 1 : 7 376 teqCO₂/scope 2 : 878 teqCO₂ – indicateurs GRI Standard 305-1 et 305-2). Les raisons de cette évolution sont essentiellement dues la baisse de 28% des émissions carbone du scope 1 à la suite de l'évolution des types de

combustibles utilisés pour la distillation sur le site de La Barbade (priorité donnée cette année à l'usage de kérosène en remplacement de diesel) et la baisse des consommations d'électricité du site d'Isly.

Émissions de GES/scope 1 (indicateur GRI Standard 305-1)

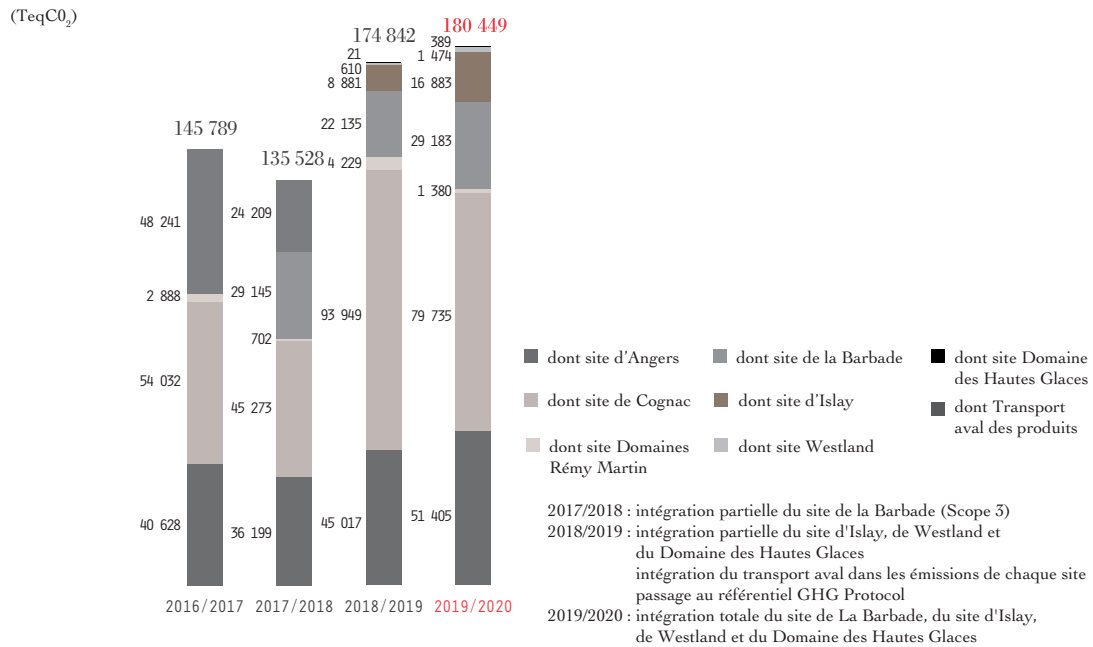


Émissions de GES/scope 2 (indicateur GRI Standard 305-2)



1

Émissions de GES/scope 1, 2 & 3 (indicateur GRI Standard 305-3)



Mise en œuvre d'une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de l'activité

Rémy Cointreau poursuit ses actions de réduction des émissions liées aux déplacements professionnels. Cette année, elles ont permis d'éviter l'émission de 222 teqCO₂ (indicateur GRI Standard 305-5).

L'indicateur « Taux de substitution » mis en place en collaboration avec l'agence de voyages Frequent Flyer Travel Paris porte sur les déplacements professionnels des collaborateurs du groupe.

Il rend compte du remplacement des déplacements « courts » en avion par des déplacements en train moins émetteurs d'émissions CO₂ (périmètre : France et pays européens limitrophes, trajets en train ne dépassant pas une durée de 3 heures).

Le taux de substitution permet d'illustrer cette action. Un premier état des lieux des déplacements a abouti à une valeur de 88% en 2016/2017 et 92% en 2017/2018. Il était une nouvelle fois en progression en 2018/2019 (98%). La valeur de cette année (97%) confirme les engagements des collaborateurs du groupe qui privilégient l'utilisation du train pour les déplacements courts.

Depuis 2017, la mise en œuvre du plan d'actions de réduction des émissions CO₂ de la flotte de véhicules de l'entreprise a abouti à une nouvelle politique interne concernant les véhicules de fonction et de service en France. Chaque renouvellement ou acquisition de véhicules doit être de type hybride rechargeable ou électrique. À cet effet, des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans le parking du site de Paris. Le taux de véhicules propres (véhicules électriques, hybrides ou avec des émissions de CO₂ inférieures à 100 g/km) continue à progresser cette année, à 71%, au lieu de 64% en 2018/2019, 41% en 2017/2018 et 22% en 2016/2017.

Actuellement, les émissions moyennes de l'ensemble de la flotte France de véhicules du groupe sont de 84 gCO₂/km. Elles continuent donc à diminuer : elles étaient de 85 gCO₂/km en 2018/2019, 92 gCO₂/km en 2017/2018 et 124 gCO₂/km en 2016/2017, soit une baisse de 32% en 3 ans.

En 2019/2020, 9 véhicules ont été acquis dont 5 de type « Hybride Essence » et 1 à propulsion électrique, en remplacement de 9 véhicules (dont 7 de type Diesel). La moyenne d'émission des nouveaux véhicules est de 88 gCO₂/km, contre 116 auparavant pour les véhicules remplacés, soit moins 25% d'émissions.

Conformément à la réglementation en vigueur depuis début 2018, le site d'Angers a actualisé cette année son plan de mobilité et l'a transmis aux instances locales concernées. Ce plan a permis de mettre en avant les actions menées depuis plusieurs années, concernant l'enquête de mobilité réalisée en 2017, les alternatives à la voiture individuelle pour l'accès au site (2 abris vélos, 3 places de covoiturage, 4 bornes de recharge pour voitures électriques), la mise en œuvre du télétravail, la réduction et l'optimisation des déplacements professionnels (visioconférences, audioconférences, outil Skype Entreprise, *E-learning*).

Cette année, le plan d'action 2019/2020 a continué à être mis en œuvre, avec la formation de 23 collaborateurs à l'écoconduite.

Le groupe continue également son effort de déploiement de moyens de communication tels que l'outil Skype, afin de favoriser l'usage de la visioconférence et éviter ainsi des émissions CO₂ liées aux déplacements professionnels.

Une action importante a également été menée cette année avec la création d'une *IT Green Week*. Des informations ont été régulièrement transmises aux équipes de Rémy Cointreau sur la façon de réduire l'empreinte carbone liée aux activités informatiques de chacun, en supprimant les *emails* inutiles, les fichiers et dossiers inutilement archivés.

Une première *IT Green Week* a donc été lancée en fin d'année 2019 afin de limiter l'impact du stockage de données sur l'environnement. Les actions individuelles de chaque collaborateur ont abouti à une baisse de près de 50% du stockage des boîtes *email*.

Dans le cadre de la réduction des émissions carbone, le groupe intègre également des actions liées à la dématérialisation des documents. Depuis deux ans, de nouveaux outils ont été déployés au sein du Service Comptabilité Fournisseurs pour permettre la réception et le traitement des factures des fournisseurs en mode « dématérialisation fiscale ». Les nouveaux fournisseurs sont contactés pour les informer et les sensibiliser à ces nouveaux modes d'échanges de documents.

Transports des produits

Dans le cadre du plan RSE 2020, un projet « Émissions CO₂ Transports » a été lancé en 2017. Depuis trois ans, le *reporting* RSE intègre les émissions CO₂ associées aux transports des produits aux USA, en Asie (Chine, Taïwan, Vietnam, Malaisie) et en Australie.

Cette année a été marquée par le déploiement d'un outil couvrant l'ensemble des activités logistiques du groupe (transports entre les plateformes d'expédition, livraisons vers les filiales et les clients).

Dès avril 2020, l'exploitation de ce nouvel outil permettra d'obtenir et de fiabiliser le calcul des émissions carbone liées au transport de nos produits, avec par exemple une moyenne à la caisse transportée par pays livré.

Les prestataires de transport auront accès à cet outil, ce qui leur permettra de donner en temps réel les évolutions de leurs émissions carbone, notamment quand ils mettent en œuvre des actions de réduction de ces émissions.

Le total des émissions CO₂ *scope* 3 liées au transport aval des produits atteint 22 004 teqCO₂ (indicateur GRI Standard 305-3). Cela fait partie des postes significatifs d'émissions de CO₂ de Rémy Cointreau. Ces émissions sont en baisse de près de 13% par rapport à l'année précédente, principalement dû à une baisse des volumes transportés par voie maritime.

Cette valeur intègre le transport des produits :

- en France, entre les sites de production et les plateformes « Logistique » ;
- entre les plateformes « Logistique » et les premiers ports ou aéroports d'expédition ;
- les trajets maritimes et aériens entre les premiers ports ou aéroports d'expédition et les premiers ports ou aéroports d'arrivée au niveau mondial ;
- les transports des produits en Europe ;
- les transports des produits aux USA et en Asie (Chine, Taïwan, Malaisie et Vietnam) ;
- les transports de produits en Australie.

Cette année, une action a été menée pour réduire les émissions carbone liées aux expéditions vers la Chine. L'objectif était de remplacer une partie du fret aérien par du transport ferroviaire, suite à la réouverture de la ligne de train entre l'Allemagne et la Chine.

Les évaluations entre les deux modes de transport montrent que le transport ferroviaire diminue d'un facteur de plus de 30 les émissions carbone par rapport à un transport aérien.

Le groupe a donc pris la décision de tester cette option. Près de 40 expéditions ont été effectuées, pour un volume d'émissions carbone de 84 teqCO₂. Nous pouvons estimer que ce mode de transport par train a permis d'éviter des émissions carbone de près de 2 600 teqCO₂.

Dans le cadre du plan RSE 2025, la poursuite de cette action sera étudiée plus précisément par le groupe de travail « Logistique » prévu pour le déploiement du plan de réduction des émissions carbone selon la méthode SBT.

Consommation d'énergie

En 2016, basé sur les diagnostics énergétiques réalisés en 2015, un plan de réduction des consommations d'énergie a été établi pour les sites de Cognac et d'Angers, avec le choix d'objectifs concernant de potentielles réductions de consommations d'énergie (électricité et gaz) d'ici 2020 (indicateur GRI Standard 302-4). L'objectif à atteindre en fin de plan RSE 2020 était une réduction de 900 MWh des consommations d'énergie des sites français. Les principales actions retenues concernaient l'optimisation du fonctionnement des réseaux d'air comprimé, le remplacement des compresseurs, la supervision des modes de chauffage, la gestion des éclairages et la rénovation des bâtiments.

Cette année, les actions menées correspondent à des réductions de consommation d'énergie de près de 600 MWh, soit près de 70% des objectifs 2020. Les principales actions ont porté sur la rénovation des éclairages, l'optimisation des chaufferies et le remplacement d'aérothermes au gaz par des *rooftops* air/air.

L'action restante permettant d'atteindre les 900 MWh (mise en place d'un système informatique centralisé de suivi énergétique sur le site d'Angers) est en cours de réalisation et sera finalisé sur le prochain exercice.

Sur le site d'Angers, les réductions de consommation d'énergie continuent à s'appuyer sur les actions issues du groupe de travail Énergie : l'extinction automatique des ordinateurs, écrans et imprimantes en fin de journée, éclairage automatique des sanitaires, programmation du temps de fonctionnement des imprimantes et bouton d'extinction générale du matériel informatique de tout un bureau.

Une campagne de sensibilisation du personnel du site parisien a également été menée sur les économies d'énergie électrique. Elle portait sur la gestion des éclairages et des systèmes informatiques des salles de réunion.

Cette année, le site de la Barbade a développé l'usage d'ampoules à économie d'énergie pour ses éclairages.

Il en a été de même pour le site d'Islay qui a procédé à la mise en place dans les ateliers et les bureaux d'éclairages LED avec détection de mouvement.

Les études menées sur les sites pour évaluer le potentiel d'intégration des énergies renouvelables se poursuit. En Ecosse, les projets en cours devraient aboutir dès la prochaine année à l'utilisation d'électricité renouvelable pour une partie de la consommation du site d'Islay.

Sur le site de la Barbade, l'installation de panneaux solaires permet de produire de l'énergie renouvelable, près de 100 MWh cette année. Ces panneaux solaires sont connectés au réseau national de production d'énergie de la Barbade. L'objectif est d'atteindre une production de l'ordre de 500 MWh par an d'ici 5 ans, soit près de 30% de la consommation annuelle d'électricité du site.

Concernant le site de Westland, le Pacifique Nord-Ouest est l'un des leaders de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables aux États-Unis. De ce fait, 90% de l'électricité consommée par Westland est d'origine renouvelable.

Depuis 2016, la totalité des consommations d'électricité par les sites français du groupe (hors Domaine des Hautes Glaces) est d'origine renouvelable (énergie issue d'une production hydraulique).

Cette année, 99,8% de l'électricité consommée par le groupe en France est d'origine renouvelable. Pour l'Europe, ce ratio est de 95% et à l'échelle mondiale, il atteint 82%.

À noter que pour le Domaine des Hautes Glaces, 90% de la consommation d'énergie totale (électricité, combustibles) est d'origine renouvelable, le chauffage des alambics se faisant au bois.

En 2019/2020, la consommation totale d'énergie du groupe s'élève à 39 261 MWh, en hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par l'augmentation du volume de combustible utilisé par la distillerie de Mount Gay, due principalement au changement de combustible, le diesel ayant été remplacé par du kérosène (indicateur GRI Standard 302-1).

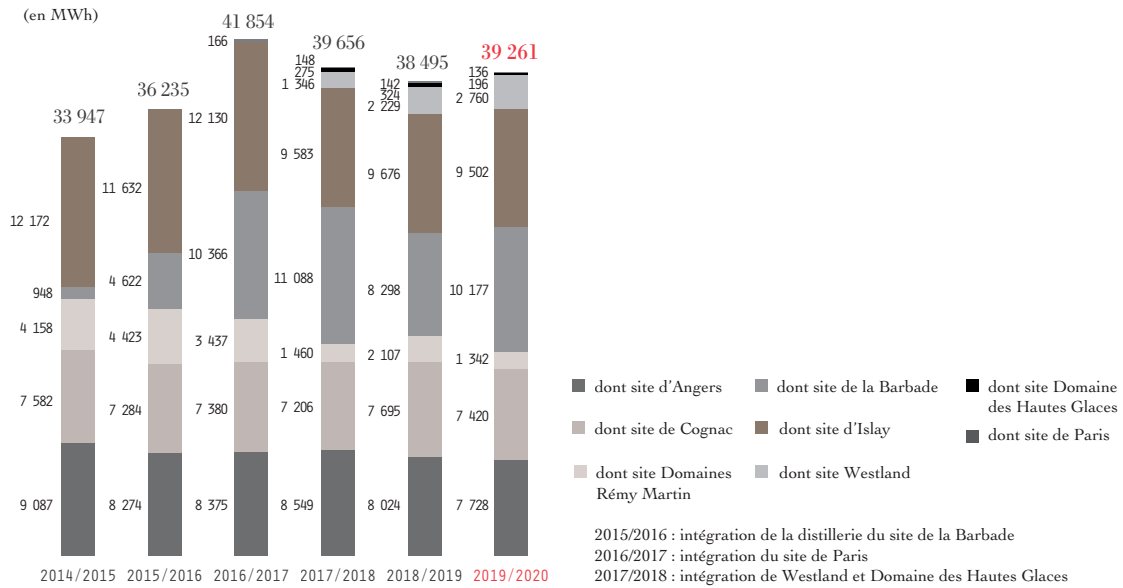
Ceci impacte donc directement les consommations d'énergies directes (gaz, fuel et gasoil) qui sont en augmentation de 4,5%, passant de 26 335 à 27 510 MWh.

À noter cette année sur le site d'Angers une baisse de près de 5% de la consommation de gaz naturel, à la suite de la mise en place il y a un an d'un nouveau mode de conduite de la chaudière.

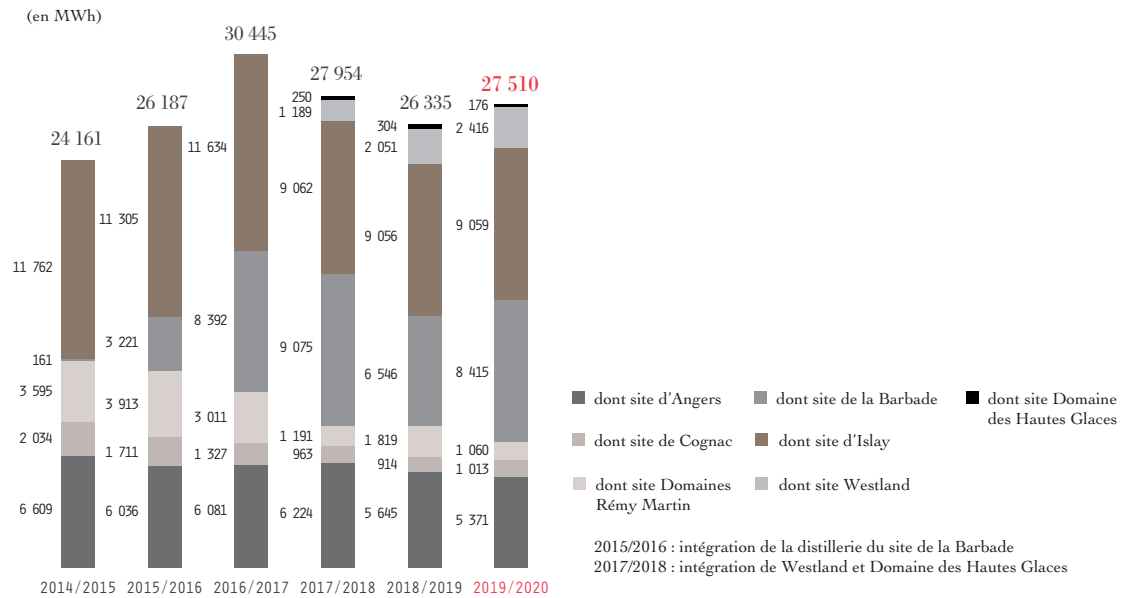
La baisse de consommation de gaz est également forte pour les Domaines Rémy Martin (-40%), due à une baisse des activités de distillation, suite à des conditions climatiques qui ont fortement diminué le volume de récolte.

À l'inverse, la production du site de Westland est en forte augmentation cette année, ce qui a provoqué une augmentation de la consommation de gaz de près de 18%.

Consommation totale d'énergie (indicateur GRI Standard 302-1)



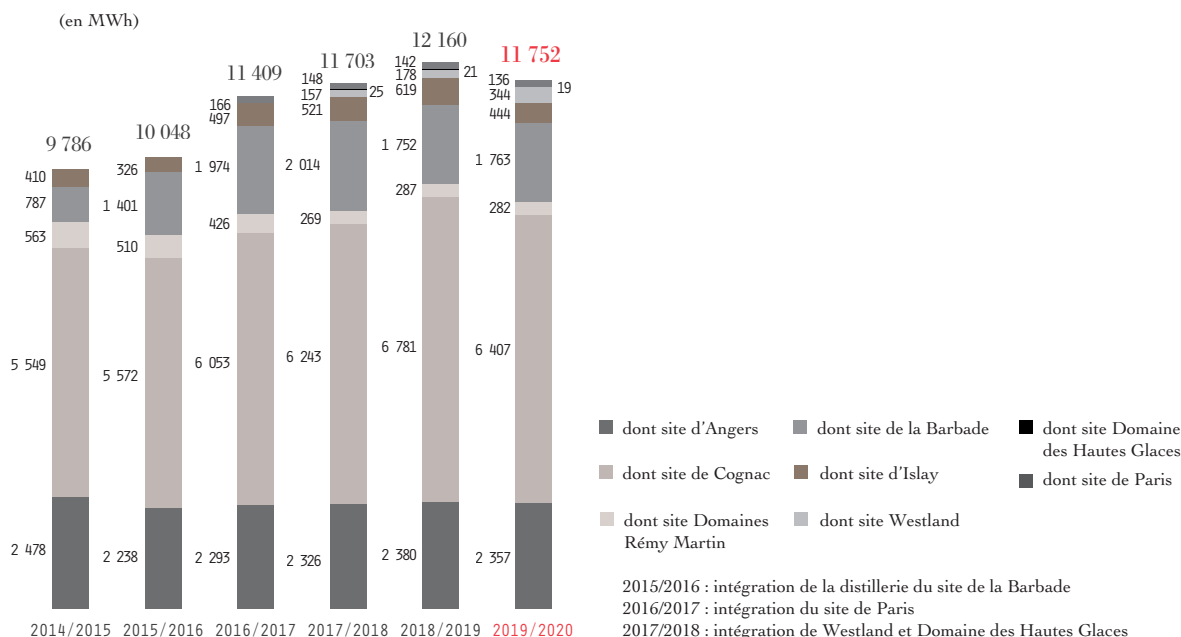
Consommation d'énergie directe (gaz, fuel, gasoil) (indicateur GRI Standard 302-1)



Concernant l'énergie indirecte, les consommations d'électricité (11 752 MWh) sont en baisse de 3,4%, et ce de façon générale pour l'ensemble des sites de production du groupe, hormis le site de Westland. Pour ce dernier, la consommation d'électricité a quasiment doublé suite à l'augmentation d'activité du site.

À noter une baisse importante de la consommation d'électricité du site d'Islay (-28%), due principalement au fait qu'en 2018/2019, une partie de la consommation d'électricité du site avait fait l'objet d'estimations.

Consommation d'énergie indirecte (électricité) (indicateur GRI Standard 302-1)



1

1.3.2.4 GESTION DE L'EAU

Enjeu

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester leader d'une agriculture économiquement compétitive, tout en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, Rémy Cointreau se doit de participer à la protection des terroirs et les ressources naturelles qui sont à la base de la qualité de ses produits.

Parmi ces ressources naturelles, l'eau est un enjeu majeur pour le groupe, notamment au niveau de sa disponibilité pour les activités de distillation sur les sites de la Barbade, d'Islay, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, et de sa qualité pour l'élaboration des produits du groupe.

Il en est de même pour les effluents rejetés. Rémy Cointreau est impliqué dans la préservation des terroirs et la préservation de leur biodiversité. Il est donc essentiel de limiter les effluents et de veiller à leur traitement avant rejet dans le milieu naturel.

Politique

Du point de vue environnemental, le groupe prend, depuis longtemps, des engagements forts. Dès 2016, le plan RSE 2020 avait inscrit en objectif environnemental la consommation et la préservation de l'eau.

Depuis 4 ans, Rémy Cointreau répond aux demandes de reporting du CDP Water. En ligne avec ce reporting, le groupe améliore ses objectifs de protection des ressources en eau.

Les premières étapes ont été de fiabiliser les mesures de consommation sur l'ensemble des sites de production. Sur le site de la Barbade, par exemple, de nouveaux débitmètres ont été installés pour obtenir des mesures fiables de consommation d'eau. Dès l'année prochaine, l'accent sera mis sur la validation d'objectifs de réduction et d'optimisation des consommations d'eau dans le cadre du plan RSE 2025.

Parallèlement à ces actions, les filiales commerciales sont également engagées sur la gestion de la consommation d'eau, avec la mise en place de fontaines à eaux et la mise à disposition des collaborateurs de carafes d'eau en salles de réunion afin de ne plus avoir recours à des bouteilles d'eau.

Dans le cadre du plan RSE 2025, une attention toute particulière continuera à être portée aux traitements des effluents liquides des sites de production. La majeure partie de ces effluents liquides est constituée de vinasses de distillation. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est suivi et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel (indicateur GRI Standard 306-1).

Dans ce cadre, l'approche du traitement des effluents site par site se fait comme suit:

- pour les sites de Cognac et d'Angers, la totalité des effluents est retraitée par des stations d'épuration locales.
- le site de la Barbade épand pour partie ses vinasses selon un cahier des charges conforme à la réglementation locale, le reste étant rejeté dans le milieu naturel dans le respect des pratiques locales. L'épandage d'une partie des vinasses est réalisé sur la propriété Mount Gay et sur d'autres exploitations agricoles de l'île de la Barbade. Cela participe à la fertilisation naturelle et aux apports en eau des sols agricoles. Cette action est menée en partenariat avec les instances environnementales locales.
- sur le site d'Islay et conformément à la réglementation locale, les vinasses sont envoyées à une usine de retraitement, en partage avec d'autres distilleries de l'île. Les vinasses sont diluées puis rejetées en mer par pipeline à un point éloigné des côtes pour assurer un rejet sans impact environnemental.
- la totalité des vinasses des Domaines Rémy Martin est confiée à une unité locale de méthanisation des vinasses et de production d'énergie verte, dont la société Rémy Martin est administrateur (Site Revico à Cognac)

- le Domaine des Hautes Glaces réalise l'épandage total de ses vinasses sur des terres agricoles selon un cahier d'épandage en accord avec la réglementation locale. Ceci permet de diminuer les apports en fertilisants chimiques pour les futures cultures.
- le traitement de la totalité des effluents du site de Westland est assuré par une station locale de retraitement d'effluents liquides.

Plans d'actions

Disponibilité et qualité de l'eau

La consommation totale d'eau (189 287 m³) est en baisse de 3% par rapport à l'année précédente (indicateur GRI standard 303-1). Ceci est principalement dû à une correction du mode de calcul de la consommation d'eau du site de Cognac qui surestimait les valeurs réelles de consommation.

La baisse est également importante cette année sur le Domaine des Hautes Glaces (-58%), suite à la baisse de production du site et à la détection et la réparation d'une fuite d'eau, fuite d'eau qui avait provoqué une surconsommation en 2018/2019.

Sur le site de la Barbade, situé en zone de stress hydrique, les actions continuent de se déployer pour préserver la ressource en eau :

- installation d'un système de récupération de l'eau de pluie à partir des toits de la distillerie ;
- création de deux serres équipées d'irrigation et de matériel permettant l'étude de différentes variétés de canne à sucre ;

- aménagement d'un étang pour la capture et le stockage des précipitations pour permettre une irrigation des cultures ;
- implantation de plantes tolérantes à la sécheresse dans la mise en place d'un système de rotation des cultures (exemple du manioc).

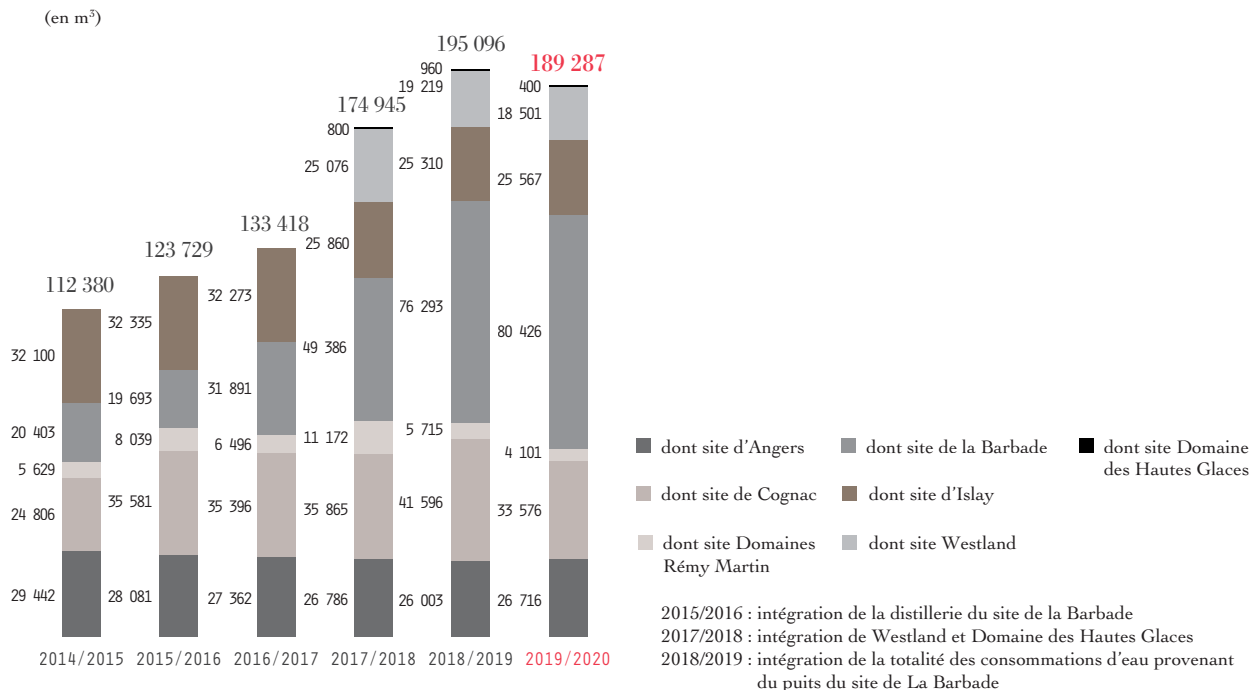
Le site d'Angers a servi cette année de site Pilote pour dresser une cartographie des consommations d'eau, et ce afin d'identifier quelle est l'eau réellement puisée sur la ressource naturelle et non rejetée par le site. À partir de l'eau « entrante » sur le site (26 716 m³), la répartition entre les différents secteurs d'activité du site a été cartographiée, soit par mesures (existence de compteurs), soit par estimations. Ensuite, les rejets d'eau de chacun de ces secteurs ont été identifiés, là aussi par mesures ou par estimations.

Les résultats obtenus ont montré que le volume total d'eau rejetée était de 14 879 m³. Ces effluents retournent au milieu naturel après traitement par les stations d'épuration si nécessaire.

Nous pouvons donc en conclure que l'eau réellement consommée par l'activité du site d'Angers, c'est-à-dire puisée sur la ressource « eau » et non rendue au milieu naturel, représente un volume de 11 837 m³, soit 44% de l'eau « entrante » sur le site.

Dans le cadre du plan RSE 2025, ce type d'études sera déployé sur les sites de production du groupe, en France et à l'étranger, avec pour objectif d'être achevé d'ici 2025.

Consommation d'eau (indicateur GRI Standard 303-1)

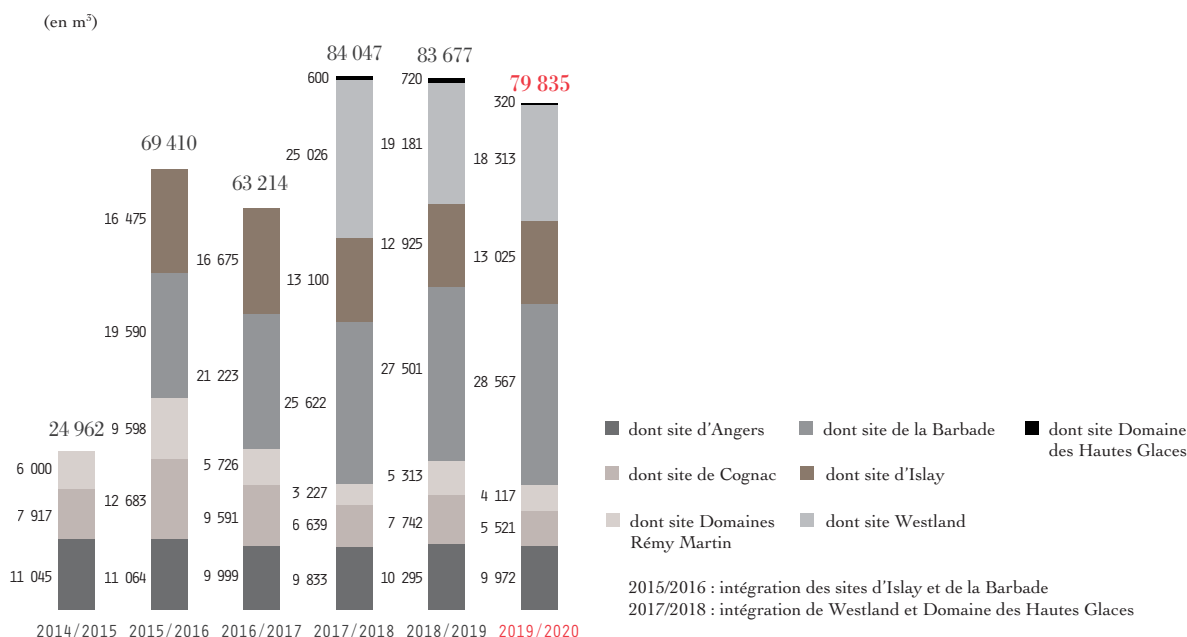


Rejets d'effluents

Les rejets d'effluents (79 835 m³) sont en baisse de 4,6% par rapport à l'année précédente (indicateur GRI Standard 306-1).

Ceci est essentiellement dû à la diminution des rejets des sites de Cognac (réduction du fonctionnement d'un osmoseur) et des Domaines Rémy Martin (distillation en baisse suite à des évènements climatiques ayant impacté la production du vignoble).

Volume d'effluents (indicateur GRI Standard 306-1)



1

Concernant les sites d'Angers, de Cognac et Domaines Rémy Martin, après traitement par des stations d'épuration et retour au milieu naturel, la pollution due aux effluents est en baisse par rapport à l'année précédente, avec 0,8 tonne de DBO (demande biochimique en oxygène – 0,9 tonne en 2018/2019) et 3,2 tonnes de DCO (demande chimique en oxygène – 3,6 en 2018/2019). Cette baisse est principalement due à la réduction de l'activité des opérations de vinification et de distillation des Domaines Rémy Martin, suite à des évènements climatiques qui ont impacté la production du vignoble cette année.

Pour la première fois cette année, le site de Westland a mis en place des analyses de DBO de ses effluents. De ce fait, la pollution totale des effluents en sortie des sites de la Barbade, d'Islay, du Domaine des Hautes Glaces et de Westland est de 1 307 tonnes de DBO et de 2 885 tonnes de DCO. Les valeurs de DBO et DCO sont en hausse (1 264 tonnes de DBO et 2 041 tonnes de DCO en 2018/2019). Ces variations s'expliquent chaque année par la variabilité de la constitution des effluents. À noter cependant qu'à périmètre constant (site de Westland exclus), la valeur de DBO aurait été en baisse (1 161 tonnes).

Concernant la valorisation des vinasses, un nouvel indicateur a été mis en place cette année. Comme pour les déchets solides, le nouveau ratio mis en place compare les volumes de vinasses valorisés « Matière » (épandage sur sols) ou valorisés énergétiquement (Méthanisation et production d'énergie verte) par rapport au volume total de vinasses. La valeur obtenue pour cette première année est de 41%. L'objectif est que ce ratio atteigne 80% dans un délai de cinq ans, en fin du plan RSE 2025.

1.3.2.5 ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Enjeu

Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire visant à réduire le réchauffement climatique. La gestion des matières premières s'inscrit totalement dans cet objectif.

L'enjeu principal est de réduire la consommation des matières premières notamment dans le domaine des *packagings* des produits. Cela fait partie des postes significatifs d'émissions carbone et il est possible que le coût de ces matières premières augmente dans les prochaines années. La mise en œuvre de projets d'économie circulaire basés sur la réduction et la valorisation des déchets est également un enjeu majeur pour le groupe.

Politique

En ligne avec la réalisation du plan RSE 2020, un projet Écoconception a été lancé en 2017. Un comité de pilotage RSE-écoconception, composé de représentants des services Développement Produits, de la direction Liqueurs et Spiritueux et de la direction RSE, a été mis en place, avec un projet de formation à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits et le lancement opérationnel du projet « indice de performance environnementale des emballages » (IPE). L'objectif est de déployer un logiciel interne qui permet de mesurer les impacts environnementaux des *packagings* des produits Rémy Cointreau. Une attention particulière est portée aux émissions CO₂ et aux consommations d'eau (indicateurs GRI Standard 303-1 et 305-3).

Concernant le traitement de ses déchets, la politique du groupe est en premier lieu d'en réduire le tonnage, en veillant par exemple aux taux de freinte des lignes de conditionnement. Dans un second temps, l'objectif est de valoriser la totalité des déchets, en privilégiant le tri et la valorisation Matière. Cela s'inscrit ainsi pleinement dans l'économie circulaire. La valorisation énergétique ne vient qu'en dernier ressort pour la valorisation finale du reste des déchets non triés.

Plans d'actions

Écoconception des produits

La première étape du projet Écoconception a été de lancer dès 2017 un plan de formation à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits. Le but était de les sensibiliser à la réduction des impacts environnementaux des emballages en analysant et améliorant notamment le cycle de vie des produits. Pour ces équipes, il s'agit de travailler en amont avec des indicateurs simples, communs aux trois secteurs d'activité avec des objectifs bien définis comme la réduction des matières premières ou encore l'augmentation de la matière recyclée.

Deux types de formation ont été dispensés en 2017 :

- une formation générale à l'écoconception des équipes Marketing, Achats et Développement produits ;
- une formation technique à l'écoconception des équipes Développement Produits des sites de Cognac et d'Angers.

Ces formations ont été renouvelées en 2018/2019, plus particulièrement axées sur les publics Marketing et Achats.

Cette année, une formation complémentaire a concerné le service Développement du site d'Angers. Elle portait sur les aspects techniques de la durabilité des emballages. En lien avec les objectifs du groupe, un focus particulier a été réalisé sur les matières plastiques et les solutions de remplacement de ces dernières.

L'étape majeure suivante a concerné le lancement opérationnel du projet « indice de performance environnementale des emballages » (IPE) à l'aide d'un logiciel interne permettant de mesurer les impacts environnementaux des *packagings* des produits Rémy Cointreau.

Des analyses de cycle de vie (ACV) des produits clés Rémy Martin et Cointreau ont été réalisées et ont servi de support à la formation technique des équipes.

L'année 2018 a été consacrée à la création de l'outil IPE. L'objectif a été atteint et a permis de réaliser la première cartographie d'impact environnemental des *packagings* de l'ensemble des produits de la marque Rémy Martin et des produits Phare des autres marques (Cointreau, St-Rémy et Metaxa).

Les indices obtenus évoluent en fonction des produits, l'indice étant plus élevé avec l'augmentation des impacts environnementaux. Ceci avait permis l'année dernière d'identifier des pistes d'amélioration pour la réduction des impacts, basée par exemple sur l'allègement des poids des différents matériaux constituant ces emballages. Cela répond ainsi pleinement à l'enjeu de réduction de consommation des matières premières. D'autres actions pouvaient également être étudiées en lien avec les *process* utilisés par les fournisseurs. Des contacts avaient ainsi déjà été noués avec ces derniers pour les associer aux objectifs d'économie circulaire du groupe.

Toutes ces premières pistes identifiées en 2018/2019 se sont transformées en actions concrètes cette année. Un plan d'action global et des axes prioritaires ont été définis : l'allègement des *packagings* constitue un point clé, ainsi que l'utilisation de matériaux de nouvelle génération, en substitution des matériaux traditionnels.

Dans le cadre de la relation avec les fournisseurs, un processus-clé pour le traitement de surface des bouteilles a été étudié. Une véritable analyse de cycle de vie du processus a été réalisée et a permis de valider le réel facteur d'émissions carbone associé. Au-delà de ces études spécifiques, un échange régulier a été mis en place avec de nombreux fournisseurs pour intégrer dans le logiciel IPE leurs propres facteurs d'émissions carbone. Ceci permettra aussi à l'avenir d'intégrer rapidement les actions de réduction d'émissions carbone mises en œuvre par les fournisseurs.

L'évolution de l'outil IPE est également un point essentiel afin qu'il puisse intégrer les informations en provenance des fournisseurs. Un atelier s'est donc tenu cette année avec le concepteur de cet outil et les services Développement des sites de Cognac et d'Angers. Cela a permis de répondre aux attentes des équipes et ainsi de faire évoluer le logiciel pour l'adapter aux réalités du terrain. Une avancée importante est la possibilité d'extraire les données IPE pour les utiliser directement dans les bilans carbone effectués chaque année sur les sites de production. Cela garantit ainsi d'être au plus près de la réalité pour les impacts concernant les matières premières utilisées et leur acheminement entre le fournisseur et le site de production.

Les premières actions concrètes ont été menées pour réduire l'impact environnemental de nos emballages. Certains coffrets ont été supprimés, de nouveaux étuis moins impactant sur le plan environnemental ont été créés. De nouveaux matériaux ont été choisis pour supprimer par exemple des emballages les matières plastiques non recyclables.

Le groupe confirme en effet ses engagements « Zéro plastique » dans le cadre du plan RSE 2025. Le but est d'arriver à la suppression du plastique dans les emballages, en les remplaçant par exemple par des matériaux alternatifs. Dans l'attente de la mise en œuvre de ces actions, la priorité est de n'utiliser que des matières plastiques recyclables ou biosourcées.

Un nouvel indicateur de progrès est créé sur ce sujet dans le cadre du plan RSE 2025 sur la mesure du taux de réduction des matières plastiques dans les *packagings*.

Depuis un an, la mesure de l'indice IPE est appliquée à toute nouvelle conception de *packaging* et fait partie du *process* de décision sur la création des nouveaux produits. Cela permet ainsi d'intégrer dans ce processus la réduction des impacts environnementaux des produits du groupe.

Tous les *packagings* utilisés sur les sites de Cognac et d'Angers disposent dorénavant de leur indice IPE. Dès maintenant, des plans d'action sont établis pour chacun d'eux, basés sur les hypothèses suivantes pour les futurs emballages :

- allègement du poids des matériaux ;
- utilisation de matières recyclées ;
- recyclabilité potentielle.

Une attention toute particulière est portée à l'utilisation du verre. Sur ce matériau, deux des engagements précédents peuvent être directement appliqués :

- allègement du poids des bouteilles pour réduire les quantités de verre utilisées ;
- utilisation accrue de calcin (verre recyclé) pour réduire les quantités de matières premières (telles que le sable) employées pour la fabrication du verre.

Ces deux actions permettent de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux liés à l'extraction du sable au niveau mondial, en diminuant l'utilisation de cette ressource naturelle pour la fabrication des bouteilles contenant les produits du groupe (Indicateur GRI Standard 301-2).

L'objectif du plan RSE 2025 est de déployer la mesure de l'IPE sur tous les sites de production du groupe d'ici 2025 et une réflexion interne est engagée pour fixer un objectif de progrès visant à la réduction des valeurs actuelles des IPE.

Au-delà des *packagings* Produits, cette démarche sera étendue à la conception de tous les articles de publicité utilisés par le groupe.

Gestion des déchets

Rémy Cointreau poursuit son action de réduction des déchets de ses sites avec une politique de sensibilisation du personnel sur le tri et la valorisation des déchets.

De façon générale, les déchets des sites de production alimentent des filières de valorisation « matière » ou énergétique. Ils sont essentiellement constitués de déchets d'emballages (verre et carton). Depuis deux ans, les indicateurs de suivi et de traitement des déchets intègrent la distinction entre valorisation matière et valorisation énergétique. L'objectif prioritaire du groupe est de réduire le tonnage de déchets et ensuite de favoriser la valorisation matière plutôt que la valorisation énergétique.

Tous les sites de production ont pour objectif de trier et valoriser leurs déchets. Pour la première fois cette année, le tonnage de déchets sur le site de Westland est intégré au *reporting*. Ce tonnage n'est pas mesuré mais il est estimé à partir de la densité moyenne de déchets mélangés du même type (verre, carton et autres déchets).

Depuis décembre 2016, sur le site administratif de Paris, un tri sélectif a été mis en place avec la société Greenwishes. Les poubelles de bureaux ont été remplacées par trois poubelles centralisées de tri et les déchets collectés sont garantis recyclés à 100%, le tout localement. À noter qu'après le partage de cette action avec l'ensemble des sociétés occupant le même immeuble, l'action de tri et de recyclage des déchets a été étendue à tout l'immeuble. Le site de Paris a également substitué des sèche-mains électriques aux traditionnels rouleaux papier. Depuis un an, une collecte des bouchons Plastique a été mise en œuvre sur le site de Paris, en partenariat avec l'association « Les bouchons d'amour ». Le recyclage des bouchons collectés permet à l'association d'acquérir du matériel spécifique pour les sportifs handicapés et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de personnes souffrant d'un handicap.

Des actions sont également régulièrement menées sur tous les sites de production pour limiter les déchets Plastique. Partout dans le monde, les bouteilles en plastique ont été supprimées dans les salles de réunion et ont été remplacées par des carafes.

Sur le site de Cognac, à Paris et sur le site d'Angers, les gobelets Plastique ont été remplacés par des gobelets en carton dans les distributeurs de boissons. Des gourdes en aluminium ont été offertes aux collaborateurs et des fontaines à eau ont été installées. Le site de Westland est passé aux gobelets compostables et une action a été lancée pour former les employés aux bonnes techniques de gestion des déchets et d'identification de ce qui peut être recyclable et compostable.

Sur l'île de la Barbade, Mount Gay a mis en œuvre depuis deux ans une nouvelle filière de traitement des déchets, principalement verre, carton et plastique. Le taux de tri mesuré pour ce site progresse fortement cette année à 61,3%. Il était de 35,2% l'année dernière.

Depuis septembre 2012, les DIB (déchets industriels banals) du site d'Angers sont valorisés par une unité de cogénération d'énergie (chauffage urbain). Depuis octobre 2017, sur le site de Cognac, les DIB sont valorisés énergétiquement en tant que combustibles solides de récupération (CSR).

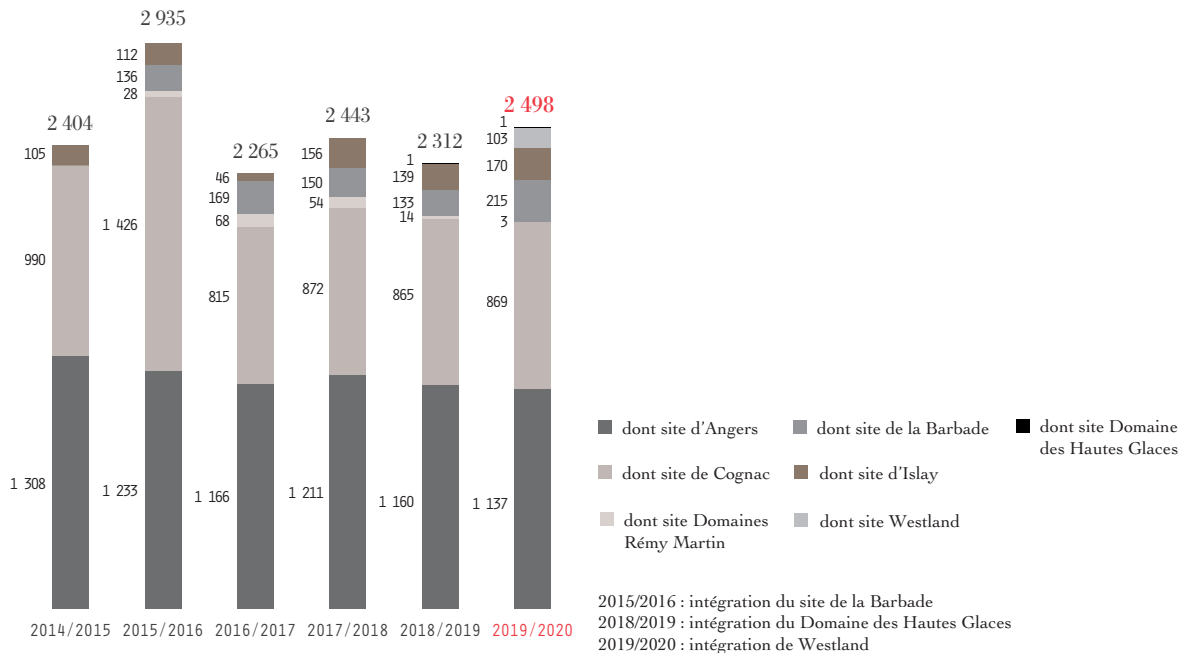
Le total de déchets (2 470 tonnes – indicateur GRI Standard 306-2) a augmenté de 8%, hausse principalement due à l'intégration des déchets du site de Westland. Un suivi plus précis des déchets a été mis en œuvre sur les sites d'Islay et de la Barbade, ce qui a participé aussi à l'augmentation cette année du total de déchets.

Les taux de valorisation matière et de valorisation énergétique sont globalement stables par rapport à l'année précédente, respectivement mesurés à 86% et 7%. Le taux total de valorisation des déchets atteint donc cette année 93%.

Les sites d'Angers et de Cognac maintiennent une excellente performance avec des taux totaux de valorisation respectivement de près de 100% et 98%.

Quantité de déchets (indicateur GRI Standard 306-2)

(en tonnes)



1.3.2.6 INFORMATION DES CLIENTS

Enjeu

La société civile et nos clients portent une attention particulière aux ressources naturelles et leur bonne gestion. Rémy Cointreau se doit donc d'amener des réponses et des garanties face à ces attentes. Il y a également un enjeu de durabilité de l'entreprise et de réputation auprès des clients.

Politique

Les clients sont au coeur de l'activité de Rémy Cointreau qui s'efforce d'être toujours au plus près de leurs attentes et de leurs besoins. Pour y répondre le plus précisément et le plus rapidement possible, Rémy Cointreau suit attentivement leurs demandes grâce à une veille permanente, notamment sur les réseaux sociaux. Rémy Cointreau veut cultiver une proximité indispensable avec ses clients partout dans le monde pour leur amener toutes les informations nécessaires sur ses produits, par exemple en termes d'étiquetage et d'informations disponibles sur les sites internet du groupe et des marques.

Plans d'actions

Parfois éloignés, mais toujours proches, les clients de Rémy Cointreau sont au cœur de nos préoccupations. Toutes les informations réglementaires sont disponibles pour nos clients, que ce soit par étiquetage ou par les sites internet dédiés.

Sous l'égide de l'association européenne spiritsEUROPE, Rémy Cointreau a co-signé cette année, aux côtés de cinq des plus grands producteurs mondiaux de spiritueux et de plusieurs fédérations nationales, un protocole d'accord aux termes duquel les signataires s'engagent à faire progressivement figurer une information nutritionnelle précise sur les étiquettes et à publier en ligne une liste exhaustive des ingrédients. D'ici fin 2022, deux tiers des produits commercialisés par les signataires au sein de l'Union européenne seront porteurs d'une information nutritionnelle. À terme, cela devra concerner la totalité des produits.

Sur tous les *packagings* du groupe figurent également sous forme de logos les informations concernant la recyclabilité des emballages. Sont également présentes les informations concernant la consommation responsable des produits (cf. paragraphe 1.3.3.1 Consommation responsable de nos produits).

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau a mis en place une notation interne effectuée en deux étapes au cours de l'année. Des axes de progrès sont ensuite systématiquement étudiés et partagés pour évaluer le niveau de satisfaction de l'ensemble des clients distributeurs. La crise sanitaire vécue en fin d'exercice n'a pas permis cette année de procéder à l'enquête habituelle menée en mars. Pour rappel, la note était de 17,8 sur 20 en 2018/2019 (indicateurs GRI Standard 102-43 et 102-44).

Le groupe a également répondu aux questions posées par les clients distributeurs, principalement aux États-Unis, à Taïwan, en Suède et en Grèce.

Les visites des sites sont à l'image de la recherche d'excellence du groupe. L'offre d'œnotourisme de Rémy Martin propose des programmes sur-mesure et un accueil de qualité. Elle privilégie un lien chaleureux avec ses visiteurs, tout en proposant des parcours mettant en scène les savoir-faire, le patrimoine et l'histoire de la marque. Les visites organisées dans le cadre des « Journées du Patrimoine » remportent toujours un grand succès.

En interne, les sites de Cognac et d'Angers ont édité une charte qualité des accueils, visites et réceptions, qui intègrent la consommation responsable.

Le site de Cognac est titulaire du Prix national de l'œnotourisme dans la catégorie « mise en valeur d'un caveau ou d'un site viticole ». Il a renouvelé cette année son certificat d'excellence du site Trip Advisor. Ce certificat ayant été obtenu chaque année depuis plus de 6 ans, le site est titulaire de la distinction « Star de l'Attestation d'Excellence ». Le site est également sélectionné par l'association Entreprise et Découverte comme faisant partie des 100 sites d'excellence du tourisme de savoir-faire.

Depuis 2012, le site de Cognac est titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », décerné par l'État français aux entreprises qui font vivre les savoir-faire artisanaux et la tradition française. Fin 2017, le label a été renouvelé pour cinq ans.

Le site d'Angers est également titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Il bénéficie aussi du label « Qualité Tourisme ».

À Cognac et à Angers, les guides des circuits de visite sont formés chaque année à la politique RSE afin qu'ils puissent expliquer et valoriser les bonnes pratiques du groupe aux visiteurs. Cette année, à Cognac, le support de formation des guides « Essentiels 2020 » a intégré un chapitre sur la stratégie RSE du groupe.

L'exigence de transparence vis-à-vis des clients et de l'ensemble des parties prenantes amène le groupe à répondre régulièrement aux demandes d'informations en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de notation extra-financière.

Depuis 2010, Rémy Cointreau répond à l'indice extra-financier Gaïa (EthiFinance), l'indice développement durable de référence qui évalue le niveau de transparence de plus de 400 sociétés européennes de taille intermédiaires (ETI) cotées et non cotées, basé sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance en lien avec les démarches RSE.

Cette année, le groupe a progressé en étant classé à la première place sur les 230 sociétés constituant l'indice Gaïa (troisième en 2018/2019 et quatrième en 2017/2018). La note globale continue à progresser et atteint 90/100 (85 en 2018/2019 et 79 en 2017/2018). À noter que le groupe a maintenu la note maximale de 100 concernant la relation avec les parties prenantes externes (relations avec les fournisseurs, les clients, et la société civile) et a obtenu la note de 99/100 sur ses engagements environnementaux (97/100 en 2018/2019).

Le groupe est également noté par l'agence extra-financière Vigeo Eiris. La dernière notation réalisée début 2020, fait apparaître une progression globale des scores de Rémy Cointreau par rapport à la dernière notation effectuée en 2018.

Rémy Cointreau répond également régulièrement à des demandes d'informations provenant d'autres agences de notation telles que MSCI, Sustainalytics, Quercus et Trucost.

Cette année, des informations ont également été fournies à différents fonds d'investissements intéressés par la stratégie RSE de Rémy Cointreau.

Depuis plusieurs années, le groupe répond également aux questionnaires annuels du CDP (*Carbon Disclosure Project*) sur la gestion des émissions de gaz à effet de serre (programme *Climate Change*) et de l'eau (programme *Water Security*).

1.3.3 RISQUES SOCIÉTAUX

1.3.3.1 CONSOMMATION RESPONSABLE DE NOS PRODUITS

Enjeu

La promotion de la consommation responsable est un enjeu majeur pour Rémy Cointreau. Le positionnement haut de gamme des produits du groupe nous impose, à la fois pour des raisons éthiques et de performance, un engagement responsable résolu quant à la protection de consommateurs exigeants.

Politique

La responsabilité de Rémy Cointreau sur le thème de la consommation responsable des produits s'articule autour de deux axes :

- la promotion de la consommation responsable ;
- la promotion de la communication responsable.

C'est en participant activement aux Groupes de Travail Alcool et Santé ou Alcool et Santé des organisations professionnelles que Rémy Cointreau contribue à la mise en place d'une stratégie responsable, développée par l'ensemble de l'industrie des spiritueux (indicateur GRI Standard 417-1).

Plans d'actions

Rôle clé des organisations représentatives

Rémy Cointreau est actif dans les principales organisations suivantes :

- en France : la FFS (Fédération française des spiritueux), la FEVS (Fédération des exportateurs de vins et spiritueux) et l'Association "Prévention et Modération";
- en Europe : spiritsEUROPE (Fédération européenne des spiritueux) ;
- aux États-Unis : DISCUS (*Distilled Spirits Council of the United States*) ;
- à la Barbade : BAIA (*Barbados Alcohol Industry Association*) ;
- en Asie : APISWA (*Asia Pacific International Spirits and Wines Alliance*) ;
- en Chine : FSPA (*Foreign Spirits Producers Association*).

L'un des objectifs communs de toutes ces organisations est de contribuer au développement des Plans d'action Alcool afin d'assister les gouvernements des pays dans la protection du consommateur, grâce à des engagements éthiques ainsi que des mesures d'autocontrôle des communications de leurs membres.

Par nature, il est impossible de mesurer des résultats chiffrés pour ces opérations, lourdes et de long terme. Néanmoins, les résultats de ces programmes font que les organisations internationales (OMS, OCDE) considèrent que :

- l'objectif principal des actions est de combattre la consommation excessive d'alcool ;
- la voix de l'industrie des spiritueux est importante pour la mise en place de programmes de protection du consommateur et, qu'en conséquence, les organisations représentatives doivent être présentes lors des discussions traitant de la consommation responsable des consommateurs ;
- le principe d'autorégulation éthique en matière de promotion et de communication des spiritueux est garant de la sécurité du consommateur.

L'industrie des spiritueux continue d'améliorer l'information du consommateur (emballages, développement de l'information dématérialisée), grâce notamment aux sites internet dédiés à la connaissance des risques alcool / santé.

Rémy Cointreau continue à s'investir dans le plan français « Prévention Alcool ». Rédigé conjointement par cinq organisations professionnelles du secteur des boissons alcoolisées, ce plan engage les professionnels dans une démarche active de lutte contre les comportements à risque. Plusieurs actions sont proposées telles que l'accompagnement de personnes pouvant avoir des consommations à risque et le déploiement de l'usage des éthylotests.

Initiatives en faveur de la consommation responsable

De nombreuses initiatives au cours de ces dernières années reflètent la volonté de Rémy Cointreau de s'engager dans la promotion d'une consommation responsable de ses produits :

- application progressive, en Europe et Asie, des décisions volontaires d'imprimer sur les emballages les logos destinés à informer la femme enceinte (indicateur GRI Standard 417-1) ;
- volonté, en Europe, d'indiquer sur les emballages l'adresse internet responsibledrinking.eu, portail permettant aux consommateurs de 28 pays européens d'avoir accès à une information complète sur les risques liés à l'abus d'alcool ;
- développement d'un onglet consommation responsable dans l'intranet Rémy Cointreau ;
- distribution de supports Consommation responsable auprès des équipes commerciales : guide de consommation responsable, livret « Comment anticiper une consommation responsable des produits Rémy Cointreau lors de l'accueil et la réception de nos invités », une « carte Consommation responsable » ;
- réactualisation et nouvelle diffusion de l'application RC Alcooflash pour tous les utilisateurs d'iPhone (public interne) ;
- la signature du Code de conduite du DFWC (*Duty Free World Council*) portant principalement sur des communications commerciales responsables et la gestion responsable des points de vente ;
- une campagne de sensibilisation à la consommation responsable à la Barbade.

Ces initiatives ont été complétées cette année par :

- la cosignature par Rémy Cointreau du protocole européen d'étiquetage nutritionnel.

Sous l'égide de l'association européenne spiritsEUROPE, Rémy Cointreau a co-signé cette année, aux côtés de cinq des plus grands producteurs mondiaux de spiritueux et de plusieurs fédérations nationales, un protocole d'accord (*Memorandum of Understanding*) aux termes duquel les signataires s'engagent à faire progressivement figurer une information nutritionnelle précise sur les étiquettes et à publier en ligne une liste exhaustive des ingrédients.

La signature du protocole a eu lieu à Paris à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de spiritsEUROPE, en présence du Commissaire européen à la Santé.

L'objectif principal du protocole est que d'ici fin 2022, deux tiers des produits commercialisés au sein de l'Union européenne soient porteurs d'une information nutritionnelle. À terme, cela devra concerner la totalité des produits. L'atteinte de cet objectif sera contrôlée par la Commission européenne ;

- le renforcement de l'engagement de Mount Gay sur l'île de la Barbade au sein de l'association BAIA, qui poursuit ses campagnes de promotion et d'éducation à la consommation responsable et plus particulièrement sur le fait de ne pas consommer d'alcool avant de conduire un véhicule ;
- le maintien du partenariat avec la fondation SAF (*Substance Abuse Foundation* – la Barbade) qui lutte contre toutes les formes d'addiction dont la consommation excessive d'alcool.
- Une session d'éducation à la consommation responsable a été organisée auprès de lycéens. Cette action s'inscrit dans un programme de soutien plus large renouvelé cette année ;
- le soutien des engagements de la WIRSPA (*West Indies Rum & Spirits Producers Association*) dont Mount Gay assure la direction à la Barbade.

La décision a été prise cette année d'apposer de nouvelles étiquettes sur les bouteilles de rhum avec des mentions spécifiques pour sensibiliser les consommateurs contre l'alcool au volant, contre la consommation de spiritueux par les mineurs et contre la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Les producteurs ont annoncé également l'adoption d'un nouveau Code de pratiques pour une communication publicitaire et *marketing* responsable, notamment à travers les réseaux sociaux.

Au-delà de ces exemples d'actions, Rémy Cointreau adhère également aux différents Codes de communication et de consommation responsables des associations et fédérations professionnelles internationales.

1.3.3.2 ACHATS RESPONSABLES

Enjeu

Pour Rémy Cointreau, la responsabilité RSE ne se conçoit que dans l'implication de la totalité de ses parties prenantes, ce qui inclut ses fournisseurs. C'est donc un enjeu majeur pour Rémy Cointreau d'associer ses fournisseurs à sa politique RSE, afin de garantir que les achats effectués s'inscrivent dans une démarche totalement responsable, notamment en matière de respect des Droits de l'homme et de sécurité au travail. C'est aussi un enjeu fort de réputation de l'entreprise auprès de ses clients.

Politique

La politique d'achats responsables de Rémy Cointreau intègre les trois dimensions de la RSE : social, environnemental et sociétal.

Pour répondre à ces objectifs, le groupe souhaite s'appuyer sur des outils mutualisés, partagés avec les fournisseurs. Dans cette démarche d'amélioration de la transparence et de l'éthique dans ses pratiques commerciales, Rémy Cointreau demande désormais expressément à ses fournisseurs d'adhérer à SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), une organisation internationale qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Plans d'actions

La plateforme internationale SEDEX a grandement simplifié les pratiques du groupe en matière d'achat et permet de mutualiser les audits déjà réalisés chez les fournisseurs par d'autres de leurs clients : sont stockées en ligne des informations concernant les normes de travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement et l'éthique commerciale.

En 2018/2019, parmi les fournisseurs identifiés comme stratégiques, le taux d'adhésion à SEDEX (hors sous-traitance, le recours à la sous-traitance étant très limité et concernant essentiellement des activités réalisées en France), était de 92% (indicateurs GRI Standard 308-1 et 414-1). Il est cette année de 85%. Cette légère baisse s'explique par l'arrivée de nouveaux fournisseurs qui sont en cours d'adhésion à SEDEX.

À noter que depuis deux ans, il est demandé aux fournisseurs stratégiques de s'assurer que leurs fournisseurs de rang 2 soient également membres de SEDEX. Cette année, 91,2% des fournisseurs de rang 2 sont membres de SEDEX.

La démarche actuelle basée sur l'adhésion SEDEX nous permet de recenser des risques RSE potentiels chez nos fournisseurs. Mais ces risques sont identifiés avec l'aide exclusive des questionnaires autodéclaratifs, tous les fournisseurs n'ayant pas fait obligatoirement l'objet d'un audit RSE. Pour remédier à ce manque, Rémy Cointreau fera donc appel à des organismes d'audits externes utilisant leur propre grille d'audit ou la grille SMETA de

SEDEX. Un premier audit a été mené cette année chez un fournisseur de *packaging* pour tester cette nouvelle démarche et les résultats obtenus ont répondu aux attentes concernant l'obtention d'une notation détaillée et globale des engagements RSE du fournisseur. À partir d'un ensemble de notes sur 10, il a été possible d'identifier très rapidement les points forts et les axes de progrès nécessaires de la société audité.

Au-delà de l'adhésion des fournisseurs à SEDEX avec toujours un objectif de 100%, le plan RSE 2025 intègre donc une nouvelle exigence, à savoir un agrément de chaque fournisseur basé sur une note SEDEX. Le référentiel est en cours de construction et sera basé pour partie sur des audits réalisés par une société externe.

L'objectif est que cet agrément soit rendu systématique pour tous les fournisseurs de Rémy Cointreau d'ici 2025 (Fournisseurs avec chiffre d'affaires les plus importants dans les domaines Matières premières, *packaging*, articles publicitaires, fournisseurs de matériaux en contact alimentaire et fournisseurs présents dans les zones géographiques à risque RSE).

Pour atteindre cet objectif, Rémy Cointreau a conscience qu'il faudra accompagner ses fournisseurs vers une telle démarche, vue parfois comme une contrainte supplémentaire.

En plus de la démarche SEDEX, Rémy Cointreau continue à mener des audits RSE en lien avec le projet Agriculture durable. Cela a encore été le cas cette année avec deux audits RSE réalisés chez des fournisseurs de matières premières agricoles.

SEDEX dispose d'un accord avec le CDP *Carbon Disclosure Project*, une organisation à but non lucratif visant à étudier l'impact sur le changement climatique des principales entreprises mondiales cotées en Bourse. Rémy Cointreau répondant régulièrement aux enquêtes du CDP depuis 2006 (émissions CO₂ et gestion de l'eau), cela amène le groupe à s'investir dans des actions envers les fournisseurs pour qu'ils réduisent leurs émissions Carbone. C'est le cas par exemple du projet Écoconception (cf. paragraphe 1.3.2.5 « Économie circulaire ») et du projet de réduction des émissions CO₂ du fret Produits (cf. paragraphe 1.3.2.3 « Changement climatique »).

Cette année, Rémy Cointreau a actualisé ses Conditions Générales d'Achat (CGA) pour tous les sites français du groupe. Ce document, communiqué à tous les fournisseurs, a pour objectif de sécuriser les relations contractuelles avec ces derniers.

Depuis deux ans, la dématérialisation des documents est effective avec les fournisseurs. De nouveaux outils ont été déployés au sein du Service Comptabilité Fournisseurs pour permettre la réception et le traitement des factures en mode « dématérialisation fiscale ». Tous les fournisseurs ont été contactés pour les informer et les sensibiliser à ces nouveaux modes d'échanges de documents. Cela permet de réduire le délai de transmission et de traitement des factures.

Toutes ces actions continuent à perpétuer l'implication de Rémy Cointreau depuis plusieurs années auprès de ses fournisseurs.

En 2016, le groupe avait reçu le Prix remis par Vigeo Eiris « *Top Performers 2016* dans la catégorie Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement : relations durables avec les fournisseurs ».

Trois ans plus tard, en 2019, le groupe a obtenu le prix TMI, *Most Ethical Corporate Supply Chain 2019*, remis par l'association internationale *Treasury4 Good*. Ce prix récompense les professionnels de la trésorerie des entreprises qui soutiennent des initiatives RSE.

1.3.3.3 IMPACT TERRITORIAL

Enjeu

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable est un enjeu majeur pour le groupe. En lien avec son activité mondiale, Rémy Cointreau ne peut ignorer l'impact sociétal lié à des problématiques de développement économique durable des territoires sur lesquels il est présent. Au cœur du plan RSE 2020, une importance particulière était logiquement dévolue aux actions solidaires. Ceci sera maintenu dans le plan RSE 2025. Le groupe contribue ainsi au progrès collectif des territoires, en participant à la création de valeur des terroirs sur lesquels il est présent.

C'est également un enjeu de réputation et d'attractivité de l'entreprise, que ce soit auprès des clients ou de futurs collaborateurs.

Politique

Afin de répondre aux enjeux liés à son impact sociétal, Rémy Cointreau accompagne le développement économique durable des territoires et soutient des actions solidaires. L'objectif du groupe est de s'impliquer aux côtés des acteurs des territoires et des communautés locales.

Rémy Cointreau apporte ainsi son expertise sur de nombreux sujets de réflexion ou en promouvant les vertus d'une démarche de responsabilité sociale d'entreprise. Membre du réseau des correspondants « Développement Durable » du comité Colbert, lequel défend les valeurs du luxe français, Rémy Cointreau contribue à la mise en commun de bonnes pratiques en matière de RSE, notamment par la diffusion de fiches pratiques sur le sujet.

Partout dans le monde, les salariés de Rémy Cointreau se mobilisent également pour rendre des services à la communauté et tisser du lien avec les populations locales. Sur les différents territoires où il est présent, par son activité, ses retombées directes et indirectes et grâce à l'enthousiasme de ses collaborateurs, le groupe mène des actions pour faire exister des environnements d'échanges et d'entraide.

Plans d'actions

S'impliquer aux côtés des acteurs des territoires

Le groupe s'implique aux côtés d'écoles, d'universités et d'organismes dédiés au développement économique. Son engagement se traduit aussi par le soutien apporté aux associations régionales investies dans la promotion du développement durable. Il soutient par exemple l'association d'entreprises Altère en Poitou-Charentes qui favorise les débats sur les thématiques RSE entre acteurs économiques locaux. Parmi les récents thèmes d'ateliers organisés par cette association, deux d'entre eux ont porté sur l'éco-socio-conception des produits et les modalités d'implication des entreprises RSE dans leur territoire. Ces deux sujets faisaient totalement écho aux engagements majeurs RSE de Rémy Cointreau.

Cette année, Rémy Cointreau a également soutenu à Cognac une initiative locale très innovante et menée par le conseil de développement de la communauté d'agglomération de Grand Cognac. En début d'année 2020, ce conseil a organisé une « Fresque du Climat » dans le cadre d'un événement « Faites la transition ». L'objectif était d'inviter les habitants du territoire à réfléchir à la question majeure du réchauffement climatique, de façon ludique, en réalisant en équipes une fresque à l'aide de cartes exprimant les causes et les conséquences du réchauffement climatique. Les jeunes générations ont bénéficié d'un atelier spécifique pour réaliser une fresque « junior ». Cette dernière et celles réalisées par les adultes ont été préservées et seront ensuite

exposées dans des lieux publics, afin de poursuivre la sensibilisation du public à cet enjeu majeur du réchauffement climatique pour un terroir comme celui de la région de Cognac.

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau souhaite être un acteur du développement durable des territoires. Dans ce cadre, il apporte des témoignages réguliers portant sur des sujets intéressants des acteurs de la RSE.

Cette année, par exemple, Rémy Cointreau est intervenu dans la conférence Économie Circulaire 2019, organisée à Paris par la société DII. L'intervention portait sur les modes de consommation et de production durables, en abordant plus spécifiquement la façon dont Rémy Cointreau a intégré l'ODD 12 des Nations Unies dans sa stratégie RSE.

Le groupe était également présent à une table ronde « Cognac 2025 » organisée par le Bureau National Interprofessionnel de Cognac (BNIC). L'intervention portait sur la viticulture durable et les actions menées par le groupe sur ce sujet.

Toujours en relation avec le BNIC, Rémy Cointreau a participé à la démarche régionale lancée pour bâtir la stratégie RSE de la filière Cognac. À ce titre, le groupe est membre du comité de pilotage RSE du BNIC et a participé à plusieurs ateliers collaboratifs organisés entre les différentes parties prenantes concernées pour nourrir les futurs plans d'action.

Rémy Cointreau participe également à l'édition du Guide du comité Colbert « Valeurs du luxe français et objectifs de responsabilité sociale, sociétale et environnementale » regroupant des exemples de bonnes pratiques sur 15 objectifs de développement durable rassemblés sous 4 valeurs : esthétique, exigence, pérennité et respect.

Très attaché à diffuser une culture positive de la responsabilité des entreprises dans les cursus de formation, Rémy Cointreau est notamment intervenu en France auprès de promotions d'étudiants de Grandes Écoles telles que ONIRIS Nantes et l'ESSCA d'Angers. Les prises de parole ont porté sur la stratégie et les actions RSE du groupe.

Sur le site de la Barbade, Mount Gay entretient aussi régulièrement des liens forts avec les écoles locales. En 2018, les étudiants en agronomie du *Barbados Community College* ont été accueillis sur la propriété Mount Gay pour compléter leur formation. Cette collaboration exemplaire a permis de les mettre directement en situation d'application des enseignements, avec un accent spécifique sur les méthodes de cultures biologiques et la permaculture.

Cette année, Mount Gay a accueilli des étudiants du SJPIIT (*Samuel Jackman Prescod Institute of Technology*). Une partie des enseignements suivis par ces étudiants portent sur la production arboricole, ce qui est en adéquation parfaite avec les actions menées par Mount Gay sur la préservation des terroirs et de la biodiversité. Les étudiants ont pu ainsi vivre de réelles expériences de terrain et mettre en pratique leurs connaissances sur la conception de vergers, la création de composts, la plantation d'arbres fruitiers, la taille, la fertilisation et le paillage des sols. La richesse des échanges occasionnés par ces rencontres permet à chacun des acteurs, étudiants ou collaborateurs de Mount Gay, d'accroître leurs connaissances dans la mise en œuvre d'une agriculture responsable et durable.

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable

Fidèles aux valeurs de Rémy Cointreau, différentes initiatives solidaires inspirent les collaborateurs et ces dernières années, ils ont participé pleinement aux engagements sociétaux du groupe.

Depuis deux ans, l'événement majeur pour le groupe est l'organisation à l'échelle mondiale d'une journée Solidarité, intitulée le *We Care Day*. Au cours de cette journée, tous les collaborateurs du groupe sont invités à consacrer leur journée de travail à la préservation des terroirs.

La première journée *We Care Day* s'est déroulée en juin 2018. Sur tous les sites du groupe les salariés de Rémy Cointreau ont conduit des actions de préservation de l'environnement et du patrimoine local. À Singapour, une journée était consacrée à désherber, récolter et cultiver les terres de la *Bollywood Veggies Organic Farm*, à Cognac 342 collaborateurs se sont mobilisés pour rénover le château de la Mercerie. À Islay, pour favoriser la biodiversité et entretenir les équipements locaux, les équipes de PHD ont nettoyé un terrain pour favoriser la repopulation d'abeilles sur l'île, ils ont aussi réparé des clôtures et repeint le *city hall* pour aider les communautés locales. À Paris, des comptages d'animaux ont été effectués dans une forêt protégée. À Miami, des opérations de nettoyage de dune ont été menées. À Los Angeles, les collaborateurs du groupe ont offert leurs services pour entretenir *The Arboretum*, le jardin botanique de la ville. À San Francisco, des opérations de nettoyage de la plage de Crissy Field, zone de loisirs nationale située près du Golden Gate, ont été réalisées en partenariat avec les parcs nationaux. En Grèce, les collaborateurs Rémy Cointreau ont nettoyé un ancien sentier de randonnée afin d'aider l'organisation de protection des forêts du mont Hymettus Sud, proche d'Athènes.

Cette année, la deuxième journée *We Care Day* s'est également déroulée en juin. Comme l'année précédente, l'environnement et le patrimoine local ont été au cœur des attentions des collaborateurs du groupe. À Cognac, ils se sont mobilisés pour rénover de nouveau le château de la Mercerie et participer au nettoyage du site de l'Abbaye de Châtre. En Chine, des arbres ont été plantés dans le district de Pudong à Shanghai. À Singapour, nos équipes ont ramassé 135 kilogrammes de déchets à East Coast Beach. Des plages ont également été nettoyées en Afrique, au Moyen-Orient et en Inde. Aux Philippines, sur la plage de Saronida au sud d'Athènes, plus d'une tonne de déchets a été collectée grâce à l'engagement de nos collaborateurs. Aux États-Unis, notre équipe GTR (*Global Travel Retail*) a construit un jardin aux papillons et a débarrassé de ses plantes envahissantes le jardin Thomas House à Miami. À New York, 23 kilogrammes de déchets ont été ramassés sur Rockaway Beach. Des déchets polluants ont été collectés le long du lac White Rock à Dallas. À Londres, nos équipes ont construit une aire de jeux au Stave Ecology Park. En Malaisie, pour la deuxième année consécutive, un sentier a été aménagé en collaboration avec la *Malaysia Nature Society*.

De nombreuses autres actions ont été menées sur tous les sites du groupe et elles ont été partagées sur les réseaux sociaux avec le #rcwecareday. Cette journée désormais annuelle et d'envergure mondiale est également l'occasion de renforcer les liens entre les communautés locales et les salariés du groupe.

D'autres initiatives locales sont régulièrement lancées par les collaborateurs de Rémy Cointreau.

Sur le site de Cognac, les salariés Rémy Martin se sont mobilisés pour venir en aide à l'association « Les lettres au service des Maux », association qui accompagne les familles d'enfants en situation de polyhandicap ou de troubles majeurs du comportement. Les dons collectés ont permis de financer deux années d'équithérapie à une jeune enfant de douze ans atteinte du syndrome TDA (Trouble Déficit de l'Attention).

Rémy Cointreau continue à être un acteur de la Fondation de la 2^e chance qui a pour but d'aider et d'accompagner des personnes en volonté de rebond après un accident de vie. Cela fait maintenant près de quinze ans que le groupe s'investit au sein de cette Fondation. En plus d'une contribution financière, des moyens sont mis à disposition pour le Délégué du site-relais basé à Cognac.

Dans un tout autre domaine, la Maison Rémy Martin a renoué son partenariat avec la Fondation *The Film Foundation*, qui a pour vocation de sauver et valoriser des films anciens. Rémy Martin, qui fait partie des donateurs réguliers, a financé cette année la restauration d'un film entier, réalisé en 1919 et intitulé *The Broken Butterfly (Le Papillon maudit)*.

En écho à ses engagements environnementaux, la Maison Rémy Martin a également soutenu cette année au sein des Domaines du Château de Versailles la création d'un parcours des « Arbres Admirables ». Sélectionnés parmi les 350 000 arbres du Domaine, les trente « Arbres Admirables » se singularisent par leur rareté botanique, leur histoire et leur beauté.

En Grèce, en partenariat avec la société *Paths of Greece*, la marque Metaxa a financé la remise en état d'un chemin de randonnée de 10 km sur l'île de Samos, près du village de Vourliotes (*Path of the Muscat Vineyards*). Ce projet a pour but de devenir un atout essentiel et précieux pour le village et la découverte de ses environs.

Sur l'île d'Islay, Bruichladdich est également très engagé dans la vie de la communauté locale, en soutenant par exemple les jardins communautaires locaux.

À la Barbade, Rémy Cointreau est l'un des principaux acteurs économiques de l'île, avec la pleine conscience de son rôle et de ses responsabilités. Le groupe encourage et soutient la participation de ses collaborateurs à des opérations collectives de ramassage des déchets plastiques, à la mise en place de collectes sélectives et de transformations des déchets, à la formation aux bonnes pratiques, à la promotion d'une consommation responsable d'alcool lors des grands événements festifs et à l'aide aux familles démunies pour les doter d'un logement décent.

Une étude approfondie sur l'impact sociétal global des activités du groupe à la Barbade a été réalisée en 2018. Cette étude avait vocation à mesurer l'empreinte sociétale de Mount Gay sur le territoire avec trois axes fondamentaux : viabilité écologique, viabilité économique et viabilité sociale. Les résultats obtenus permettent d'évaluer en termes d'emplois, les impacts directs (collaborateurs Mount Gay), indirects (emplois soutenus dans la chaîne de fournisseurs) et induits (emplois soutenus par les salaires et la fiscalité). Il est possible également d'identifier les impacts socio-économiques de l'activité de Mount Gay, sur l'économie locale de la Barbade et à l'échelle mondiale.

Les résultats de l'étude ont montré que l'activité de Mount Gay en 2017 a soutenu 475 emplois à la Barbade (pour 1 emploi chez Mount Gay, 2,3 emplois sont soutenus sur l'île de la Barbade). Au-delà des emplois soutenus, l'activité de Mount Gay a permis également de créer de la richesse dans l'économie barbadienne, à hauteur de 47 millions de dollars barbadiens.

L'ensemble de ces données confirme concrètement l'importance de Mount Gay sur le développement de l'île de la Barbade, en termes d'emplois et de création de richesse.

Il en est de même pour l'importance sociale et sociétale de Bruichladdich sur l'île d'Islay. Dix-huit habitants de l'île travaillent sur le site de Bruichladdich et près de 85 autres personnes collaborent avec la marque. Si l'entreprise est parmi les plus petits producteurs, elle est surtout le plus important employeur local.

Très impliquée également auprès des communautés locales, la Fondation Rémy Cointreau poursuit ses actions avec un focus fort sur la transmission et la pérennisation des savoir-faire d'excellence, avec quatre axes privilégiés de financement : l'investissement dans les outils ou tout autre élément nécessaire à la pratique du métier, l'accompagnement à l'apprentissage et à la formation, la participation à des salons en France et à l'étranger pour sensibiliser l'opinion à l'importance de la transmission de savoir-faire et le mécénat de compétence pour favoriser l'engagement des collaborateurs du groupe vers les initiatives de la Fondation.

À ce jour, la Fondation a retenu onze artisans, un sculpteur céramiste, une relieuse d'art, un maître-verrier et vitrailiste, une archetière, un sculpteur ornemaniste, un coutelier d'art, un ferronnier d'art, un tapissier-gainier, un bottier sur-mesure, une dentellière sur carton et un orfèvre-dinandier. Elle les soutient et les accompagne dans le temps, avec la volonté de pérenniser leurs ateliers et de contribuer à la transmission de leurs savoir-faire d'excellence qui appartiennent au patrimoine culturel français.

Face à la crise sanitaire du début de l'année 2020, nos collaborateurs se sont mobilisés spontanément pour soutenir les acteurs de santé dans leur lutte contre la pandémie mondiale du Covid-19. À travers le monde, nos équipes se sont engagées dans la durée auprès du personnel médical voisin, leur livrant alcool et masques, premières armes de la lutte contre le virus.

Dès la fin janvier 2020, Rémy Cointreau a fait un don d'un million de yuans à la Fondation *Shanghai Song Ching Ling* qui aide les personnes dans le besoin ainsi que les enfants. Ce montant a été complété par une collecte de 200 000 yuans, réunissant les dons de nos collaborateurs chinois et l'abondement du groupe pour une somme équivalente. Début février, les sites français de Rémy Cointreau ont envoyé des masques et des solutions hydroalcooliques en Chine.

Aux États-Unis, Rémy Cointreau a fait un don de 100 000 dollars à la *US Bartenders' Guild National Charity Foundation*. L'objectif de cette fondation est de soutenir financièrement les *bartenders* dont les établissements sont actuellement fermés à cause de l'épidémie, et qui sont donc privés de revenus. Ce don a été complété de 100 000 dollars versés par la marque Cointreau, particulièrement proche de la communauté des *bartenders*.

À Seattle, Westland a produit du gel hydroalcoolique pour le *Low Income Housing Institute of Seattle* et différents établissements sociaux et médicaux de l'état de Washington, l'une des régions les plus touchées par le virus aux États-Unis.

À la Barbade, la distillerie de Mount Gay a livré de l'alcool à la pharmacie qui fabrique du gel hydroalcoolique pour l'hôpital de l'île.

En France, le Domaine des Hautes Glaces, les sites de production de Cognac et d'Angers ont fait des dons d'alcool neutre auprès des acteurs de santé locaux, afin qu'ils puissent produire du gel hydroalcoolique pour les pharmacies, médecins et hôpitaux de leur région. Le site de Cognac a fait un don de 8 000 masques chirurgicaux et FFP2 aux hôpitaux de Cognac et Saintes.

Sur l'île d'Islay en Écosse, la distillerie Bruichladdich s'est alliée avec la fabrique de savon locale pour fabriquer du gel hydroalcoolique et le distribuer, en fonction des besoins, à l'hôpital et aux médecins de l'île.

1.3.4 RISQUES ÉTHIQUES

1.3.4.1 GOUVERNANCE

Enjeu

Il est impératif que la gouvernance de Rémy Cointreau soit garante de l'intégration de la démarche RSE de Rémy Cointreau dans la stratégie globale du groupe, à tous les niveaux de management, du conseil d'administration aux structures de pilotage des équipes de collaborateurs.

C'est un enjeu réel de crédibilité et de fiabilité de la politique RSE du groupe, vis-à-vis de ses parties prenantes, que ce soient ses collaborateurs ou ses partenaires externes. Rémy Cointreau se doit de donner confiance dans la réalité de ses engagements RSE en prouvant l'efficacité et l'homogénéité de mise en œuvre de sa stratégie RSE à tous les niveaux de l'entreprise.

Politique

La gouvernance RSE au sein de Rémy Cointreau s'appuie essentiellement sur le comité Responsabilité Sociale et Environnementale (comité RSE), issu du conseil d'administration et qui a pour mission principale de veiller au déploiement de la politique RSE du groupe. Il a d'autres missions tels que le respect des engagements (charte internationale *Global Compact* et chartes RSE internes), le bilan des actions mises en œuvre (Plans RSE), le suivi du tableau de bord des indicateurs, le résultat des audits de vérification de *reporting* RSE, l'évolution des notations extra-financières et les perspectives d'actions (actualisation des plans RSE).

Acteurs de cette gouvernance RSE, les cadres dirigeants membres du Comex de Rémy Cointreau ont une part de leur rémunération variable indexée sur les objectifs RSE, en lien avec les principaux ODD retenus (principalement ODD 6, 8, 12, 13 et 15). Chaque membre du Comex devient ainsi un véritable ambassadeur, pour tous les collaborateurs du groupe dans le monde, d'un indicateur RSE et de son amélioration.

L'implication des collaborateurs s'inscrit aussi dans la politique de gouvernance avec par exemple sur le site de Cognac l'existence de référents SSE (Sécurité Santé Environnement).

Les certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 22001, OHSAS 18001, AHVE et B-Corp des sites de production sont également garantes d'une gouvernance RSE au quotidien.

Plans d'actions

Cette année, le comité RSE s'est réuni trois fois (indicateur GRI Standard 102-27).

Les principaux sujets suivants ont été traités :

- bilan du reporting RSE 2018/2019 en lien avec la nouvelle réglementation européenne DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) ;
- loi Pacte : travail sur la raison d'être ;
- plan RSE *Sustainability 2025* ;
- objectif « Net Zéro 2050 » ;
- déploiement de la certification B-Corp ;
- cartographie et priorisation des risques RSE ;
- activités de la Fondation Rémy Cointreau.

En lien avec les décisions du comité RSE, le Comex du groupe s'est réuni deux jours en juillet pour définir les grands axes du futur plan RSE 2025. Cette réunion a permis également au Comex d'approfondir les travaux sur la future raison d'être de Rémy Cointreau.

L'un des éléments clés de la gouvernance RSE, historiquement fondateur des engagements du groupe, est l'adhésion à la charte internationale *Global Compact*. Dans la continuité de la ratification et de l'application de cette charte, Rémy Cointreau maintient depuis 2003 ses engagements visant à être l'ambassadeur des bonnes pratiques de ce véritable contrat mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Membre depuis plusieurs années de l'Association *Global Compact France*, Rémy Cointreau s'engage à respecter et partager régulièrement les dix principes de la charte avec ses collaborateurs et partenaires. La notion de responsabilité sociale et environnementale est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour la sixième année consécutive, Rémy Cointreau a renouvelé en juillet 2019 la qualification *GC Advanced* de son *reporting* annuel RSE. Il s'agit du plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte *Global Compact*, ce qui témoigne de la force des engagements du groupe. L'intégration concrète des ODD dans les enjeux RSE du groupe et les actions menées dans le cadre de la gestion responsable des achats ont été soulignées comme étant des points forts de la stratégie RSE du groupe.

Totalement impliqué dans les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise, Rémy Cointreau est également membre du club *GC Advanced*. Le but de ce club est de partager avec les autres membres les bonnes pratiques RSE de chacun, autour de thématiques transversales. Cette année ont été abordés par exemple les sujets suivants : "devoir de vigilance : bilan deux ans après la promulgation de la loi", "Intelligence artificielle : quelle place pour l'éthique ?", "Climat et mobilisation de la jeunesse : une crise de générations ?".

Plus que jamais, la politique RSE est au cœur de notre ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du groupe, tout en continuant à s'appuyer sur son engagement annuel au sein du *Global Compact*.

La stratégie RSE est également régulièrement partagée dans les comités de direction et réunions de revue de direction des sites de production.

Il en est de même au cours de réunions du personnel car le groupe tient à impliquer ses collaborateurs dans sa démarche RSE.

Cette année, la "Creators' *Conférence*" qui s'est tenue pendant trois jours en septembre sur l'île d'Isly s'inscrit dans cette démarche. Elle a regroupé l'ensemble des créateurs de produits du groupe sur le thème de l'agriculture responsable et durable et de la préservation des terroirs. Des experts externes ont partagé leurs connaissances avec nos collaborateurs sur les spécificités qualitatives des terroirs et les impacts du réchauffement climatique sur les pratiques agricoles.

Sur le site de Cognac, il est fait appel à des volontaires afin de constituer un maillage fin au sein de l'entreprise. Depuis plusieurs années, des référents SSE (Sécurité, Santé, Environnement) sont répartis dans les différents services. Ils sont les relais / porte-parole du personnel de leur secteur d'activité. Ils participent à la validation des modalités pratiques de réduction de l'impact sur l'environnement (tri des déchets, incidents, presque accidents) et font remonter toute suggestion d'amélioration du Système de Management de l'Environnement et de Sécurité. Les référents SSE contribuent à la réalisation des objectifs Sécurité / Environnement et sont notamment sollicités pour réfléchir à l'évolution des pratiques. En 2019, ils ont par exemple été plus particulièrement associés à l'organisation d'ateliers Sécurité Environnement qui ont duré deux jours. Six stands différents ont accueilli plus de 200 participants sur des thèmes tels que la santé au travail, les comportements face à des situations à risques, la sécurité routière et le tri des déchets.

Pour sensibiliser régulièrement nos collaborateurs, des ateliers spécifiques peuvent être organisés sur les sites de production. Cela a été le cas cette année sur le site de Cognac avec la mise en place de stands pendant deux jours consacrés au renforcement de la culture sécurité et environnement des collaborateurs du site. Chacun a pris part à des ateliers de sensibilisation organisés autour des thèmes de la santé au travail, la sécurité routière et l'environnement.

Des programmes de formation / information RSE pour nos collaborateurs se développent également à l'aide d'outils d'*E-Learning*. Cette année, un nouvel outil a été créé à Cognac à destination de nos équipes présentes sur les marchés dans le monde entier afin qu'elles développent leurs connaissances sur la politique RSE et les engagements environnementaux du groupe.

Le site de Westland a déployé cette année des actions pour s'assurer que la RSE était au cœur de la culture d'entreprise. Dans ce cadre, un bonus individuel RSE a été créé et fait partie de la rémunération des collaborateurs.

En France, des réunions Sécurité, Santé, Environnement ont également lieu trois fois par an entre les sites d'Angers et de Cognac afin de réaliser une veille réglementaire sur les dispositions légales de ces thématiques et de faire le point sur les actions menées en lien avec la politique RSE du groupe.

Depuis plusieurs années, les sociétés Rémy Martin et Cointreau sont certifiées Qualité, Environnement et Sécurité alimentaire (ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22001). La société Cointreau est

également certifiée OHSAS 18001. La société Bruichladdich est certifiée ISO 9001 et la société Mount Gay est certifiée ISO 9001 et ISO 22001. Les Domaines Rémy Martin sont certifiés AHVE (agriculture à haute valeur environnementale).

Cette année, plusieurs audits de suivi ou de renouvellement ont eu lieu sur nos sites.

Un audit de surveillance QSE a eu lieu sur le site de Cognac, audit qui a souligné en points forts l'engagement des équipes et la stratégie « Exception et Durabilité » du site.

Sur le site d'Angers, les quatre certifications de la société Cointreau ont été renouvelées (ISO 9001, ISO 22001, ISO 14001 et OHSAS 18001). Les auditeurs ont identifié de nombreux points forts avec par exemple la mise en place de l'outil IPE (impact environnemental des emballages), le développement du management participatif et collaboratif ainsi que la veille sanitaire et réglementaire QSE.

C'est également un audit de renouvellement de la certification ISO 9001 qui a eu lieu sur le site d'Islay cette année. Les résultats positifs de cet audit ont confirmé le renouvellement de cette certification pour la société Bruichladdich.

Le site de la Barbade a également été audité cette année. De même que pour les autres sites du groupe, les résultats de l'audit ont été très positifs et les certifications ISO 9001 et ISO 22001 ont été confirmées pour la société Mount Gay.

L'avancée majeure de cette année dans le cadre des certifications des sites est l'obtention par la distillerie Bruichladdich de la certification « B Corporation » (B-Corp).

1.3.4.2 ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET POLITIQUE FISCALE







L'ensemble des informations traitant de l'éthique des affaires et de la politique fiscale sont présentées dans le chapitre 2 (indicateurs GRI Standard 102-16 et 102-17).




Parmi les actions de l'année, peuvent être listées l'édition et la diffusion mondiale des documents suivants :

- la charte du lanceur d'alerte ;
- la politique relative à la Sécurité des Systèmes d'Information ;
- la politique relative aux conflits d'intérêts ;
- le guide utilisateur de l'application utilisée par Rémy Cointreau dans le cadre de la procédure dite de *due diligence*.

— 1.4 TABLEAU D'INDICATEURS

TABLEAU DES INDICATEURS DE PROGRÈS (1) ET INDICATEURS DE VIGILANCE (2)

		2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	
Risques sociaux	 Bien-être des collaborateurs	Turnover, en % (2) – GRI Standard 401-1			14,8	13,2	13,8
		Absentéisme, en % (2) – GRI Standard 403-2	4,6	3,0	2,3	2,0	2,3
		Taux de fréquence des accidents du travail, en % (2) – GRI Standard 403-2	8,90	13,31	9,13	8,51	11,21
		Taux de gravité des accidents du travail, en % (2) – GRI Standard 403-2	0,07	0,13	0,38	0,59	0,53
		Moyenne d'âge, en années (2)	41	41	41	40	41
		Ancienneté, en années (2)	9,4	9,1	8,4	7,9	8,0
	 Non-discrimination et équilibre social interne	Taux de managers F/H, en % (1) – GRI Standard 401-1			43	44	45
		Index Égalité professionnelle F/H, noté sur 100 (1)					83 ^(e)
		Taux de formation F/H, en % (1) – GRI Standard 404-1		43	43	46	45
	 Formation interne / Développement des compétences	Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % (2)				79	74
Heures de formation (2) – GRI Standard 404-1		15 954	18 463	24 243	26 615	31 677	
 Agriculture durable	Taux de surfaces agricoles gérées durablement, en % (1)			36	52	58	
	Taux de surfaces viticoles certifiées HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC), en % (1)			23	42	50	
	Émissions de CO ₂ (Total Scopes 1, 2 & 3), en TeqCO ₂ (2) – GRI Standard 305-3		145 789	135 528	174 842 ^(a)	180 449 ^(f)	
Risques environnementaux	 Changement climatique	Taux d'émissions de CO ₂ significatives – <i>packaging</i> des produits, en % (2)			37,0	46,5 ^(a)	40,6
		Taux d'émissions de CO ₂ significatives – transport aval des produits, en % (2)			22,7	19,3 ^(a)	12,2
		Taux d'émissions de CO ₂ significatives – matières premières, en % (2)			30,6	14,7 ^(a)	13,0
		Consommation totale d'énergie, en MWh (2) – GRI Standard 302-1	36 235	41 854	39 656	38 495	39 261
	Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable (monde), en % (1)		78	77	79	82	
	 Gestion de l'eau et des effluents	Consommation d'eau, en m ³ (2) – GRI Standard 303-1	123 729	133 418	174 945 ^(b)	195 096 ^(c)	189 287
Taux de valorisation des effluents de distillation en % (2) – GRI Standard 306-1						41 ^(e)	

			2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
	Économie circulaire / Information du client	Taux de valorisation des déchets, en % (2) – GRI Standard 306-2	91	89	92	94	93
	Achats responsables	Taux de fournisseurs membres de Sedex, en % (1) – GRI Standard 308-1 et 414-1	54	83	89	92	85
Risques sociétaux		Éthique des Affaires	Taux de formation à la charte éthique, en % (1)		80	(d)	86
			Nombre d'alertes (2)			6	5
	Gouvernance	Nombre de sites de production certifiés B-Corp (1)					1

- (a) Évolution de l'indicateur principalement due au changement du mode de calcul des émissions (passage de l'outil Bilan Carbone à l'outil GHG Protocol) et à l'intégration des sites d'Islay, du Domaine des Hautes Glaces et de Westland.
- (b) Évolution de l'indicateur principalement due à l'intégration partielle pour la première fois dans le reporting RSE des consommations d'eau provenant du puits utilisé sur le site de la Barbade.
- (c) Évolution de l'indicateur principalement due à l'intégration pour la première fois dans le reporting RSE de la totalité des consommations d'eau provenant du puits utilisé sur le site de la Barbade.
- (d) Absence d'indicateur en raison de la fréquence de formation (tous les 2 ans).
- (e) Nouvel indicateur Plan RSE 2025
- (f) Évolution principalement due à un complément de périmètre du scope 3 (émissions CO₂)

1

— 1.5 NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS

Rémy Cointreau répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017) obligeant les entreprises cotées à établir une cartographie des risques RSE de son activité et à y associer des indicateurs de progrès. Ces indicateurs sont complétés par des indicateurs de vigilance et de pilotage.

Rémy Cointreau adhère depuis 2003 à la charte *Global Compact* et souhaite être l'ambassadeur des bonnes pratiques de cet engagement mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La notion de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

La nouvelle charte de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de Rémy Cointreau s'appuie sur 10 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

Elle s'articule autour de trois axes majeurs :

- **préserver nos terroirs** afin d'en révéler l'excellence, en encourageant des méthodes de culture responsable, en entretenant les spécificités des terroirs et en innovant pour les préserver ;
- **s'engager pour les hommes et les femmes** afin d'affirmer notre singularité, avec une gouvernance responsable et engagée jusqu'au plus haut niveau, en garantissant le bien-être au travail, l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination, en s'engageant pour des achats responsables, en s'impliquant aux côtés des communautés locales et en promouvant une consommation responsable de nos produits auprès de nos clients ;
- **respecter la valeur du temps** pour créer des produits d'exception, en étant acteur de la lutte contre le réchauffement climatique, en préservant les ressources en eau et en agissant pour diminuer l'impact environnemental de nos activités et viser la neutralité Carbone.

Les actions menées dans le cadre de la politique RSE sont régulièrement présentées dans les rapports annuels qui présentent la totalité des indicateurs RSE en lien avec les indicateurs internationaux du GRI (*Global Reporting Initiative*).

Ces documents sont consultables sur le site Internet de Rémy Cointreau et diffusés à l'ensemble des parties prenantes. (www.remy-cointreau.com)

1.5.1 PROTOCOLE DE REPORTING

Le protocole de *reporting* 2019/2020 est un document interne, rappelant les engagements RSE de Rémy Cointreau et présentant la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un *reporting* de qualité et fiable.

À ce titre, il sert de guide pour le *reporting* interne et de référentiel pour la vérification externe en 2019/2020 des différents indicateurs RSE issus de la déclaration de performance extra-financière.

Le protocole de *reporting* est établi par les directions RH et RSE de Rémy Cointreau. Il est consultable sur demande auprès du directeur RSE à l'adresse suivante :

Christian LAFAGE

Directeur responsabilité sociale et environnementale

20, rue de la Société-Vinicole

CS 40210

16111 Cognac CEDEX

christian.lafage@remy-cointreau.com

Tél. : 33 (0)5 45 35 77 25

Le protocole de *reporting* est mis à jour annuellement afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du *reporting* et des indicateurs RSE.

1.5.2 PÉRIMÈTRE

Les engagements RSE de Rémy Cointreau s'appliquent à l'ensemble des sociétés du groupe. Trois grands axes sont définis : social, environnemental et sociétal.

Le périmètre de *reporting* RSE s'appuie sur le périmètre financier consolidé du groupe (27 sociétés – sites de production et sociétés de distribution) et répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017).

Les sociétés exclusivement financières ainsi que les joint-ventures non contrôlées par le groupe ne sont pas intégrées dans le périmètre de *reporting* RSE. Il en est de même pour les cessions et acquisitions de sociétés faites en cours d'exercice.

PÉRIMÈTRE ENVIRONNEMENTAL

Toutes les informations environnementales couvrent les sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade, de l'île d'Islay (Écosse) ainsi que les sociétés Westland (USA), Domaine des Hautes Glaces (France) et Domaines Rémy Martin (Cognac).

Tous les sites de production sont donc inclus dans le périmètre de *reporting* environnemental. Les filiales de distribution en sont exclues, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs.

Les indicateurs environnementaux listés dans le paragraphe suivant (paragraphe 1.5.3) concernent tous les sites de production, en dehors des indicateurs ci-dessous dont le périmètre est précisé :

- taux de pollution des effluents / Demande Chimique en Oxygène en sortie de traitement (tous sites hors site de Westland) ;
- bilan GES – Parc automobile (uniquement pour sites français).

PÉRIMÈTRE SOCIAL

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux peuvent présenter des limites du fait notamment :

- de l'absence de définitions communes au niveau national ou international ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs.

Les définitions et méthodologies utilisées des indicateurs suivants sont donc précisées :

1. Effectifs

Le périmètre du *reporting* social couvre l'ensemble des 27 sociétés pour les informations sociales relatives aux effectifs.

2. Formation

Les sociétés de distribution basées en Europe ainsi que la société DHG ne sont pas concernées par l'indicateur lié à la formation.

Les données de formation des filiales françaises prennent en compte les formations imputables au titre de la formation professionnelle continue, ainsi que les formations non imputables. Le nombre de salariés formés prend en compte tous les salariés ayant suivi au moins une action de formation durant l'année, dont les employés n'étant plus présents au 31 mars 2020. Pour toutes les sociétés, seules les formations d'une heure au moins sont recensées.

3. Autres indicateurs

Seuls les sites de production Angers, Cognac, la Barbade et Islay ainsi que le site de Paris sont inclus dans les indicateurs liés aux relations sociales, à l'absentéisme et aux accidents du travail.

Absentéisme : périmètre limité aux sociétés françaises (hors DHG), aux sites de la Barbade et Islay.

- Absence maladie uniquement des salariés comptabilisés dans l'effectif total du groupe, soit pour le périmètre France les salariés en CDI et CDD. Pour le périmètre hors France les salariés en CDI, au dernier jour de chaque trimestre à l'exception des congés payés, des congés spéciaux (mariage, baptême, déménagement, etc.), des absences liées à la formation, des congés sans solde autorisés, des congés syndicaux, des congés sabbatiques et de création d'entreprise, des congés RTT, des jours de récupération, des jours fériés et des congés parentaux.
- Pour le *reporting* RSE, l'effectif est comptabilisé au 31 mars. L'indicateur est calculé sur les douze derniers mois.
- Le taux d'absentéisme est égal au nombre d'heures d'absence / nombre d'heures théoriques travaillées (heures au poste de travail + les heures d'absences maladie, congés, formations, voyages...).
- Le taux d'absentéisme est calculé hors longue maladie (absence supérieure à 90 jours).

Taux de fréquence des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et de Bruichladdich.

Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD, et pour le périmètre hors France le salarié en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.

- Ce taux est exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures réelles travaillées soit : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 million) / nombre d'heures réelles travaillées.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période fiscale, c'est-à-dire l'heure réellement passée sur le poste de travail. On ne tient pas compte des heures d'absences (maladie, congés, formation, voyages...).
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de fréquence pourra être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

Taux de gravité des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et d'Islay.

- Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD et pour le périmètre hors France en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum, quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.
- Ce taux est exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail, par millier d'heures réelles travaillées soit : (nombre de journées perdues X 1 000)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Le nombre de journées perdues doit être calculé en jours calendaires à compter du jour de l'accident.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période fiscale.
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de gravité peut être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

1.5.3 INDICATEURS RETENUS

Tous les indicateurs faisant partie du *reporting* 2019/2020 sont listés ci-dessous.

Ils sont également présentés dans le protocole de *reporting* 2019/2020 où pour chacun d'entre eux, une fiche détaillée précise son périmètre, sa définition, la méthodologie de calcul, les données nécessaires et les contrôles effectués pour le calcul et la vérification des valeurs obtenues.

INDICATEURS SOCIAUX

- Effectif total du groupe
- Répartition des salariés par sexe et par fonction
- Répartition des effectifs par zone géographique
- Nombre d'embauches par fonction et par type de contrat
- Nombre de départs détaillés par raison
- Moyenne d'âge par catégorie professionnelle
- Ancienneté moyenne par sexe et par catégorie professionnelle
- Taux d'absentéisme
- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total
- Nombre d'heures de formation par sexe
- Effectif formé par sexe
- Index Égalité Homme/Femme

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Énergies

- Consommations énergétiques totales
- Consommations d'énergie directe (combustibles)
- Consommations d'énergie indirecte
- Consommations d'énergie renouvelable

Eau et effluents

- Consommations d'eau
- Volumes d'effluents
- Taux de pollution des effluents / Demande Biologique en Oxygène en sortie de traitement

- Taux de pollution des effluents / Demande Chimique en Oxygène en sortie de traitement
- Taux de valorisation des effluents de distillation

Agriculture durable

- Surfaces agricoles mondiales gérées en agriculture durable
- Certification de la coopérative Alliance Fine Champagne (Cognac)

Matière première emballage

- Indice de Performance Environnementale (IPE)

Déchets

- Quantités de déchets
- Taux de valorisation Matières des déchets (DIB + DID)
- Taux de valorisation énergétique des déchets (DIB + DID)

Bilan carbone

- Bilan CO₂ – Émissions de CO₂ (scopes 1 et 2)
- Bilan CO₂ – Émissions de CO₂ (scope 3)
- Bilan CO₂ – Émissions significatives de CO₂ (scopes 1, 2 et 3)
- Bilan CO₂ – Déplacements professionnels
- Bilan CO₂ – Parc automobile

INDICATEURS SOCIÉTAUX

Éthique des affaires

- Taux de formation des collaborateurs
- Nombre d'alertes

Achats responsables

- Taux de fournisseurs enregistrés SEDEX

1.5.4 PERTINENCE DES INDICATEURS

Les indicateurs RSE retenus par Rémy Cointreau prouvent la réalité et la fiabilité des actions mises en œuvre par le groupe en lien avec ses engagements RSE.

Ils contribuent à la prise de décision des utilisateurs de ces indicateurs dans le cadre des plans de progrès établis pour atteindre les objectifs RSE de Rémy Cointreau.

— 1.6 TABLES DE CONCORDANCE

Table de concordance Déclaration de Performance extra-financière (DPEF)	Pages
Conséquences sociales de l'activité	
Accords collectifs et leurs impacts	41-45
Lutte contre les discriminations	43-44
Promotion de la diversité	43-44
Engagements sociétaux	65-69
Engagements envers le handicap	44
Conséquences environnementales de l'activité	
Changement climatique	51-59
Économie circulaire	61-64
Gaspillage alimentaire	n/a
Lutte contre la précarité alimentaire	n/a
Respect du bien-être animal	n/a
Alimentation responsable, équitable et durable	n/a
Effets de l'activité quant au respect des droits de l'homme	2-3, 41-45, 66-67
Effets de l'activité quant à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	71, 108-111

Table de concordance RSE / Engagements <i>Global Compact GC Advanced</i>		Pages
Informations générales	Déclaration de soutien continu au <i>Global Compact</i> des Nations Unies et à ses principes, de la part du Président-Directeur général	2-3
	Description des politiques ou des actions mises en œuvre dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption	34-40
	Indicateurs quantitatifs de mesure des résultats	42-43, 72
	Évaluation par un tiers externe crédible de l'exactitude et du périmètre des informations	80-82
	Intégration de hauts standards de transparence et divulgation tels que les lignes directrices du GRI (<i>Global Reporting Initiative</i>)	79
	Intégration des objectifs de développement durable (ODD)	2-3, 34-40
	Actions pour faire avancer les objectifs de développement durable (ODD)	34-40
	Critères GC Advanced : implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations	Critère 1 : description de l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles
Critère 2 : description de la mise en œuvre dans la chaîne de valeur		46-49, 66-67
Critère 3 : description des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'homme		41-45, 66-67
Critère 4 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes des droits de l'homme		2-3, 41-45, 66-67
Critère 5 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'homme		2-3, 41-45, 66-67
Critère 6 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail		41-45, 66-67
Critère 7 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail		41-45, 66-67, 71, 108-111
Critère 8 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail		41-45, 47-48, 66-67, 70-71
Critère 9 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement		2-3, 34-49, 66-67
Critère 10 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement		2-3, 34-40, 46-49, 62-63, 70-73, 108-111
Critère 11 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement		2-3, 34-40, 46-67, 72-73
Critère 12 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption		2-3, 71, 73, 108-111
Critère 13 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption		71, 73, 108-111
Critère 14 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption		71, 73, 108-111
Critères GC Advanced : agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies	Critère 15 : description des contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU	2-3, 34-40, 67-71
	Critère 16 : description des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie	2-3, 25, 49-51, 67-69
	Critère 17 : description de la prise de position et de l'engagement en matière de politique publique	46-59, 65-66
	Critère 18 : description des partenariats et actions collectives	47-51, 66-69
Critères GC Advanced : gouvernance et leadership de la RSE	Critère 19 : description de l'engagement du président et de la direction	2-3, 34-40
	Critère 20 : description de l'adoption par le conseil d'administration et la surveillance	2-3, 34-40
	Critère 21 : description de l'implication des parties prenantes	34-49, 65-67, 70-71, 108-111

Table de concordance RSE / Indicateurs <i>Global Reporting Initiative</i> (GRI) – Version GRI Standard		Pages
Stratégie et analyse	102-15	36
Éthique et intégrité	102-16	71
	102-17	71
Gouvernance	102-27	70
Implication des parties prenantes	102-43	64
	102-44	64
Matières premières recyclées	301-2	63
Consommation énergétique	302-1	57-59, 72
Réduction de consommation énergétique	302-4	57
Consommation d'eau	303-1	60, 62, 72
Habitats protégés ou restaurés	304-3	50
Émissions de GES <i>Scope 1</i>	305-1	54
Émissions de GES <i>Scope 2</i>	305-2	54-55
Émissions de GES <i>Scope 3</i>	305-3	52-53, 55-56, 62, 72
Réduction des émissions de GES	305-5	56
Effluents liquides	306-1	59, 61, 72
Tonnage de déchets	306-2	63-64, 73
Évaluation RSE des fournisseurs (critères environnementaux)	308-1	66, 73
Taux de rotation des salariés	401-1	42, 72
Accidents du travail et absentéisme	403-2	43, 72
Heures de formation	404-1	45, 47, 72
Évaluation RSE des fournisseurs (critères sociaux)	414-1	66, 73
Informations sur les produits (consommation responsable)	417-1	65-66

— 1.7 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Exercice clos le 31 mars 2020

À l'Assemblée générale de la société

Rémy Cointreau
21 boulevard Haussmann
75009 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Rémy Cointreau (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 rév.2 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 mars 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants et dont la liste est donnée en annexe :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Cointreau SA (France) et E. Rémy Martin & Cie (France). L'échantillon ainsi sélectionné couvre entre 28 et 80 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est donnée en annexe ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre mars et juin 2020 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions Ressources humaines, Communication financière, Finance, Compliance et Environnement.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2020,
L'un des Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Auberty
Associé

Sylvain Lambert
Associé du Département Développement Durable

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Sélection d'informations qualitatives et quantitatives, associées aux politiques, actions et résultats relatifs aux 15 risques principaux identifiés pour l'activité de Rémy Cointreau, présentées dans les sections suivantes du Rapport de Gestion :

Principaux risques (enjeux Rémy Cointreau)	Rubriques du Document de Référence traitant des politiques, actions et résultats associés revues dans le cadre de nos travaux
Consommation responsable (en externe)	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.3.1
Formation interne / Développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.1.3 <i>Dont les indicateurs « Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an » et « Nombre d'heures de formation »</i>
Non-discrimination et Équilibre sociétal interne	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.1.2 <i>Dont les indicateurs « Taux de managers par sexe », « Taux de formation par sexe », « Index Égalité professionnelle Homme/Femme »</i>
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.2.4 <i>Dont les indicateurs « Consommation d'eau », « Eau consommée », « Taux de réduction des consommations d'eau », « Taux de valorisation des vinasses de distillation »</i> • Section 1.3.1.1 <i>Dont les indicateurs « Turnover », « Taux d'absentéisme », « Taux de Fréquence des accidents du travail », « Taux de Gravité des accidents du travail », « Moyenne d'âge », « Ancienneté », « Effectifs par zone, activités et métiers »</i>
Achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.3.2 <i>Dont l'indicateur « Taux de fournisseurs membres de Sedex »</i> • Section 1.3.3.3
Équilibre sociétal interne / Homogénéité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.1.2 <i>Dont les indicateurs « Taux d'emploi de personnes handicapées » et « Taux de contrats en alternance »</i> • Section 1.3.2.5 <i>Dont l'indicateur « Taux de valorisation des déchets »</i>
Information du client (étiquetage nutritionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.2.5 • Section 1.3.2.3 <i>Dont les indicateurs « Emissions CO₂ – Scopes 1 & 2 », « Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1 & 2 (en intensité et en absolu) », « Consommation totale d'énergie » et « Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable »</i>
Agriculture durable	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.2.1 <i>Dont les indicateurs « Taux de surfaces agricoles gérées durablement » et « Taux de surfaces viticoles certifiées HVE (niveau 3) de la coopérative viticole de Cognac (AFC) »</i>
Préservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.2.2
Ethique des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.4.2 et Chapitre 2.4 <i>Dont l'indicateur « Taux de formation à la charte éthique » et « Nombre d'alertes »</i>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Section 1.3.4.1 <i>Dont l'indicateur « Nombre de sites de production certifiés B-Corp »</i>



2

RISQUES DU GROUPE

2.1	PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE	86	2.2	FACTEURS DE RISQUES	92
	Les principes généraux de gestion des risques	86	2.2.1	Risques stratégiques	94
	La définition et les objectifs de la gestion des risques	86	2.2.2	Risques opérationnels et industriels	96
	Les composantes du dispositif de gestion des risques	86	2.2.3	Risques de marché	99
	L'articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne	87	2.2.4	Risques éthiques et réglementaires	103
	Les principes généraux du contrôle interne	87	2.2.5	Risques RSE	105
	Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne	89	2.3	ASSURANCES	107
	Les acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne	89	2.4	ÉTHIQUE ET COMPLIANCE	108
	Le dispositif de contrôle interne lié à l'élaboration de l'information comptable et financière	90	2.4.1	Engagements	108
			2.4.2	Organisation	110
			2.4.3	Déploiement	111
			2.4.4	Contrôle	111

— 2.1 PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

La rédaction et l'élaboration de cette partie sur le contrôle interne et la gestion des risques s'inscrit dans le cadre d'une gouvernance conforme au cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE GESTION DES RISQUES

Au sein de Rémy Cointreau, la gestion des risques fait partie intégrante des responsabilités des différentes équipes de direction tant au niveau du groupe qu'au niveau des divisions et des sociétés. Certains risques propres à l'activité du groupe sont décrits dans le chapitre 2.2 « Facteurs de risques », ainsi que leurs dispositifs de prévention et de traitement.

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne, dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation. Cette définition du document de référence dépasse les aspects financiers et touche la réputation des marques et la pérennité de l'entreprise. Il est donc important que l'ensemble du personnel et, en particulier, les équipes dirigeantes soient totalement sensibilisés à sa gestion dont les objectifs sont les suivants :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation du groupe ;
- sécuriser la prise de décision et les processus opérationnels pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs du groupe ;
- mobiliser les collaborateurs du groupe autour d'une vision commune des principaux risques pesant sur leurs activités.

LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

L'ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Des règles de base relatives à la définition des principaux risques, définissant les normes telles que l'évaluation de leur niveau et de leur limite de tolérance ainsi que les procédures de remontée des informations, ont été clairement définies depuis la formalisation de la cartographie des risques en avril 2008, dont la dernière mise à jour a été réalisée en 2019.

Les principaux acteurs sont les membres du comité exécutif du groupe, des comités de direction des divisions et ses dirigeants des principaux marchés. Ils sont responsables de l'identification des principaux risques dans leur domaine ou dans leur zone géographique, de leur mesure en tenant compte de leur fréquence d'occurrence et de l'importance de leur impact, soit au niveau de la réputation, soit au niveau des comptes de l'entreprise. Ils sont également en charge des plans d'actions pour sécuriser l'activité.

Les informations recueillies sont synthétisées pour être diffusées à l'ensemble des parties prenantes. Ce dispositif peut être complété par des retours d'expérience permettant ainsi de renforcer le dispositif en temps quasi réel.

LE PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de la gestion des risques comprend quatre étapes distinctes :

1. identification des principaux risques couvrant l'ensemble des métiers. Ces risques sont classés par catégorie prédéfinie et par localisation pour permettre de faire des analyses, soit pour une catégorie donnée, soit pour un pays donné ;
2. analyse de chaque risque aboutissant à une évaluation de leur niveau permettant ainsi de les hiérarchiser et de concentrer les efforts sur les risques identifiés comme majeurs ;
3. mise en place de plans d'actions dont le but peut être l'élimination des risques, leur réduction à une limite acceptable prédéfinie, leur transfert sur une police d'assurance ou encore leur acceptation ;
4. suivi du processus dans le temps par les principaux responsables qui doivent fournir des informations relatives à son évolution, notamment lors des revues de l'audit interne, pour garantir sa maîtrise.

Ce processus de gestion des risques a permis la promotion d'une culture de risques au sein du groupe et le partage des meilleures pratiques, tant sur le plan des actions à mener que sur le plan de la méthodologie. La résultante de ce processus est la cartographie des risques qui est mise à jour régulièrement. Elle permet d'identifier les risques majeurs du moment, de les présenter au comité d'audit, d'alimenter les programmes annuels d'audit interne et d'assurer la pertinence des polices d'assurance et leur adéquation aux risques identifiés.

LE PILOTAGE CONTINU DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

L'ensemble des risques considérés comme importants font l'objet de revues ponctuelles ayant été intégrées dans le programme d'audit de l'année et de revues systématiques au cours desquelles les différentes parties prenantes doivent confirmer la mise en place des plans d'actions prévus, réévaluer leur niveau de tolérance une fois ces actions effectuées, et informer de l'émergence de nouveaux risques.

L'ARTICULATION ENTRE LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE INTERNE

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne se complètent pour une meilleure maîtrise des activités du groupe.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux contrôles à maîtriser. En outre, le dispositif de gestion des risques fait également l'objet de contrôle pour s'assurer de son bon fonctionnement.

L'articulation et l'équilibre conjugués des deux dispositifs sont conditionnés par l'environnement de contrôle, qui constitue leur fondement commun, notamment : la culture du risque et du contrôle propres à la société et les valeurs éthiques de la société.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CONTRÔLE INTERNE

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif est composé d'un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions mis en œuvre par la direction générale pour permettre à la société et à ses filiales de mieux maîtriser leurs activités, de rendre leurs opérations plus efficaces et d'optimiser l'utilisation de leurs ressources mais aussi de sécuriser le bon fonctionnement du dispositif de gestion des risques. Il ne se limite donc pas aux procédures ni aux seuls processus comptables et financiers.

Il vise en particulier à assurer :

- la mise en application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la conformité aux lois et règlements, ainsi qu'aux directives données par les organes de gouvernance et la direction générale ;
- la fiabilité des informations financières.

Comme tout système de contrôle, il possède ses propres limites et ne peut offrir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs définis par la société. En effet, la probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la société, mais de nombreux facteurs, tels que l'incertitude du monde extérieur, l'exercice de la faculté de jugement ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison d'une défaillance technique ou humaine.

LES COMPOSANTES DU CONTRÔLE INTERNE

Les grands principes du Contrôle Interne sont :

Un schéma de **délégation de pouvoir** qui se veut être le reflet des véritables centres de décision, en adéquation avec la taille et la complexité des structures ainsi qu'avec le niveau de responsabilité de chacun, a été mis en place pour valoriser et responsabiliser les femmes et les hommes du groupe.

Les **procédures de contrôle interne** rappellent le socle commun des principes et règles applicables à l'ensemble des filiales du groupe en matière de contrôle interne pour chacun des 10 principaux cycles opérationnels identifiés.

Les **14 questionnaires d'autoévaluation**, actualisés chaque année, abordent différents principes propres à Rémy Cointreau : la gouvernance, les activités opérationnelles, le support informatique

ainsi que la compliance. Soumis aux filiales du groupe, ils permettent d'évaluer l'adéquation et l'efficacité de leur contrôle interne. Les réponses sont analysées et font l'objet (i) d'une synthèse propre à chaque filiale et (ii) d'un rapport complet destiné au comité exécutif.

La direction de l'audit groupe dispose d'une **charte d'audit interne**, destinée à l'ensemble des collaborateurs de groupe. Cette charte présente le cadre de fonctionnement de l'Audit Interne, tant déontologique que méthodologique.

L'efficacité de ces principes est étroitement liée à l'environnement de contrôle dont les cinq principales composantes sont décrites ci-dessous.

1. Une organisation adéquate et structurée

Pour favoriser un échange de bonnes pratiques et un contrôle transversal de ses opérations, le groupe a choisi une organisation de type matricielle. Les directions fonctionnelles apportent leur expertise aux directions opérationnelles tout en tenant compte des spécificités locales de ces dernières. Pour des raisons de clarté, des organigrammes hiérarchiques régulièrement mis à jour sont disponibles sur l'intranet du groupe.

Cette organisation est renforcée par une politique de ressources humaines fondée sur la compétence, le savoir-faire et l'exigence de ses hommes et de ses femmes. Le groupe s'est engagé à la fois dans une politique de recrutement permettant d'améliorer le professionnalisme des équipes et d'attirer des talents et dans une politique de développement des compétences pour le maintien d'un haut degré d'expertise de ses collaborateurs.

Elle s'appuie sur un système d'information intégrant un progiciel de gestion intégré (ERP) récent et performant, afin de répondre aux ambitions de développement du groupe. La continuité d'exploitation en cas de sinistre est assurée au moyen de procédures de secours dont l'efficacité est périodiquement testée. Sa protection ainsi que celle des informations sont assurées par des procédures de sécurité, de sauvegarde et de droits d'accès.

La réputation de Rémy Cointreau s'est construite sur des valeurs éthiques fortes que sont l'intégrité, le respect des lois et de la personne, l'honnêteté dans ses relations avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs et la responsabilité sociétale et environnementale. Cette volonté s'est traduite par l'élaboration d'un **Code éthique des affaires** qui garantira au groupe que l'ensemble de ses valeurs sont connues de ses collaborateurs et ses collaboratrices, et ce, quelle que soit leur nationalité ou leur localisation dans le monde. Ce Code unifié – traduit dans les 13 langues pratiquées dans le groupe – constitue le fondement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques du groupe.

2. Un système de diffusion en interne des informations pertinentes

La diffusion et la communication en temps opportun d'informations pertinentes à l'ensemble des acteurs du groupe – afin qu'ils puissent exercer leurs responsabilités de la façon la plus clairvoyante et sereine possible – reposent sur trois principaux éléments :

- les réunions de service organisées périodiquement par les différents acteurs du groupe, dont l'objectif est de diffuser et d'échanger les informations opérationnelles, de partager les points de vue, de fixer les priorités et de coordonner les plans d'actions ;
- les bases de données techniques regroupées au sein de l'intranet du groupe qui sont accessibles 24 heures sur 24 et partout dans le monde et qui permettent aux différents acteurs

de consulter les informations nécessaires au bon exercice de leurs fonctions ;

- les entrepôts de données structurées dont la mise à jour se fait quotidiennement offrant ainsi aux acteurs concernés des informations pertinentes et fiables pour des prises de décision en temps opportun.

3. Une gestion des risques

Le groupe a mis en place un dispositif de gestion des risques visant à recenser, analyser et traiter les principaux risques identifiés au regard de ses objectifs. Ce dispositif est décrit ci-dessus dans la partie intitulée « Les principes généraux de gestion des risques ».

4. Des activités de contrôle

Chaque métier ou chaque activité du groupe dispose de sa propre documentation de référence. Elle est composée de chartes, de codes, de normes, de procédures et de règles de bonnes pratiques. Elle précise la manière dont un processus, une action ou un contrôle doit être accompli et fait partie intégrante du dispositif de contrôle interne. Elle est organisée selon les principaux domaines de compétence suivants :

- les achats : les relations avec les fournisseurs sont régies par un contrat éthique faisant référence à l'engagement *Global Compact* des Nations Unies. Il donne l'assurance au groupe que ses fournisseurs adhèrent aux mêmes valeurs de respect des droits de l'homme, de l'environnement et des principes sociaux fondamentaux. Par ailleurs, le **Code de conduite des achats** permet de s'assurer que les bonnes pratiques sont adoptées par l'ensemble des acheteurs de Rémy Cointreau et d'éviter dans la mesure du possible toutes dérives dommageables aux intérêts du groupe ;
- la sécurité et la qualité : toutes les normes et règles de production édictées par la direction des opérations sont consignées dans une base de données unique. Leur application est régulièrement revue dans le cadre des certifications ISO 9001, 14001 et 22000 ainsi que des accréditations HACCP, garantissant ainsi à nos consommateurs un niveau élevé de qualité et de sécurité, ainsi que le respect de l'environnement de nos sites de production. Ce dispositif est complété par la charte qualité, sécurité et environnement définissant les trois priorités du groupe qui sont l'excellence des produits, la sécurité des collaborateurs et des consommateurs et la protection de l'environnement ;
- les systèmes d'information : sur le plan de la sécurité des systèmes d'information, le responsable de la sécurité informatique groupe supervise l'ensemble des processus d'entités et de filiales du groupe, y compris les entités étrangères. Il coordonne notamment le déploiement des politiques de sécurité et des procédures associées. En outre, pour la majorité des sites, un plan de continuité d'exploitation avec un site de secours a été mis en place avec succès et en conformité avec le cahier des charges définissant les objectifs à atteindre en termes de performance. Il est testé périodiquement pour s'assurer de son efficacité mais aussi pour améliorer sa couverture et sa performance ;

- la gestion centralisée des financements et de la trésorerie : la charte de change précise les principes à respecter pour une plus grande sécurité dans ce domaine. Ce document est complété par une cartographie des risques des principaux processus gérés par la trésorerie du groupe. Cette dernière est également chargée de définir une politique générale et des procédures de reporting relatives à la gestion des créances commerciales ;

- la consolidation des comptes et le reporting : Rémy Cointreau s'est doté d'un ensemble de principes et normes permettant de fournir une information financière fiable. L'unicité des définitions et des principes de valorisation et de traitement des données comptables et financières pour les trois processus, budget, réestimations du budget et clôtures mensuelles, permet de garantir la comparabilité des données. Le calendrier des processus comptables et financiers détaillant les dates de remontée des informations et leur diffusion permet aux responsables de gérer leurs priorités. La disponibilité de cet ensemble de règles sur l'intranet du groupe doit garantir la régularité de sa mise à jour et l'assurance que l'ensemble des financiers du groupe sont en possession de la même information. Par ailleurs, les directeurs généraux et les directeurs financiers des filiales doivent adresser au directeur général et au directeur financier du groupe une lettre de représentation dans laquelle ils s'engagent sur la sincérité des états financiers et la mise en place d'un dispositif de contrôle interne pour détecter et prévenir les fraudes ainsi que les erreurs.

Par ailleurs, les contrôleurs financiers du groupe peuvent accéder à tout moment à un portail intranet pour consulter un ensemble d'informations aussi riches que diversifiées : questionnaires d'autoévaluation du contrôle interne, meilleures pratiques dans un certain nombre de domaines de compétence, grilles de séparation des tâches, instructions et format des rapports sur le contrôle interne, personnes à contacter, liens avec les sites de référence ou encore les dernières actualités dans les domaines de la gestion du risque, du contrôle interne et de l'audit.

5. Une surveillance permanente

La mise en application du dispositif de contrôle interne est effectuée par les directions fonctionnelles et opérationnelles sous le pilotage de la direction générale.

Des travaux de contrôle du bon fonctionnement de leurs processus sont régulièrement exécutés, soit par les équipes internes dédiées, soit par des organismes externes spécialisés, permettant ainsi de s'assurer de l'efficacité du dispositif de contrôle interne mis en place. Les résultats de ces travaux font l'objet de rapports dont une synthèse est adressée aux responsables des sites.

L'audit interne participe activement à la surveillance du dispositif de contrôle interne au travers des audits opérationnels et des audits de compliance. Il s'assure de l'application des meilleures pratiques et du respect aussi bien des lois et réglementations locales que des principes et normes du groupe.

Les résultats de l'ensemble de ses travaux sont partagés avec les commissaires aux comptes. Inversement, les remarques des auditeurs externes formulées dans le cadre de leur mission annuelle sont prises en considération par l'audit interne.

PÉRIMÈTRE DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne épouse l'organisation matricielle du groupe. Le groupe a mis en place son propre dispositif et veille à l'existence d'un contrôle interne au sein des filiales consolidées. Ces contrôles internes sont adaptés aux caractéristiques de ces dernières et à la nature de leur lien avec Rémy Cointreau.

LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Les rôles respectifs des principaux acteurs qui participent au pilotage du dispositif de contrôle interne sont les suivants :

DIRECTION GÉNÉRALE AVEC SON COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif – composé des directions générales opérationnelles et fonctionnelles – conçoit les principes généraux du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, définit les rôles et responsabilités des principales parties prenantes, coordonne leur mise en œuvre et s'assure de leur mise en application effective.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration prend connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques retenus et mis en place par la direction générale et veille à ce que les risques majeurs identifiés et encourus par la société soient pris en compte dans sa gestion. À ce titre, le conseil est tenu informé par la direction générale de l'évolution des principaux risques du groupe, ainsi que des plans d'actions menés. En ce qui concerne le processus d'élaboration de l'information comptable et financière, le conseil vérifie que le dispositif de pilotage et de contrôle mis en place permet d'assurer la fiabilité de l'information comptable et financière.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit s'assure de l'existence et de l'application des procédures de contrôle interne, tant dans le domaine comptable et financier que dans les autres domaines de l'entreprise.

Il est informé des résultats des travaux de l'audit interne et valide les orientations du programme annuel d'audit et l'organisation du service d'audit interne.

Il se tient informé des risques majeurs identifiés, de leur analyse et de leur évolution dans le temps.

AUDIT INTERNE

L'Audit Interne – rattaché au président du conseil d'administration du groupe – intervient dans l'ensemble des entités du groupe et, le cas échéant, dans les sociétés tierces en cas de sous-traitance, tant de la distribution que de la production.

Ses interventions sont planifiées en accord avec la direction générale et le comité d'audit. Les missions sont identifiées en fonction des risques répertoriés dans la cartographie des risques, du contexte économique du moment et des demandes spécifiques

recueillies auprès des directions des différentes entités du groupe. Elles sont ensuite hiérarchisées à partir de plusieurs critères et sont prises en compte dans le plan annuel.

Les conclusions des travaux d'audit – après un débat contradictoire – sont restituées à la direction de l'entité concernée. Leur synthèse ainsi que le plan d'actions sur lesquels s'est engagée la direction de l'entité locale sont ensuite présentés à la direction générale.

Une fois par an, le directeur de l'audit interne présente au comité d'audit les orientations du plan annuel, ainsi qu'une synthèse des réalisations effectuées au cours de l'exercice précédent.

Outre ces travaux d'audit, l'audit interne se charge de la mise à jour de la cartographie des risques et de la promotion du contrôle interne dans le groupe. À ce titre, il est destinataire des rapports de synthèse sur le contrôle interne établis par les différentes entités, lesquels lui permettent d'avoir une vision globale des risques du groupe.

Afin de couvrir les différentes natures de risques, la gestion de la compliance et la gestion des assurances sont rattachées à l'audit interne, dans le but de s'assurer de l'adéquation des polices d'assurance du groupe avec les risques identifiés.

DIRECTION FINANCIÈRE

Elle a pour mission principale d'assister et de contrôler les directions opérationnelles dans leurs activités financières. Elle fixe les règles de consolidation et de gestion et assure la définition et la promotion d'outils, de procédures et de bonnes pratiques dans les domaines tels que la gestion, la comptabilité et la consolidation, les financements et la trésorerie, la fiscalité, la communication financière et les systèmes d'information.

DIRECTION DES OPÉRATIONS

Sa mission est large et regroupe les fonctions telles que la logistique, les achats, la qualité, l'organisation de la production et la gestion industrielles. Elle définit un ensemble de normes et de méthodes permettant l'atteinte d'un niveau élevé de qualité des productions mais aussi de sécurité et de respect de l'environnement. Elle assiste également les filiales dans la mise en œuvre de leur politique logistique et industrielle.

DIRECTION JURIDIQUE

La direction juridique assiste les sociétés sur les affaires juridiques significatives, ainsi que sur la gestion des litiges. Elle coordonne notamment la mise en place des clauses contractuelles dans les différents contrats de distribution ainsi que la protection juridique des marques, de la propriété intellectuelle et autres actifs du groupe.

COMITÉS DE DIRECTION DES SOCIÉTÉS OU DE DIVISIONS

Ces comités sont totalement impliqués dans le processus de gestion des risques et du contrôle interne. Ils sont parties prenantes dans l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des risques du groupe. Ils analysent les résultats des questionnaires d'autoévaluation et émettent un rapport sur leur contrôle interne à destination du groupe. Ils réfléchissent sur les plans d'action en réponse aux recommandations de l'audit interne. Ils sont également concernés par la gestion de crise et par l'existence de plans de continuité d'activité dont l'efficacité est testée au travers d'exercices périodiques.

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE LIÉ À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Notre approche s'inscrit dans une démarche de progrès permanent et d'amélioration du dispositif de contrôle interne en place.

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière s'appliquent à la société mère et à l'ensemble des filiales intégrées dans les comptes consolidés.

Pour ces processus comptables et financiers, le dispositif de contrôle interne mis en place vise à assurer :

- le respect des lois et règlements et la bonne application des instructions et orientations fixées par la direction générale du groupe dans le processus d'élaboration des informations comptables et financières ;
- la fiabilité des informations concourant à l'élaboration des informations comptables et financières ainsi que des informations publiées ;
- la préservation des actifs.

LE PROCESSUS DE PILOTAGE DE L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

L'organisation

Le processus d'élaboration de l'information comptable et financière est assuré par la direction financière du groupe. Elle supervise la direction comptabilité, finance et fiscalité, la direction du contrôle de gestion, la direction des financements et de la trésorerie, la direction des systèmes d'information et la communication financière. Chacune de ces directions coordonne le contrôle interne à caractère financier dans son domaine respectif. Par ailleurs, la présence de contrôleurs financiers dans chacune des divisions renforce le dispositif.

Les processus comptables et financiers

La direction financière a mis en place un portail intranet dédié aux principes de gestion et aux normes comptables adoptés par le groupe et dont l'application par l'ensemble des filiales est obligatoire. Ce portail met également à la disposition des filiales le plan de compte du groupe, le fonctionnement de la liasse de consolidation, la liste des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et les taux de change. Il permet ainsi de s'assurer de la cohérence du traitement des données et de leur conformité aux normes IFRS.

Pour chaque clôture, des instructions rappelant les dates clés du calendrier, ainsi que les sujets qui nécessitent une attention particulière, permettent aux différentes sociétés de s'organiser à l'avance afin que les informations requises soient communiquées dans les délais et que les contrôles appropriés soient effectués en amont du processus d'élaboration de l'information comptable et financière.

Outre les outils présentés ci-dessus, le groupe procède à des clôtures mensuelles. Celles précédant la clôture du semestre ou de l'exercice servent de préclôture et permettent d'identifier et d'anticiper les différentes possibilités de traitement des opérations particulières et non récurrentes. Ces dernières sont exposées aux commissaires aux comptes pour validation lors des réunions préliminaires à la clôture des comptes.

L'organisation et la sécurité des systèmes d'information

La direction des systèmes d'information a mis en place des dispositifs destinés à assurer la continuité du traitement des données comptables. Ainsi, certains équipements existent en double permettant de prendre automatiquement le relais en cas de défaillance inopinée d'un matériel. Ce dispositif est complété par des exercices périodiques de reprise d'activité informatique en cas de sinistre grave.

En ce qui concerne la conservation et la protection des données, les accès aux données comptables et financières sont sécurisés par des droits accordés individuellement et nominativement avec des mots de passe. Tous les jours, l'ensemble des données est sauvegardé. Les travaux de traitement des données par *batch* sont également programmés dans un ordre précis avec des systèmes alertant les principaux utilisateurs en cas d'incidents. Cette procédure est également valable pour les programmes informatiques développés par le groupe.

Par ailleurs, d'autres systèmes automatiques de contrôle ont été mis en place, tels que le blocage des doubles saisies, l'existence de seuils à la saisie, le rapprochement automatisé et l'accès limité pour les transactions critiques.

Les commissaires aux comptes

Dans le cadre des clôtures semestrielle et annuelle des comptes, les commissaires aux comptes procèdent à différentes formes de mission :

- les revues préliminaires qui peuvent porter sur le contrôle interne des processus de l'élaboration de l'information comptable et financière ;
- l'examen limité semestriel de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du groupe ;
- l'examen limité semestriel des comptes consolidés semestriels établis par la direction financière ;
- l'audit de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du groupe ;
- l'audit des comptes consolidés établis par la direction financière.

Ce dispositif permet aux commissaires aux comptes de certifier la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. La synthèse de leurs travaux est présentée à la direction financière du groupe, ainsi qu'au comité d'audit.

LE PROCESSUS CONOURANT À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les processus opérationnels d'alimentation des comptes

Tous les processus en amont de la production comptable font l'objet de procédures spécifiques, de règles de validation, d'autorisation et de comptabilisation. Ainsi, les approvisionnements se font dans un cadre totalement sécurisé avec une liste de fournisseurs présélectionnés et des conditions négociées au préalable. Les bons de commande sont requis pour tous les achats dépassant un certain seuil et les projets d'investissement avalisés par le comité exécutif doivent être dûment documentés, justifiés et autorisés pour leur réalisation.

Les processus d'arrêté des comptes et de production des comptes consolidés

Les processus d'arrêté des comptes font l'objet d'instructions précises rappelant les calendriers détaillés, les cours de change à utiliser, les périmètres de consolidation ainsi que les points particuliers à suivre. Ces instructions sont envoyées à l'ensemble des sociétés, assurant ainsi le respect des délais, la certitude d'utilisation des mêmes paramètres de clôture, l'harmonisation de la remontée des données et une meilleure coordination entre les différentes entités du groupe.

Des procédures de validation des différentes étapes du processus de consolidation sont également mises en place. Elles ont pour principal objectif la validation des points suivants :

- la bonne application des normes et principes comptables ;
- la pertinence des retraitements de certaines données sociales ;
- l'identification, le rapprochement et l'élimination des opérations réciproques ;
- le calcul correct des impôts différés ;
- la bonne analyse et explication de la variation des situations nettes, tant sur le plan social que consolidé ;
- la cohérence entre les informations de gestion et les informations comptables.

Le processus de la communication financière

Les responsables de la communication financière établissent un calendrier récapitulatif de l'ensemble des obligations du groupe en matière de communication comptable et financière. Cet échéancier précise la nature de l'information ainsi que le nom de la personne en charge de leur rédaction ou de leur établissement. Une fois les informations disponibles, une procédure de relecture permet de valider la fiabilité et l'exactitude des informations, qu'elles soient de nature comptable ou non (effectifs ou volumes). La conformité aux lois et règlements en vigueur, tant sur la nature des informations que sur les délais requis et sur le principe d'égalité d'information entre les actionnaires, est assurée avec le concours de la direction juridique.

— 2.2 FACTEURS DE RISQUES

Les principaux facteurs de risque auxquels le groupe est exposé sont présentés ci-après en cinq grandes catégories. Il s'agit des risques spécifiques au groupe Rémy Cointreau identifiés dans la cartographie des risques groupe menée en 2019 et classés selon leur impact potentiel et leur probabilité d'occurrence.

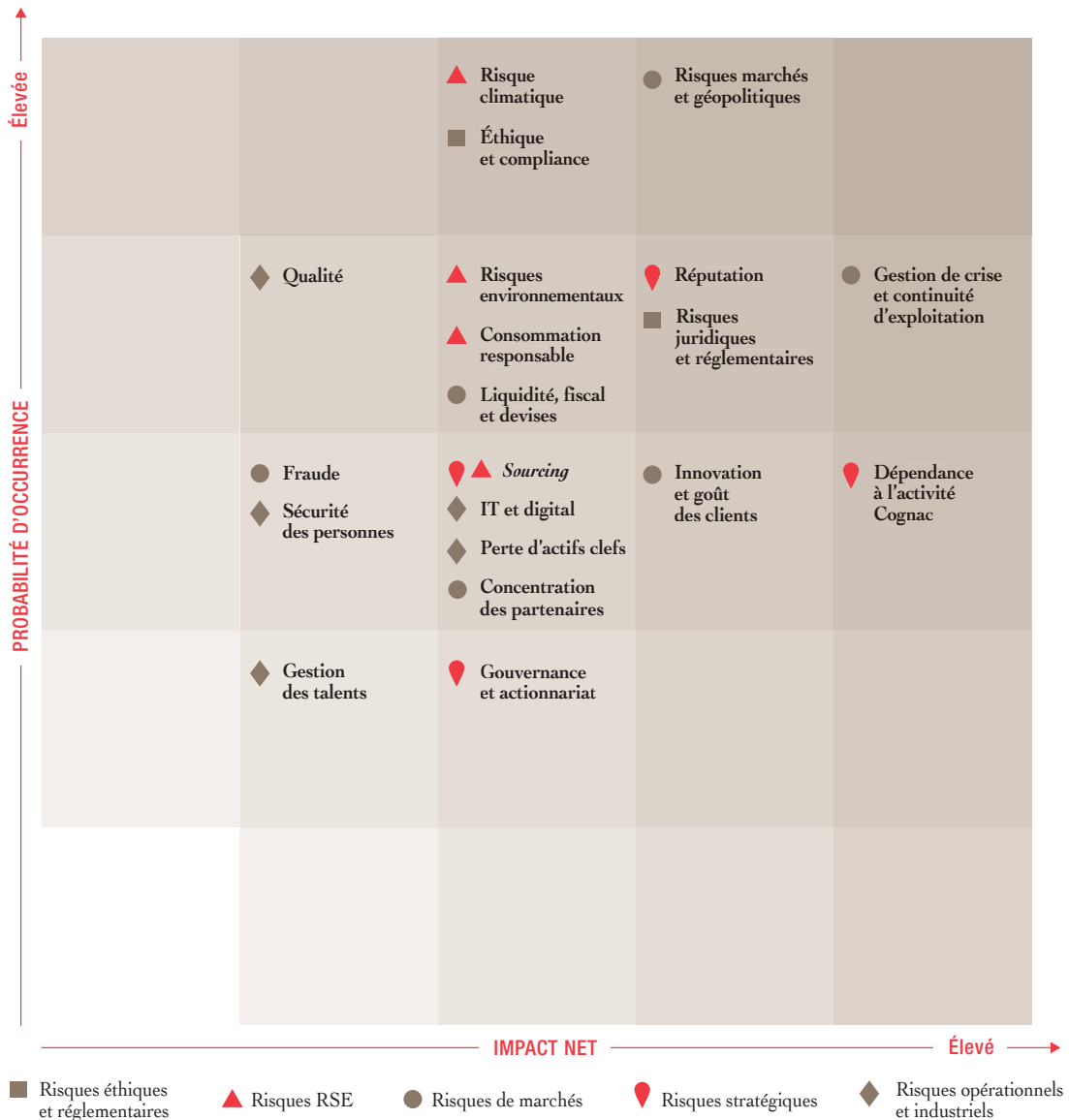
La cartographie ci-dessous reflète l'exposition du groupe Rémy Cointreau, après prise en compte des mesures de maîtrise mises en œuvre afin d'en limiter la probabilité et l'impact.

Le comité d'audit a été associé à la définition de cette matrice.

Les facteurs de risques sont présentés dans un nombre limité de catégories en fonction de leur nature. Dans chaque catégorie, les risques les plus matériels sont présentés en premier.

Le groupe a mis en place un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques. Ce dispositif est mis à jour périodiquement afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles. Tous les ans, les principaux risques auxquels le groupe Rémy Cointreau est exposé font l'objet d'une réévaluation impliquant toutes les parties prenantes.

La description détaillée du dispositif de gestion de ces risques est présentée dans ce chapitre.



• Risques Stratégiques	2.2.1.1	Risque Réputationnel
	2.2.1.2	Risque de gestion du sourcing
	2.2.1.3	Dépendance à l'activité cognac
	2.2.1.4	Risque de gouvernance et actionnariat
• Risques opérationnels et industriels	2.2.2.1	IT et Digital
	2.2.2.2	Risques de perte d'actifs clefs
	2.2.2.3	Qualité
	2.2.2.5	Gestion des talents
	2.2.2.6	Sécurité des personnes
• Risques de Marchés	2.2.3.1	Gestion des crises et continuité d'activité
	2.2.3.2	Risque marché et géopolitique
	2.2.3.3	Risque de liquidité, fiscal et devises
	2.2.3.4	Innovation et goût des clients
	2.2.3.5	Fraude
	2.2.3.6	Risques de dépendance liés à la concentration de nos partenaires
• Risques Éthiques et Réglementaires	2.2.4.1	Éthique et compliance
	2.2.4.2	Risques juridiques et réglementaires
• Risques RSE	2.2.5.1	Risque climatique
	2.2.5.1	Risques environnementaux
	2.2.5.2	Risques liés à une Consommation responsable

Un risque en gras indique que ce dernier est traité dans le chapitre 1.

2.2.1 RISQUES STRATÉGIQUES

2.2.1.1 RISQUE RÉPUTATIONNEL

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau possède une forte éthique professionnelle, ses équipes se distinguent par leur professionnalisme et ses produits par leur qualité et leur authenticité. Ce sont autant d'éléments qui font le succès des marques du groupe et participent à l'image positive qu'en ont les consommateurs.

La réputation du groupe et son image, ainsi que celles de ses marques, peuvent être à tous moments significativement fragilisés par des incidents survenant sur un des sites de production ou de distribution, par le comportement inadapté de l'un de ses employés, par un défaut de qualité, par une communication négative issue des réseaux sociaux ou des médias traditionnels. De même, et dans un autre domaine, la commercialisation de contrefaçon par des tiers est un élément pouvant induire en erreur les clients des marques du groupe, affecter de manière durable et importante l'image du groupe et impacter les résultats du groupe.

Impacts potentiels sur le groupe

Les conséquences immédiates seraient un désaveu des clients et potentiellement une remise en cause de la stratégie menée par le groupe sur ses différents marchés.

La valeur réputationnelle d'une marque est basée essentiellement sur la perception qu'en ont ses clients, et un même un évènement apparemment isolé peut avoir des impacts significatifs.

Gestion et mesures mises en place

Cette image est l'un des actifs clefs des marques qui permet de renforcer la confiance qu'ont les consommateurs dans les produits du groupe.

Afin de gérer au mieux ces risques et leurs conséquences, le groupe a mis en place plusieurs mesures :

- depuis 2009, le groupe a communiqué à l'ensemble de ses collaborateurs sa charte éthique, ainsi que son Code de conduite des affaires. Ces documents sont mis à jour régulièrement, la dernière mise à jour datant de 2019.

La charte éthique vise à promouvoir les valeurs du groupe Rémy Cointreau.

Le Code de conduite a lui pour objectif d'assurer la bonne application des lois et réglementations applicables au groupe Rémy Cointreau. Il vise également à sensibiliser les collaborateurs du groupe aux différents risques auxquels ils peuvent faire face.

Ce Code de conduite a été complété en 2018 par le Code de conduite anti-corruption ;

- le groupe a renforcé ses équipes de *marketing* digital et mis en place une stratégie efficace de veille média, lui permettant de réagir au plus vite et au mieux aux potentielles rumeurs ;
- un plan de gestion de crise a également été développé et déployé dans l'ensemble des filiales du groupe afin de réagir et de prendre au plus vite les actions adéquates ;
- dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, Rémy Cointreau sensibilise ses employés à adopter, en toute situation, un comportement qui soit en adéquation avec la charte éthique du groupe ;
- enfin, Rémy Cointreau travaille régulièrement et efficacement avec les autorités de chaque pays afin de lutter au mieux contre les contrefaçons et participe, par ailleurs, aux programmes de sensibilisation des consommateurs aux dangers des contrefaçons.

2.2.1.2 RISQUE DE GESTION DU SOURCING

Présentation du risque

La production du groupe Rémy Cointreau est, dans sa majeure partie, intégrée, dans la continuité de sa stratégie de produits exceptionnels liés à leurs terroirs. La sécurisation des approvisionnements est donc un enjeu fondamental :

- pour garantir la continuité de la croissance du groupe Rémy Cointreau ;
- pour s'assurer que ses partenaires appliquent les mêmes principes de respect de l'environnement : respect de l'environnement, production responsable fidèle au terroir, objectif de zéro plastique dans quelques années.

Impacts potentiels sur le groupe

Une rupture d'approvisionnement, tant en volume qu'en qualité pourrait générer une rupture de production et donc une perte d'activité.

De plus, travailler avec des partenaires qui ne respecteraient pas les engagements de Rémy Cointreau, tels qu'ils sont définis dans le rapport RSE, serait de nature à remettre en cause les engagements de Rémy Cointreau vis-à-vis de ses terroirs et de ses clients.

Gestion et mesures mises en place

Les produits du Groupe Remy Cointreau sont intrinsèquement liés à leurs terroirs et c'est donc naturellement que le Groupe Remy Cointreau d'une part favorise les producteurs appartenant à ces terroirs, et d'autre part noue des partenariats de long terme.

Opérationnellement, le risque fournisseur est géré par la direction des achats pour les achats indirects, et conjointement avec les équipes de développement produit pour les achats directs. Rémy Cointreau renforce la sécurisation de ses approvisionnements, met en œuvre une politique de diversification et de limitation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs et constitue des stocks stratégiques.

Le Groupe Remy Cointreau conclut des partenariats privilégiés avec ses fournisseurs basés sur l'éthique, la confiance, l'engagement à long terme et le partage des valeurs, notamment celle que « Nous pensons que le Terroir compte ». Ainsi, soucieux d'accompagner tous ses partenaires durablement, Remy Cointreau s'assure qu'ils partagent et respectent ses ambitions et engagements sociaux, environnementaux et éthiques. Des audits fournisseurs Sedex, menés par la Direction des Achats, permettent de s'assurer de la conformité de leurs opérations aux attentes du Groupe.

Ces actions sont détaillées par ailleurs dans le chapitre 1.3.3.2 « Achats responsables ».

2.2.1.3 RISQUE DE DEPENDANCE A L'ACTIVITE COGNAC

Présentation du risque

Les gammes de Cognac Rémy Martin et LOUIS XIII sont les principaux moteurs des revenus du groupe Rémy Cointreau. Rémy Martin et LOUIS XIII sont des marques mondiales, emblématiques, issues des meilleurs terroirs de la région de Cognac, avec une base de clientèle fidèle sur ses différents marchés Européens, Américains et Asiatiques.

Impacts potentiels sur le groupe

Le groupe Rémy Cointreau est donc fortement dépendant de la bonne santé de ses marques de Cognac, que ce soit :

- concernant les **eaux-de-vie**, avec une production de Grande et Petite Champagne limitée et fortement demandée, dépendante d'un terroir spécifique ;
- concernant la consommation de ses produits sur ses principaux marchés, où une forte baisse aurait des conséquences significatives sur les résultats du groupe ;
- concernant la réputation de ses marques de Cognac auprès de leurs clientèles, et leur fidélité à leurs valeurs d'authenticité, de savoir-faire et de qualité.

Ainsi, une incapacité à se fournir en eaux de vie de Cognac, notamment Grande Champagne, des dommages importants au capital image des marques Rémy Martin et LOUIS XIII, ainsi qu'une perte de clientèle sur les principaux marchés, nuiraient au groupe Rémy Cointreau. Étant donné l'importance de nos Cognac pour notre succès global, une baisse importante ou soutenue du volume ou du prix de vente de nos cognacs Rémy Martin ou LOUIS XIII aurait un effet négatif sur nos résultats financiers. De plus, si nous ne réussissons pas dans nos efforts pour maintenir ou accroître la pertinence des marques Rémy Martin et LOUIS XIII auprès de nos clients actuels et futurs, nos résultats commerciaux et opérationnels pourraient en souffrir.

Gestion et mesures mises en place

Conscient de ce risque, le groupe Rémy Cointreau a mis en place les mesures suivantes :

- **eaux-de-vie** : le groupe Rémy Cointreau, via sa filiale les Domaines Rémy Cointreau, possède des vignes en Petite et Grande Champagne et a une politique d'acquisition active de parcelles de vignes. Par ailleurs, une politique active d'engagement à long terme avec les viticulteurs et les bouilleurs de cru permet de sécuriser les approvisionnements pour les années à venir ;
- une diversification de l'offre selon les marchés, où la variété de la gamme Rémy Martin et les éditions limitées LOUIS XIII permettent d'une part de fidéliser une clientèle à la recherche de produits authentiques et rares, et d'autre part de répartir les risques entre les différents marchés, là où la Chine est plus attachée à Club et LOUIS XIII et les USA au VSOP et 1738, notamment ;
- une répartition plus équilibrée de son chiffre d'affaires entre ses 3 principaux marchés que sont l'Europe, les États-Unis et la Chine.

2.2.1.4 RISQUE DE GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

Présentation du risque

Groupe familial et coté, Rémy Cointreau est sensible à la gestion de sa gouvernance, que ce soit :

- de par l'implication de sa famille actionnaire dans sa gestion, son éventuel désengagement qui pourrait modifier le profil du groupe ;
- via l'entrée au capital d'un fonds activiste ; ou
- une éventuelle offre publique d'achat qui pourrait avoir un impact certain sur la continuité de la stratégie du groupe.

Impacts potentiels sur le groupe

La stratégie du groupe repose sur une vision de développement à long terme, comme l'indiquent ses valeurs (des Terroirs, des Hommes et du Temps). Toute modification de l'actionnariat pourrait être de nature à modifier la stratégie de long terme ou le portefeuille de produits.

Enfin, une trop forte implication de la famille actionnaire pourrait être de nature à perturber la gouvernance du groupe.

Gestion et mesures mises en place

La famille Hériard Dubreuil, actionnaire historique du groupe Rémy Cointreau, rappelle et démontre son attachement au groupe et son implication sur le long terme. Ces marques sont de nature à conforter la permanence de la stratégie définie et mise en place par le groupe et assure la stabilité de l'actionnariat.

Par ailleurs, les liens entre le groupe Rémy Cointreau et la société Andromède, société de la Famille Hériard Dubreuil, sont définis et encadrés via un contrat d'abonnement de prestations de services. Au titre de ce contrat, la société Andromède fournit à Rémy Cointreau des prestations d'assistance en matière de gestion de stratégie et de finance, de relation institutionnelle et commerciale, de développement et de croissance externe et d'organisation et de gestion des cadres dirigeants. Cette convention a été autorisée pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} avril 2015.

2.2.2 RISQUES OPÉRATIONNELS ET INDUSTRIELS

2.2.2.1 RISQUES IT ET DIGITAL

Présentation du risque

Les risques informatiques concernent tout autant la perte de données (tant commerciales ou de production que financières), que l'incapacité à pouvoir opérer de manière efficace du fait d'une avarie technique, les risques d'intrusion dite de *hacking* et enfin les attaques contre les plateformes digitales du groupe Rémy Cointreau.

Cette indisponibilité totale ou partielle peut également être due à des attaques externes de type *malware* ou *ransomware* visant tant l'informatique de production, que l'informatique support et les plateformes digitales et de CRM.

Impacts potentiels sur le groupe

Les processus du groupe Rémy Cointreau s'appuient sur une utilisation intensive des systèmes d'information et se trouvent donc exposés au risque de défaillance, tant des systèmes informatiques du groupe que des infrastructures réseaux utilisées. Une indisponibilité totale ou partielle de ces systèmes peut bloquer les processus concernés de manière durable et provoquer la perte ou la corruption des données sensibles ainsi qu'un arrêt partiel ou total de l'activité.

Gestion et mesures mises en place

Afin de se prémunir contre ces risques, Rémy Cointreau a mis en œuvre localement dans chaque société un plan de protection et de sauvegarde des données, ainsi que des plans de continuité d'exploitation permettant au groupe de pouvoir continuer à opérer en toutes circonstances.

Rémy Cointreau dispose également des dernières technologies visant à protéger son réseau, ses serveurs, gérer les accès aux différents systèmes et se prémunir des risques d'intrusion. Des formations sont par ailleurs dispensées en interne afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau à ces différentes menaces.

2.2.2.2 RISQUES DE PERTE D'ACTIFS CLEFS

Présentation du risque

Nos marques, nos collaborateurs, nos sites et nos stocks sont nos principaux actifs. Toutes nos marques sont distillées, vieilles, embouteillées dans des sites uniques propre à chacune.

Le Groupe Remy Cointreau est particulièrement sensible à tout événement qui pourrait mettre en péril une de ses marques, mettre en danger la santé de ses collaborateurs ou générer la perte de ses actifs, que ce soit ses bâtiments ou ses stocks.

Impacts potentiels sur le groupe

Du fait que nos cognacs, nos whiskies et notre rhum sont vieillis durant de longues périodes, nous maintenons un stock important de produits vieillis et arrivant à maturité dans nos différents chais, situés sur des sites différents propres à chaque marque. La perte d'une quantité importante de stocks vieillis – à la suite d'un incendie, d'une autre catastrophe naturelle ou d'origine humaine, d'une contamination ou autre – pourrait réduire considérablement l'approvisionnement du ou des produits concernés. Une conséquence de ces sinistres ou d'autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement serait de nous empêcher de répondre à la demande de nos clients pour les produits concernés pendant une certaine période de temps. De plus, les indemnités d'assurance pourraient être insuffisantes pour couvrir la valeur de remplacement de notre stock d'eaux-de-vie âgées et d'autres actifs s'ils devaient être perdus. Les plans de reprise après sinistre peuvent ne pas empêcher une interruption des activités et la reconstruction des installations endommagées pourrait nécessiter un temps considérable.

Tout sinistre impactant nos collaborateurs pourrait être facteur de perte de compétences et perturber notre production sur une période plus ou moins longue.

Gestion et mesures mises en place

Afin de gérer ce risque, le groupe Rémy Cointreau a mis en place un ensemble de mesures menées conjointement par la direction des opérations et la direction des assurances.

Des mesures de prévention ont été définies et mises en place. Elles font l'objet d'audits externes réguliers, notamment par les ingénieurs préventionnistes de nos courtiers et nos assureurs. Ces mesures de préventions portent sur la conception, la maintenance des installations, la formation de nos équipes, la formalisation des procédures d'exploitation.

Rémy Cointreau a par ailleurs mis en place des systèmes de protection et de contrôles afin de maîtriser la qualité de ses produits et limiter un potentiel risque de contamination de ses produits.

Enfin, afin de s'assurer de la sécurité de ses collaborateurs, Rémy Cointreau a renforcé les mesures de sécurité des personnes sur ses sites et à nouer un partenariat avec un acteur international de la sécurité pour couvrir ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels. La direction des talents groupe a par ailleurs pour mission d'identifier les compétences rares et de préparer des plans de successions. À ce jour, chacune des fonctions clés fait l'objet d'un plan de succession.

2.2.2.3 RISQUE DE QUALITÉ PRODUIT

Présentation du risque

Les marques du groupe Rémy Cointreau sont connues et reconnues pour leur excellence. L'excellence de la qualité des spiritueux Rémy Cointreau est obtenue par les matières premières utilisées (tant pour les liquides que pour les carafes et les emballages), le savoir-faire de ses artisans et maîtres de chais, le respect des terroirs dont sont issues ses alcools.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute baisse qualitative des produits, tant au niveau gustatif que de présentation (flacon, emballage) peut avoir un effet négatif important auprès des clients et les détourner des produits et des marques du groupe. De même, un défaut qualitatif fort sur les liquides pourrait mettre en danger la santé des consommateurs et affecter durablement la réputation du groupe et de ses marques.

Gestion et mesures mises en place

Afin de lutter contre ce risque, le groupe a mis en place différentes mesures et s'engage à respecter des principes très forts. Parmi ces principes figure le respect du terroir et du processus d'élaboration et de fabrication des spiritueux du groupe, ainsi que la sélection des meilleurs ingrédients et des meilleurs savoir-faire.

La mise en place d'un contrôle qualité exigeant à tous les stades du processus de production et de distribution permet également de s'assurer que les produits du groupe offrent toujours une expérience unique aux clients lorsqu'ils les dégustent.

Le groupe a également mis en place un programme de formation visant à identifier les besoins de chacun de ses collaborateurs et à y apporter une réponse appropriée. Ainsi, chaque collaborateur du groupe dispose des connaissances et du savoir-faire lui permettant de garantir le niveau d'excellence fixé par le groupe. Enfin, grâce à la traçabilité de ses produits, le groupe est dans la capacité de retirer immédiatement du réseau de distribution toutes bouteilles qui pourraient être affectées par un défaut de qualité.

2.2.2.4 RISQUES LIÉS À LA GESTION DES TALENTS

Présentation du risque

La réputation de Rémy Cointreau et ses succès reposent sur le savoir-faire de ses maîtres de chais et de ses équipes. Attirer les meilleurs talents, les faire monter en compétences et les fidéliser tout en permettant la transmission de certaines compétences rares ou demandées est un enjeu permanent.

Impacts potentiels sur le groupe

Une perte de talents, de savoir-faire, une incapacité à attirer ou trouver de nouveaux talents auraient des conséquences sur la pérennité de certaines connaissances, mais aussi sur le bien-être des équipes (démotivation, plus faible investissement sur les projets) et donc sur la capacité du groupe Rémy Cointreau à atteindre ses objectifs.

Gestion et mesures mises en place

Dans le cadre de la gestion de ce risque, le groupe Rémy Cointreau, et sa direction des ressources humaines, ont mis en place plusieurs mesures :

- un plan de formation propose diverses formations aux collaborateurs, tant sur les produits (*brand academy*) que sur les fonctions support (finance, *marketing*), mais également dans l'accompagnement du développement personnel et professionnel des collaborateurs ;
- par ailleurs, la direction des talents a les délicates missions d'attirer les nouveaux talents, mais également d'identifier et faire progresser les talents au sein du groupe ;
- la mobilité interne et internationale est favorisée offrant aux collaborateurs la possibilité de se développer dans une autre fonction visant ainsi à les fidéliser ;
- dans le cadre de sa politique de bien être au travail, le télétravail a été mis en place et est largement favorisé (télétravail tant régulier qu'occasionnel) ;
- groupe familial, Rémy Cointreau souhaite garder ses collaborateurs et les associer sur le long terme. Le groupe a donc mis en place diverses mesures : intéressement, participation, retraite complémentaire.

2.2.2.5 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau est soucieux du respect des réglementations concernant la sécurité des personnes, mais veille également au respect des droits humains, aux libertés fondamentales et enfin à la sécurité et la santé des personnes, tant celle de ses collaborateurs que celle de ses clients.

Parmi les éléments pouvant mettre en danger la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients, le groupe Rémy Cointreau identifie :

- les maladies professionnelles, ou risques psychosociaux ;
- les risques d'accident lors de déplacements sur certains marchés ;
- les risques liés à l'utilisation de certaines machines ;
- les risques liés à une consommation excessive de spiritueux.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute atteinte à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients aurait des conséquences importantes pour le groupe Rémy Cointreau :

- réputationnel lié aux conséquences de l'accident ;
- une perte de motivation des collaborateurs ;
- juridiques liés à des litiges ayant des conséquences financières importantes.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau est engagé depuis toujours dans des démarches de sécurité de ses collaborateurs et de diminution du nombre d'accident du travail.

L'ensemble des sites du groupe, tant ceux de production que ceux de distribution, fait l'objet d'audits indépendants donnant lieu à des plans d'actions qui sont revus annuellement. De même, nos assureurs sont étroitement liés à ces mesures afin d'en évaluer l'efficacité.

Par ailleurs, Rémy Cointreau a passé un accord avec un acteur international de la sécurité des voyageurs afin de garantir la sécurité de ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels.

Les collaborateurs sont sensibilisés très régulièrement à l'importance d'une consommation responsable, via des formations, des séminaires et des règles strictes pour nos collaborateurs au contact des lieux de vente.

2.2.3 RISQUES DE MARCHÉ

2.2.3.1 GESTION DE CRISE ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau, de par sa présence sur de nombreux marchés et les stocks liés à son processus de production, est exposé à des risques de diverses natures (sanitaire, catastrophes naturelles, catastrophes industrielles, économiques...) pouvant impacter l'activité du groupe et sa capacité à redémarrer.

Impacts potentiels sur le groupe

Une catastrophe naturelle engendrant une destruction des sites de productions, une crise sanitaire mondiale, type pandémie de longue durée, une crise économique, type une fermeture de l'ensemble des frontières impactant l'activité mondiale, ou tout autre événement perturbant l'activité pourraient avoir des impacts sur les ventes du groupe. De plus, une mauvaise préparation du groupe retarderait sa capacité à reprendre son activité rapidement et de manière efficace.

À titre d'exemple, la pandémie mondiale Covid-19 a entraîné un arrêt complet de l'activité du groupe Rémy Cointreau, tant au niveau de la production, les différents sites étant fermés pour plusieurs semaines, que des ventes puisque les points de vente *on trade* et *off trade* ont été fermés plusieurs mois en fonction des différents marchés.

Gestion et mesures mises en place

Le groupe Rémy Cointreau s'inscrit dans le temps, comme l'indique sa valeur « Le Temps ».

À ce titre, la sécurité de l'ensemble des actifs du groupe : humains, matériels, immatériels et savoir faire est une des grandes priorités.

Le groupe a défini et communiqué à l'ensemble des entités du groupe un manuel de Gestion de Crise. Ce manuel indique de manière claire comment gérer une crise, quelle que soit sa nature.

Par ailleurs, des plans de continuités d'exploitation ont été définis pour chaque site. Ces plans sont partagés d'une part avec les autorités locales lorsque cela est nécessaire (comme le site de Cognac, classé en zone CEVESO II) et d'autre part nos partenaires assureurs.

À la suite de chaque événement, le groupe procède à un exercice de retour d'expérience afin d'identifier ce qui aurait pu être géré de manière plus efficace et d'intégrer ces leçons dans le manuel de gestion de crise. À ce titre, le groupe Rémy Cointreau effectuera à la suite de la crise pandémique liée au Covid-19 cet exercice de retour d'expérience.

2

2.2.3.2 RISQUE DE MARCHÉ ET GÉOPOLITIQUE

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau, de par sa présence internationale, est sensible aux évolutions des marchés, aux tensions protectionnistes, aux potentielles guerres commerciales, voire même aux conséquences des actes terroristes.

La situation du Brexit en Europe, le Royaume-Uni étant l'un des principaux marchés du groupe en Europe, ainsi qu'un pays producteur, les tensions et risques de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, ainsi que les mouvements de protestation, en France comme à Hong Kong, sont autant d'évènements créant une certaine instabilité.

Impacts potentiels sur le groupe

Les impacts de ces évolutions et de ces tensions commerciales ou sociétales peuvent être :

- des accès restreints à certains marchés pour certains de nos produits ;
- une hausse significative des droits de douane ;
- une baisse des ventes.

Gestion et mesures mises en place

Dans le cadre de sa politique de maîtrise de ses risques, le groupe Rémy Cointreau a entrepris de diversifier son exposition au risque *via* :

- une meilleure répartition de son activité entre ses différents marchés (États-Unis, Europe, Asie, Chine, Afrique) ;
- une diversification de son offre de spiritueux, en développant les « éditions limitées » et en accentuant la montée en gamme de ses produits ;
- le développement de nouveaux canaux de distribution (boutique en propre, *E-Commerce*, ventes directes).

2.2.3.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ, FISCAL ET DEVISES

Présentation du risque

Les résultats du groupe Rémy Cointreau sont sensibles aux variations de change dans la mesure où le groupe réalise plus de 80% de son chiffre d'affaires dans des devises non-euro, alors que la production est majoritairement située en zone euro.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement, ce qui implique des besoins de financement significatifs sur le long terme.

Enfin, de par son implantation internationale, le groupe Rémy Cointreau est exposé aux risques financiers liés à l'évolution, la complexité et l'interprétation de la réglementation fiscale au sein des pays dans lesquels il opère, notamment les droits d'accises et les taxes d'importation.

Impacts potentiels sur le groupe

Les fluctuations, défavorables, des devises sont de nature à générer des pertes financières.

Toute variation de la structure de financement du groupe, en hausse, serait de nature à impacter négativement les résultats du groupe, mais aussi, sa capacité à se financer sur le long terme.

Les modifications de la réglementation fiscale et l'alourdissement de la fiscalité directe et indirecte pesant sur les spiritueux notamment (droit d'accise, droits de douanes...) pourraient affecter négativement les résultats du groupe.

Gestion et mesures mises en place

Le risque de change est couvert de manière à minimiser et anticiper l'impact des fluctuations des devises sur les résultats du groupe Rémy Cointreau.

La politique de change du groupe est fondée sur les principes de gestion suivant :

- les filiales de distribution sont facturées dans leur devise sur la base d'un cours de change annuel établi en euro ;
- le risque de change est couvert par la Financière Rémy Cointreau sur une base annuelle, calculée sur base de positions nettes du groupe ;
- aucune opération spéculative n'est autorisée ;
- ces couvertures sont réalisées avec des opérations de change fermes et/ou optionnelles éligibles à la comptabilité couverture ;
- les autres transactions hors exploitation sont couvertes contre le risque de change dès lors que leur engagement est ferme et définitif. Il s'agit notamment des risques financiers nés d'opérations de prêts intra-groupes et des dividendes en devise.

Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

La disponibilité de certains financements est conditionnée au niveau d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,50 dans le cadre du placement privé obligataire et inférieur à 4,0 dans le cadre du nouveau crédit syndiqué.

Le groupe a mis en place des processus de prévisions concernant l'endettement net et des indicateurs clé comme la génération de cash et le ROCE (retour sur capitaux employés) qui permettent d'impliquer l'ensemble des divisions dans l'optimisation de la structure financière des activités et dans le respect du ratio A.

Enfin, le groupe Rémy Cointreau assure la veille réglementaire et définit sa politique fiscale en s'appuyant sur une équipe de fiscalistes placée sous la supervision de la direction financière. Le groupe s'engage à respecter l'ensemble des réglementations fiscales des pays dans lesquels il opère, et sa politique fiscale ne repose sur aucun schéma d'évasion fiscal et est conforme aux principes édictés par l'OCDE.

2.2.3.4 RISQUES LIÉS À L'INNOVATION ET ÉVOLUTION DES GOÛTS DES CLIENTS

Présentation du risque

Les préférences et les habitudes d'achats des consommateurs peuvent évoluer en raison d'une multitude de facteurs dont notamment la conjoncture économique, les tendances démographiques et sociales, les politiques et les initiatives de santé publique, la réglementation relative aux alcools et les changements dans les habitudes de consommation des voyages, loisirs, repas, divertissement, et des moments de convivialité.

De même, l'incapacité du groupe à innover en présentant des produits répondant aux nouvelles attentes des clients serait de nature à générer ce risque.

Impacts potentiels sur le groupe

Le portefeuille de marques de Rémy Cointreau comporte douze marques prestigieuses de spiritueux, de cognac et de whisky, dont la principale est Rémy Martin. Un changement de goût des consommateurs et un désintérêt pour le cognac, ou les autres alcools, auraient un impact significatif sur le chiffre d'affaires du groupe et sa capacité à maintenir son réseau actuel de distribution.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau poursuit la diversification de son portefeuille de marques ainsi que le développement de sa gamme de produits afin de limiter son exposition à une marque.

Les développements, tant en termes de marchés que de gamme, de Metaxa, du rhum Mount Gay (renouvellement de la gamme, notamment XO et Black Barrel), du gin The Botanist et de la famille de whisky (Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore, mais également Le Domaine des Hautes Glaces et Westland) sont autant de réponses permettant au groupe de répondre aux évolutions des goûts des consommateurs et d'être précurseur dans les nouveaux modes de consommation.

La veille stratégique et l'innovation produit sont des éléments importants de la stratégie de croissance visant à répondre aux désirs de nouveauté des clients.

2

2.2.3.5 RISQUE DE FRAUDE

Présentation du risque

Rémy Cointreau distribue ses produits sur les principaux marchés du globe et bénéficie d'une excellente réputation et d'une très forte notoriété. Dans cet environnement, Rémy Cointreau constitue donc une cible pour de nombreuses tentatives de fraudes. Ces tentatives concernent autant Rémy Cointreau en France que ses filiales étrangères.

Ces tentatives de fraude peuvent prendre plusieurs formes :

- fraude externe, sous différentes formes, que ce soit la « fraude au président », la « fraude au fournisseur » ou encore les attaques « cyber » visant le vol de données confidentielles ou les tentatives d'extorsion *via* des *ransomwares* ;
- fraude interne du fait d'un collaborateur *via* un vol ou une collusion avec un tiers.

Impacts potentiels sur le groupe

Une fraude, quelle qu'en soit la nature (vol, cyber extorsion, détournement), peut occasionner des pertes financières :

- directes, de par la fraude subie ;
- indirectes, de par les frais liés à la gestion de la fraude (frais de conseils, frais juridiques).

Ou le vol d'informations confidentielles ou de données personnelles.

Au-delà de la dimension financière, la dimension réputationnelle est à prendre en considération dans l'évaluation des potentiels impacts.

Gestion et mesures mises en place

Conscient de l'importance croissante de ce risque, Rémy Cointreau a mis en place de nombreuses mesures et contrôles. Parmi celles-ci figurent :

- la sensibilisation et la formation des équipes à ces risques ;
- le renforcement des procédures clés ;
- une meilleure coopération avec les banques partenaires dans la sécurisation des transactions ;
- le déploiement d'outils informatiques spécifiques contre les risques « cyber ».

Plus spécifiquement, concernant le risque de fraude « interne », Rémy Cointreau compte sur le professionnalisme et sur le fort sentiment d'appartenance de ses employés au groupe pour le limiter. Néanmoins, et afin de mieux le maîtriser, Rémy Cointreau œuvre également au renforcement des principes de séparation des tâches et de validation, ainsi qu'à la communication régulière de sa charte éthique auprès de ses salariés. Des formations spécifiques sont par ailleurs organisées sur ces différentes thématiques.

Ces mesures, si elles ne permettent pas d'exclure le risque de fraude, en assurent toutefois une maîtrise raisonnable.

2.2.3.6 RISQUES DE DÉPENDANCE LIÉS À LA CONCENTRATION DE NOS PARTENAIRES

Présentation du risque

L'industrie des Vins & Spiritueux est très concurrentielle et très fragmentée. Il existe une tendance à la concentration des acteurs tant de la distribution que de la production pouvant impacter durablement Rémy Cointreau et créer d'une part une situation de dépendance qui pourrait être préjudiciable à Rémy Cointreau. et d'autre part générer une pression sur les prix et donc les marges de Rémy Cointreau.

Impacts potentiels sur le groupe

Une concentration des différents acteurs pourrait avoir des effets négatifs sur la capacité de Rémy Cointreau d'une part à distribuer ses marques sur l'ensemble de ses marchés et d'autre part à maintenir son niveau de marge :

- la concentration des principaux acteurs et concurrents risque de marginaliser Rémy Cointreau. Le risque existe aussi de ne pas disposer de la taille critique suffisante permettant de pouvoir négocier avec les partenaires désirés : les lieux emblématiques des grandes villes et les créateurs de tendances ;
- la concentration des acteurs de distribution peut également avoir des effets négatifs sur la capacité de Rémy Cointreau non seulement à distribuer ses marques sur l'ensemble des marchés mais aussi à maintenir un niveau de marge suffisant du fait des pouvoirs de négociation plus importants des distributeurs. Cela engendre également le risque de *delisting* de nos produits chez nos partenaires, de manière temporaire ou permanente.

Gestion et mesures mises en place

Afin de se préserver de ces risques, le groupe Rémy Cointreau continue de développer sa stratégie de montée en gamme, qui lui assure un positionnement unique dans le secteur des spiritueux et une présence chez les meilleurs détaillants. De plus, la mise en place de programmes spécifiques, en partenariat avec les mixologistes les plus réputés, permet de renforcer les liens existants entre Rémy Cointreau, ses marques et les plus grands établissements.

Le groupe veille à ne jamais se retrouver dans un état de dépendance juridique vis-à-vis de tiers susceptible d'affecter de façon significative ses activités industrielles ou commerciales. La portée de ses divers engagements contractuels est conforme à la pratique internationale des affaires :

- il n'existe aucune dépendance de Rémy Cointreau vis-à-vis de clients ou de distributeurs exclusifs indépendants, ni de contrats de distribution de spiritueux de groupes tiers, susceptibles d'affecter substantiellement les résultats, le patrimoine ou la situation financière du groupe ;
- d'une manière générale, les contrats conclus par les sociétés du groupe interviennent dans le cadre normal des affaires et la portée des engagements qu'ils contiennent est conforme à la pratique internationale des affaires ;
- il n'existe pas de contrats conclus avec des tiers par une société du groupe présentant des obligations ou des engagements d'une particulière importance pour l'ensemble du groupe ;
- de même, concernant les fournisseurs, il n'existe pas de dépendance à un fournisseur clé. Plus spécifiquement, les approvisionnements en eau-de-vie de cognac font l'objet d'engagements sur le long terme, réduisant de fait les risques de sous approvisionnement.

Par ailleurs, Rémy Cointreau continue d'investir et de développer son réseau de distribution propre, garant de son indépendance et de sa capacité à être présent sur l'ensemble de ses marchés. Enfin, dans le cadre de sa stratégie de développement, Rémy Cointreau renforce ses liens avec ses clients *via* une ambitieuse stratégie CRM, l'ouverture de boutiques en propre et l'organisation d'événements dédiés.

2.2.4 RISQUES ÉTHIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

2.2.4.1 RISQUES LIÉS À L'ÉTHIQUE ET LA COMPLIANCE

Présentation du risque

Le groupe a une activité internationale et à ce titre est soumis à un ensemble de lois et règlements, parmi lesquels nous pouvons citer les différentes réglementations relatives à la lutte contre la corruption (FCPA aux USA, UKBA au Royaume-Uni, loi Sapin II, etc.), la protection des données (RGPD, CCPA en Californie, etc.) ainsi que les principes posés par le *Global Compact*.

Impacts potentiels sur le groupe

Le fait de ne pas respecter l'une de ces réglementations, ou que l'un de ses collaborateurs ne respecte pas les règles énoncées dans la charte éthique et anti-corruption du groupe, pourrait exposer Rémy Cointreau à différents niveaux de sanctions.

Les impacts de ces sanctions peuvent être nombreux : financiers, réputationnels, psychologiques chez nos collaborateurs et même source de perte d'attractivité auprès des candidats.

Gestion et mesures mises en place

Afin de s'assurer de sa conformité, le groupe a mis en place des plans d'action adaptés (présentés au chapitre 2.4 « Éthique et Compliance »).

Concernant la lutte contre la corruption, le groupe a diffusé à l'ensemble de ses collaborateurs une charte éthique et corruption, dispensé des modules de formation adaptés, mis en place une ligne de lancement d'alerte accessible à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux personnes externes au groupe. À date, 5 alertes ont été reçues et traitées. Le groupe a également mis en place un processus de due diligence de ses parties tierces.

Concernant la protection des données, le groupe déploie son plan de conformité au RGPD, mais également aux diverses réglementations étrangères s'appliquant à ses opérations (notamment en Chine, aux USA avec le CCPA, en Russie). Ce plan de conformité s'appuie autant sur des politiques de protection des données que sur des procédures internes de gestion des données, la mise en place de clauses contractuelles types et, enfin, des formations adaptées à destination de l'ensemble de ses collaborateurs.

De plus, une veille continue est effectuée afin d'anticiper les nouvelles réglementations.

2.2.4.2 RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau a une présence mondiale et, à ce titre, est soumis à un cadre juridique en perpétuelle évolution et spécifique à chaque marché. Ainsi, les activités de production et de commercialisation des produits du groupe font l'objet, en France et à l'étranger, de réglementations plus ou moins strictes suivant les pays, notamment en ce qui concerne la fabrication, le conditionnement, la mise sur le marché de ces produits, la publicité, la santé publique, le rappel des produits, l'étiquetage, et les promotions.

Par ailleurs, le groupe Rémy Cointreau attache une importance particulière à la protection juridique de ses actifs et de ses relations commerciales en France et dans le monde. Cela concerne aussi bien :

- ses droits de propriété industrielle, en particulier de ses marques qui constituent un actif majeur au sein de son activité ;
- ses contrats de distribution ;
- ses relations avec ses fournisseurs ;
- des litiges avec des clients ou des autorités gouvernementales.

Impacts potentiels sur le groupe

Ces réglementations et leurs évolutions sont de nature à fortement impacter le groupe dans sa capacité à conduire des affaires :

- publicité et promotions : dans le but de modifier les comportements des consommateurs et de diminuer la consommation d'alcool, les diverses autorités peuvent imposer des restrictions, voire limiter les publicités sur l'alcool. Nous pouvons par exemple citer, en France, la loi Évin. Une communication réduite limiterait fortement Rémy Cointreau à faire connaître ses marques et à fidéliser ses clients ;
- étiquetage : outre les contraintes liées aux mentions légales, un étiquetage fort, à l'image de ce qui a été fait concernant l'industrie du tabac, serait de nature à détourner les clients des spiritueux et donc induire une diminution des ventes ;
- les canaux de distribution : des évolutions des réglementations relatives à la distribution pourraient être de nature à restreindre la capacité de Rémy Cointreau à distribuer ses produits ou à engager des actions de promotion (par exemple, une politique de prohibition ou une distribution réglementée type le *Three Tier System US*) ;
- protection des marques : les marques du groupe Rémy Cointreau peuvent être imitées, contrefaites ou déposées par des tiers en infraction à ses droits privatifs. Le groupe pourrait alors rencontrer des difficultés à maintenir la présence de ses marques dans certains pays ou à rassurer des consommateurs qui pourraient être abusés en pensant acheter des produits qui ne seraient pas des produits du groupe ;
- contrats : une absence de formalisation des contrats dans le cadre de ses relations commerciales, tant avec ses fournisseurs qu'avec ses clients ;
- litiges : tout litige majeur peut avoir des conséquences significatives sur le groupe (financières, réputationnelles) ou ses marques et produits.

Gestion et mesures mises en place

Afin de peser sur ces réglementations et leurs évolutions, le groupe Rémy Cointreau participe à de nombreux groupes professionnels pour faire valoir ses positions et ses intérêts, tant auprès des autres acteurs de l'industrie qu'auprès des autorités administratives.

Une équipe juridique intégrée, organisée par groupe de marques travaillant dans un esprit de collaboration transversale, assure en permanence la gestion des affaires juridiques du groupe. Elle opère un contrôle préventif de tous les risques juridiques, internes ou externes, susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs. Elle s'adjoit, en cas de besoin, les services d'avocats internationaux reconnus pour leur haute compétence dans des domaines spécifiques du droit des affaires.

La direction juridique est attachée à ne recourir, en demande, à des procédures contentieuses, que si toutes les possibilités de parvenir à un accord amiable sont épuisées. Rémy Cointreau prend donc position, afin de défendre ses intérêts, sur ces sujets facteurs de risque, notamment :

- la publicité, en s'engageant sur des campagnes responsables, ne visant pas une clientèle « jeune et à risques » et en œuvrant afin qu'une publicité raisonnée sur les spiritueux soit toujours possible ;
- étiquetage : Rémy Cointreau met en place des actions d'éducation et de sensibilisation de ses clients sur les dangers d'une consommation excessive et travaille avec les diverses autorités sur la conception des étiquettes ;
- protection des marques : Rémy Cointreau mène une politique active de suivi de ses dépôts de marque ainsi que de ses noms de domaine Internet, dans leurs catégories et sur leurs marchés, soit directement par la mise en œuvre par des juristes internes spécialisés de procédures modernes de gestion de marques, soit par l'intermédiaire de conseils en propriété intellectuelle dont la compétence est internationalement reconnue ;
- contrefaçon : Rémy Cointreau entreprend toutes les actions nécessaires pour lutter contre la contrefaçon, particulièrement en Asie et en Europe de l'Est, contre la concurrence déloyale éventuelle, et chaque fois qu'il estime qu'une demande d'enregistrement de marques porte atteinte à ses droits privatifs. Depuis 2006, Rémy Cointreau a sensiblement développé ses moyens internes de lutte anti-contrefaçon, notamment par la nomination d'un coordinateur qui intervient en étroite coopération avec les différents juristes responsables des groupes de marques. Le coordinateur de la lutte anti-contrefaçon s'assure tout d'abord du suivi de l'évaluation de la contrefaçon des marques du groupe en liaison avec les organismes spécialisés, les distributeurs, les équipes commerciales, les douanes, la DRE et les missions économiques. Il organise ensuite la remontée des informations après avoir vérifié leur fiabilité, partage avec d'autres grands groupes internationaux de vins et spiritueux les meilleures expériences en matière de lutte anti-contrefaçon et assure la cohérence des actions envisagées entre les juristes et les divers autres acteurs internes concernés ;
- gestion des litiges : En cas de procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection de son réseau de distribution, les relations avec ses salariés et le contrôle de ses déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités, Rémy Cointreau fait appel à des cabinets d'avocats de premier rang afin de construire sa défense et provisionne, lorsque nécessaire, les montants liés à ces risques et litiges.

2.2.5 RISQUES RSE

2.2.5.1 RISQUE CLIMATIQUE

Présentation du risque

Les spiritueux du groupe Rémy Cointreau sont produits à partir de leurs terroirs propres et spécifiques. Or, ceux-ci sont soumis à des aléas climatiques saisonniers tels que sécheresse, grêle, gel, mais également des changements climatiques à plus long terme, tel que le réchauffement climatique.

Impacts potentiels sur le groupe

Les évènements climatiques peuvent avoir, selon leur nature des impacts différents :

- les aléas climatiques saisonniers : un aléa climatique fort, tel qu'une phase de gel, une chute de grêle, un été trop sec ou une insuffisance de précipitations peut impacter la production des matières premières dont le groupe a besoin pour sa production : que ce soit une forte baisse des rendements, ou une forte baisse de la qualité des récoltes, qui aurait inévitablement un impact sur le chiffre d'affaires de l'exercice ;
- les changements climatiques : ce phénomène à long terme peut avoir des impacts conséquents sur l'activité du groupe. En effet, un changement substantiel, notamment de réchauffement, peut modifier la carte des cultures, impacter le lien produit – terroir qui est un élément fondamental de l'identité des produits du groupe Rémy Cointreau.

Gestion et mesures mises en place

Le groupe Rémy Cointreau est engagé dans une politique active de préservation et de protection de l'environnement afin de minimiser son impact sur celui-ci. Par ailleurs, le groupe Rémy Cointreau a une gestion dynamique de ses approvisionnements, lui permettant de minimiser les impacts des aléas climatiques sur les récoltes.

Le groupe Rémy Cointreau est également impliqué dans la sécurité de ses locaux, en prenant en considération les risques liés aux aléas climatiques lors du choix de la localisation de ses locaux ainsi que leur conception.

Enfin, dans le cadre de sa politique d'assurance, telle que décrite dans le chapitre 2.3 « Assurances », le groupe Rémy Cointreau a souscrit des assurances adaptées permettant de couvrir les impacts des aléas climatiques, tant au niveau de la production des matières premières (assurance couverture multi risques climatiques), que des bâtiments (assurance de dommages aux biens et garantie catastrophes naturelles).

2.2.5.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Présentation du risque

Élaborant des produits issus du terroir, le groupe Rémy Cointreau est particulièrement sensible à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à la sécurité de ses employés et de ses sites de production.

Impacts potentiels sur le groupe

Tout incident qui serait de nature à affecter les terres dont sont issus les ingrédients nécessaires aux produits du groupe, que ce soit les vignes de Cognac pour les eaux-de-vie de Cognac, l'orge et les herbes de l'île d'Islay pour le whisky Bruichladdich et le gin The Botanist, la canne à sucre de la Barbade pour le rum Mount Gay ou enfin les écorces d'orange pour Cointreau, aurait des conséquences sur la capacité du groupe non seulement à assurer l'élaboration de ses produits, mais aussi à en garantir la qualité ainsi que l'identité.

Il en est de même concernant les sites industriels du groupe et la sécurité de ses employés et du processus de distillation, d'embouteillage et d'expédition.

Gestion et mesures mises en place

La gestion des risques industriels et environnementaux ainsi que des risques liés aux produits s'appuie essentiellement sur les départements Qualité Sécurité Environnement travaillant sur les différents sites de production du groupe sous la responsabilité ultime du directeur des opérations groupe.

Des audits Sécurité/Environnement sont régulièrement effectués sur les sites de production par le personnel et des cabinets externes agréés donnant lieu à des plans d'action suivis dans le cadre de commissions trimestrielles.

- Compte tenu de l'activité du groupe, ses principaux sites de production en France sont soumis à autorisation préfectorale. Le site de Cognac est classé en Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie stockées. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).
- Les sites de Cognac et d'Angers sont certifiés ISO 14001. Cette certification est confirmée par des audits annuels de suivi. Ces audits n'ont détecté aucune anomalie. Les indicateurs utilisés dans la certification ISO 14001 sont également déployés dans les autres sites du groupe.
- Le site d'embouteillage de la société Mount Gay Distillerie est certifié ISO 9000.

De manière générale, la conformité réglementaire des sites est un souci permanent et un lien étroit est maintenu avec l'ensemble des administrations concernées. Par ailleurs, de nombreuses actions de formation sont menées en direction du personnel et des prestataires extérieurs intervenant sur les sites.

Pour les risques liés au produit, le groupe se réfère à la norme HACCP (*Hazard Analysis of Critical Control Point*), méthode internationale pour la mise en œuvre d'un système garantissant l'hygiène des aliments remis aux consommateurs, ainsi qu'à la norme ISO 22000, norme reconnue internationalement pour la certification des plans HACCP d'un site de production.

Ce risque est également traité dans le chapitre 1.

2.2.5.3 RISQUES LIÉS À UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau veille à assumer ses responsabilités sociétales. À ce titre, il est pleinement conscient de ses responsabilités en termes de santé publique. Soucieux de la qualité de ses produits, il est également soucieux de favoriser une consommation modérée de ses produits.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute atteinte à la santé de ses salariés, de ses clients, du fait de la consommation excessive de ses produits ou d'alcool en général, pourrait générer :

- un renforcement des réglementations relatives à la consommation d'alcool ;
- des litiges vis-à-vis du groupe par des collaborateurs ou des clients ;
- une atteinte à la réputation du groupe et de ses marques.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau demeure impliqué, aux côtés des grandes entreprises du secteur et des Associations professionnelles, dans les principaux projets collectifs d'incitation à la consommation responsable d'alcool sur ses principaux marchés ; la stratégie de *premiumization*, caractéristique des Maisons du groupe, est en outre très cohérente avec la recherche d'une consommation plus qualitative et avec l'objectif de réduction des consommations à risque. En interne, Rémy Cointreau sensibilise régulièrement ses collaborateurs à l'importance d'une consommation responsable via des formations et des communications ciblées.

Ces actions sont plus détaillées dans la section relative à la consommation responsable du rapport RSE, chapitre 1.

— 2.3 ASSURANCES

Dans le cadre de la politique de maîtrise de ses risques, et notamment ceux présentés dans les paragraphes précédents 2.2.1 « Risques stratégiques », 2.2.2 « Risques opérationnels », 2.2.3 « Risques de marchés », 2.2.4 « Risques éthiques et réglementaire » et 2.2.5 « Risques RSE », le groupe Rémy Cointreau a mis en place une politique dynamique de couverture assurancielle de ses risques par une approche globale coordonnée et centralisée des programmes d'assurance. Celle-ci repose notamment sur :

- des procédures d'identification des risques assurables.

Le groupe Rémy Cointreau réalise annuellement des cartographies des risques de ses différentes entités, dont les résultats sont partagés avec la direction de l'audit, assurance et compliance et plus particulièrement la responsable des assurances groupe ;

- la mise en place de programmes d'assurances pertinents et adaptés.

Le groupe Rémy Cointreau a opté pour le transfert financier de ses risques sur le marché de l'assurance basé sur sa politique de prévention ;

- des audits de prévention et de protection des personnes et des biens industriels.

Toujours dans le cadre de sa politique de maîtrise des risques, le groupe Rémy Cointreau a mis en place une démarche de prévention active des risques, notamment ceux liés à la sécurité et la protection des biens et personnes. Cette démarche repose d'une part sur des audits réguliers des différents sites des Maisons du groupe Rémy Cointreau par des ingénieurs spécialisés et d'autre part sur des formations permettant aux collaborateurs responsables de ces sites de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Les principales couvertures d'assurances interviennent dans le cadre de programmes internationaux intégrés et garantissent les risques dits stratégiques, tels que la responsabilité civile générale, le retrait des produits livrés, les dommages aux biens et les pertes d'exploitation consécutives, le transport des marchandises. Des polices d'assurance locales peuvent être souscrites pour répondre aux obligations réglementaires et aux besoins ponctuels des filiales (exemples : assurance des vignobles, des flottes automobiles...).

2

Type d'assurance

Garanties et limites des principales polices souscrites

Dommages aux biens et pertes d'exploitation

Cette garantie se présente sous la forme « Tous Risques Sauf ».

Base d'indemnisation

- Valeur de remplacement à neuf pour les biens mobiliers et immobiliers.
- Vins et alcools : valeur de remplacement marché et valeur nette comptable selon la nature des stocks.
- Pertes d'exploitation avec une période d'indemnisation de 24 mois.

Limitation contractuelle d'indemnité

Une limitation contractuelle d'indemnité principale a été négociée à hauteur de 700 M€ pour les dommages matériels et les pertes d'exploitation confondus.

Responsabilité civile générale (exploitation et produits)

Le groupe Rémy Cointreau est couvert pour tous dommages matériels, immatériels et corporels, pouvant être causés à des tiers à hauteur de 100 M€.

Contamination et image de marque

Ce programme vient en complément des garanties souscrites en responsabilité civile générale et couvre le coût du produit, les frais de réhabilitation de l'image de marque et la perte d'exploitation ainsi que la contamination et toute détérioration du produit. Couverture à hauteur de 15 M€ par année d'assurance.

Responsabilité civile
Atteintes à l'environnement

Couverture à hauteur de 10 M€ par année d'assurance.

Transport

Couverture à hauteur de 10 M€ par sinistre.

Responsabilité civile des mandataires sociaux

Couverture à hauteur de 50 M€ par année d'assurance.

Fraude et Cyber

Couverture à hauteur de 15 M€ par année d'assurance.

Crédit

Couverture de l'encours de chaque client, à hauteur d'une limite définie par client par l'assureur.

— 2.4 ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

2.4.1 ENGAGEMENTS

Le groupe Rémy Cointreau inscrit sa démarche éthique dans le cadre universel posé par les grands principes, normes et accords internationaux, et adhère notamment à :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Organisation internationale du Travail, qui recouvre notamment la liberté d'association, le travail forcé, le travail des enfants, la discrimination ;
- les objectifs de développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations Unies ;
- les dix principes du *Global Compact*, auquel Rémy Cointreau a adhéré depuis 2003 ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
- les principes posés par le GRI ;
- les principes directeurs de l'OCDE ;
- la convention de l'OCDE contre la corruption des agents publics.

Le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs s'engagent à respecter les lois et règlements applicables dans tous les pays où ils sont présents et exercent une activité.

Ces principes sont explicitement repris dans la charte éthique des affaires du groupe et le Code de conduite éthique et anticorruption, disponibles sur l'intranet groupe et distribués à l'ensemble des collaborateurs.

CHARTÉ ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Les valeurs du groupe sont formalisées dans une charte éthique des affaires, signée par le président du conseil d'administration et la directrice générale, diffusée à l'ensemble des salariés, ainsi qu'aux nouveaux collaborateurs dès leur entrée dans le groupe. Elle est le socle de la culture d'intégrité et d'éthiques des maisons du groupe Rémy Cointreau et a pour ambition de guider le groupe Rémy Cointreau, ses maisons et ses collaborateurs dans la façon de se comporter et de respecter certains principes clés dans les relations avec les parties prenantes et la société. Elle vise également à promouvoir le respect et assurer la bonne application des lois, règlements applicables et grands principes fondamentaux.

La charte éthique des affaires est également pensée pour favoriser et inciter les collaborateurs du groupe Rémy Cointreau à communiquer et à rechercher, tant auprès de leur hiérarchie que du département des affaires publiques les réponses quant à la conduite à adopter face à une situation particulière.

La charte éthique des affaires présente les valeurs du groupe Rémy Cointreau et de l'ensemble de ses maisons, ainsi que le cadre éthique qui lui est propre. Ces valeurs et cette éthique doivent inspirer chacun des collaborateurs dans ses actions et interactions quotidiennes, en interne comme avec les partenaires du groupe. Sont présentées :

Les valeurs et responsabilités dans les affaires

Les valeurs guidant le groupe Rémy Cointreau, ses maisons et ses collaborateurs dans la conduite des affaires concernent :

- **le respect des lois et réglementations** en vigueur dans les pays où le groupe opère, le groupe Rémy Cointreau assumant ses obligations légales et fiscales ;
- **le respect du principe d'une concurrence saine**, le groupe Rémy Cointreau étant partisan d'une concurrence fondée sur la qualité, la réputation, le service, le prix et le respect de ses concurrents. Ainsi, le groupe Rémy Cointreau mène des affaires de manière honnête, sincère et juste ;
- **adopter une communication responsable**, car le groupe Rémy Cointreau veut s'assurer que ses produits demeurent une source de plaisir, à partager lors de moments conviviaux. Le meilleur moyen de donner un sens à nos valeurs est de perpétuer une culture de la consommation responsable et prévenir les risques associés à une consommation excessive d'alcool ;
- **la prévention des conflits d'intérêts**, les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau œuvrent pour l'intérêt du groupe et de ses maisons. Aucun collaborateur ne peut retirer, directement ou indirectement, un bénéfice personnel, de par sa fonction, d'une vente, d'un achat ou de toute autre activité de l'entreprise. Les collaborateurs doivent éviter toute situation de conflit – ou pouvant être perçue comme telle – entre leurs devoirs envers Rémy Cointreau et leurs intérêts personnels ;
- **le refus de la corruption**, Rémy Cointreau réprovoque la corruption sous toutes ses formes, notamment l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. Le groupe Rémy Cointreau estime que ces agissements se font au détriment des pays dans lesquels il exerce ses activités. Les femmes et les hommes des Maisons doivent se montrer intègres, notamment en refusant tout cadeau qui pourrait contrevenir à l'éthique du groupe.

Les valeurs et responsabilités envers les autres

Les relations au sein du groupe Rémy Cointreau sont caractérisées par un devoir de reconnaissance mutuelle entre les femmes et les hommes qui contribuent avec intégrité au projet d'entreprise, et l'entreprise elle-même. Chaque jour, les Maisons du groupe s'attachent à respecter et à faire vivre les valeurs suivantes : la confiance, l'exemplarité, l'excellence, l'exigence, la reconnaissance, le respect et la discrétion. Ces valeurs s'inscrivent dans les actions suivantes :

- **un engagement pour une consommation responsable** : le groupe Rémy Cointreau entend promouvoir, en interne comme en externe une consommation responsable de ses produits ;
- **le respect de l'environnement** : le groupe Rémy Cointreau s'engage à servir ses clients, tout en assumant ses responsabilités environnementales, et a donc fait de la protection de l'environnement un axe fondateur de sa Stratégie ;

- un engagement envers les collaborateurs : le groupe Rémy Cointreau souhaite que l'ensemble de ses collaborateurs travaille dans les meilleures conditions possibles et s'engage à proposer un cadre de travail sain et sûr. Le groupe Rémy Cointreau se veut un partenaire dans la durée, en les accompagnant dans leur développement et privilégiant des relations fondées sur la confiance et le respect ;
- un engagement fort envers les clients et les consommateurs du groupe : les femmes et les hommes des Maisons de Rémy Cointreau doivent s'assurer que le groupe honore ses engagements envers ses consommateurs et clients. La qualité, la sécurité sanitaire, le service et l'intégrité doivent être leurs principaux soucis dans leur travail quotidien ;
- les relations du groupe Rémy Cointreau avec ses fournisseurs : pour le groupe Rémy Cointreau, la relation avec les fournisseurs est bien plus qu'un simple acte d'achat et le groupe est engagé dans une démarche de partenariat durable. Suite à la ratification de la charte du Pacte Mondial, le groupe a entrepris d'impliquer ses fournisseurs dans ses engagements sociaux et environnementaux, de s'assurer de leur engagement et de les accompagner dans l'amélioration de leurs processus.

Les valeurs et responsabilités des collaborateurs envers l'entreprise et la société

Parmi les valeurs que partagent le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs figurent celles de probité, d'intégrité, de confidentialité se retrouvant dans les engagements suivants :

- la protection de la réputation du groupe et de ses maisons : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau sont les représentants de l'image et de la réputation de ses Maisons et se doivent de les protéger ;
- les rapports entre le groupe Rémy Cointreau et ses actionnaires : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau se doivent de protéger les informations relatives aux Maisons du groupe. Ces informations confidentielles ne doivent jamais être divulguées, sauf dans le cadre strict des règles du groupe. Par ailleurs, le groupe Rémy Cointreau souhaite partager avec ses actionnaires, sans distinction et dans le respect de l'égalité entre actionnaires, sa stratégie à long terme et ses valeurs ainsi que les résultats de la marche des affaires ;
- la préservation des actifs et ressources du groupe : le groupe Rémy Cointreau veille à développer son activité et ses résultats, protéger ses actifs, assurer une gouvernance en ligne avec les bonnes pratiques de la place, rendre compte avec transparence des activités du groupe. De même, les femmes et les hommes des Maisons du groupe doivent gérer les actifs et les ressources du groupe avec la plus grande intégrité ;
- l'exigence vis-à-vis du terroir : elle est identifiable par la qualité et l'authenticité de nos produits : une exigence vis-à-vis des matières premières et le respect du terroir d'où elles proviennent.

CHARTRE ANTICORRUPTION

Présentation

Une charte anticorruption comprenant près de 40 pages, disponible en 4 langues, est diffusée à l'ensemble des collaborateurs. Elle pose les principes directeurs du groupe sur un certain nombre de sujets opérationnels. Elle prévoit un dispositif d'alerte : « Rémy Cointreau *Ethic Line* ». Cette charte est remise à tous les collaborateurs dès leur entrée dans le groupe, elle est signée par le président du conseil d'administration et la directrice générale.

Par ailleurs, cette charte est complétée par un Code de conduite anticorruption qui en synthétise les grands principes et est disponible à l'ensemble des collaborateurs du groupe et est intégré dans le règlement intérieur.

Cette charte anticorruption a pour objectif de sensibiliser les collaborateurs à certains risques et de leur donner des réflexes de comportement et d'alerte. Elle se compose de chapitres, précisant des règles et réflexes à adopter face à certaines situations. Cette charte anticorruption peut être complétée localement ou sur certains sujets par des procédures distinctes. En cas de conflit avec une réglementation locale, celle-ci doit s'appliquer en priorité si elle est plus restrictive.

La charte précise les mécanismes d'alerte. Si des collaborateurs sont confrontés à des situations qui soulèvent des questions d'éthique, ou identifient des comportements qui suscitent des interrogations, la charte pose le principe de la responsabilité d'exprimer une question, une inquiétude ou un problème quelconque. Ce processus d'alerte se structure en plusieurs étapes :

- la première étape du dialogue est avec la hiérarchie, administrative ou fonctionnelle du collaborateur concerné. Le devoir de celle-ci est d'écouter et de chercher à résoudre le sujet avec objectivité et clarté ;
- ensuite, le collaborateur a la possibilité de contacter : soit localement les directions des ressources humaines ou financières, soit au siège de Rémy Cointreau : les directions des ressources humaines, juridique, ou de la compliance. Ces contacts se comprennent bien entendu dans le respect de la confidentialité et du cadre légal applicable ;
- enfin, il est possible pour chaque collaborateur de signaler une alerte, de manière anonyme ou non, directement à la direction de la compliance groupe.

Ce processus d'alerte est ouvert également aux partenaires du groupe Rémy Cointreau.

Les thèmes abordés

La charte anticorruption aborde les sujets suivants :

Corruption

La corruption et la lutte contre la corruption sont l'un des principaux thèmes traités dans la charte anticorruption. Elle pose, de manière claire et explicite, que la pratique de la corruption est contraire aux valeurs du groupe Rémy Cointreau. Elle expose les grands principes que doivent suivre les collaborateurs du groupe dans leur conduite des affaires, leurs relations avec les tiers, les principales réglementations sur le sujet, les impacts potentiels pour le groupe ainsi que pour les collaborateurs. Elle détaille certains exemples et souligne le principe de tolérance zéro en cas de manquement à ces sujets.

Activités extra-professionnelles des collaborateurs

Les activités extra-professionnelles des collaborateurs doivent s'exercer en dehors du cadre de groupe. Ils ne peuvent pas se prévaloir de leur appartenance au groupe Rémy Cointreau et ne doivent pas faire concurrence aux activités du groupe.

Avantages et cadeaux

La charte anticorruption pose les règles et principes concernant les cadeaux offerts ou reçus par les collaborateurs du groupe. Si ces derniers ne sont pas interdits, ils doivent être cependant effectués dans le respect des réglementations locales, de l'éthique et procédure du groupe et en toute transparence.

Blanchiment et évasion fiscale

La charte anticorruption sensibilise les collaborateurs sur les risques liés aux pratiques de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale et explique comment réagir aux demandes pouvant émaner de certains partenaires commerciaux. Enfin, Elle renvoie aux procédures obligatoires du groupe sur le sujet, et notamment les diligences à mener afin d'assurer qu'un partenaire commercial, actuel ou futur, n'engage pas le groupe dans des transactions pouvant favoriser ces pratiques ou se situant dans des pays figurant sur les listes de la France, de l'Union européenne ou des États-Unis.

Confidentialité

La charte anticorruption précise la notion d'information confidentielle, donne des exemples concernant la sécurisation des données, la maîtrise de la communication et les interdictions spécifiques. Elle précise, entre autres, le sujet des réseaux sociaux, de l'information financière, des données clients.

Conflit d'intérêts

La charte anticorruption présente la notion de conflit d'intérêts, et précise notamment une liste de comportement à éviter. Elle met l'accent sur le devoir de transparence et de loyauté. Les collaborateurs du groupe sont invités à questionner les directions de l'audit, assurance et compliance ou juridique lorsqu'ils font face à une situation pouvant les placer en situation de risque de conflit d'intérêts.

Délit d'initié

La charte anticorruption détaille des enjeux, risques et comportements à éviter sur le sujet, en application de la loi et des règles françaises en la matière. Elle fait notamment référence à la charte de déontologie boursière du groupe Rémy Cointreau.

Harcèlement (moral ou sexuel)

En réaffirmant le principe de tolérance zéro sur le sujet, La charte anticorruption précise les éléments qui permettent d'identifier de tels sujets, une procédure d'information du groupe (*via* la Rémy Cointreau *Ethic Line*) ; et les règles de gestion des dossiers sur ce thème.

Utilisation des ressources du groupe

La charte anticorruption souligne l'objectif de protection des ressources du groupe et de leur utilisation à des fins professionnelles. Elle liste certaines interdictions (notamment issues de la charte informatique du groupe).

En écho à la charte éthique, La charte anticorruption précise en préambule que les hommes et les femmes de Rémy Cointreau partagent les valeurs définissant le groupe. Ils inscrivent également leurs actions dans le strict respect des lois et règlements applicables dans les pays où le groupe opère, ainsi que dans le cadre des principes fondamentaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les règles de l'OIT, les principes directeurs de l'OCDE.

2.4.2 ORGANISATION

DIRECTION DE LA COMPLIANCE

La direction de la compliance est rattachée à la direction de l'audit et des assurances, devenant la direction audit, assurances et compliance depuis le 1^{er} septembre 2017 avec pour mission d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques auxquels le groupe

Rémy Cointreau est exposé, de vérifier la conformité aux différentes législations et réglementations, tout en assurant le déploiement et l'actualisation des programmes de conformité, en étroite coopération avec les différents départements du groupe.

Le directeur Audit, Assurance et Compliance est rattaché au président du conseil d'administration et au comité d'audit, et travaille en étroite collaboration avec le directeur général groupe et le comité exécutif.

COMITÉ « DÉONTOLOGIE »

Un comité « déontologie » a été créé, et est composé des fonctions suivantes :

- directeur de l'audit, assurance et compliance ;
- responsable de la compliance groupe ;
- directeur juridique groupe ;
- directeur des affaires publiques ;
- directeur des ressources humaines groupe.

Le comité déontologie se réunit régulièrement. Il a pour mission notamment de définir des référentiels de conformité et concevoir et mettre en place des actions de prévention et de suivi en matière de vigilance fournisseurs, de fraude et de lutte anticorruption auprès de toutes les entités du groupe en France et à l'étranger, en particulier par le déploiement de campagnes de sensibilisation et de formations auprès des personnels les plus exposés.

De manière générale, le comité déontologie doit :

- apporter l'expertise par l'analyse des exigences réglementaires et législatives ;
- diffuser la culture de la « compliance » ;
- assurer la coordination et la cohérence ;
- faire évoluer les politiques du groupe en la matière.

COMITÉ « DONNÉES SENSIBLES »

Un comité « données sensibles » a été créé, composé des responsables suivants, ainsi que du délégué à la protection des données :

- direction de l'audit, assurance et compliance ;
- responsable de la compliance groupe ;
- direction juridique groupe ;
- direction des systèmes d'information.

Le comité « données sensibles » a pour mission de superviser les actions menées par la direction de l'audit, assurance et compliance afin de se conformer au règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679, dit « règlement général sur la protection des données » ainsi qu'aux autres réglementations internationales, type CCPA en Californie.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Un délégué à la protection des données a été nommé avec pour mission de coordonner la mise en conformité au règlement général sur la protection des données, et, de manière plus générale, traiter les problématiques en lien avec les données personnelles. Le délégué à la protection des données constitue le point de contact privilégié des personnes concernées et des autorités en charge de la protection des données personnelles.

Cette fonction est rattachée à la direction de l'audit, assurance et compliance.

2.4.3 DÉPLOIEMENT

CORRUPTION

La corruption s'oppose aux valeurs du groupe Rémy Cointreau. L'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau est engagé dans la lutte contre celle-ci. Le groupe Rémy Cointreau a une double exigence : la tolérance zéro en matière d'atteintes à l'intégrité et la probité d'une part, et un engagement en faveur d'une culture de l'éthique, d'autre part.

Pour cela, Rémy Cointreau s'engage à respecter l'ensemble des lois et principes en la matière en particulier au regard des pays dans lesquels le groupe produit et distribue ses produits. Rémy Cointreau continuera d'appliquer une politique ferme à l'encontre de tout comportement contrevenant. Afin de répondre aux exigences de la « loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique », le groupe Rémy Cointreau a désigné la direction de l'audit, assurance et compliance comme étant responsable de la lutte anticorruption et de la mise en place des plans d'action visant à renforcer les procédures strictes existantes, en conformité avec les obligations de la loi dite « Sapin II ».

DONNÉES PERSONNELLES ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Afin de répondre aux exigences du règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679 dit « règlement général sur la protection des données », la direction de l'audit, assurance et compliance a été désignée afin de réaliser un diagnostic et d'établir un plan de mise en conformité autour des thématiques suivantes :

- gouvernance : rôles et responsabilités impliquées dans la protection des données ;
- respect des droits des personnes : consentement, informations des personnes concernées, exercice de leurs droits ;
- conformité des traitements : registres des traitements, identification et classification des traitements, durées de conservation des données, gestion des contrats ;
- sécurité des données : procédures et contrôles, gestion des failles de sécurité, analyses d'impact et mécanismes de *privacy by design* ;
- amélioration continue : veille, contrôle interne, certifications.

2.4.4 CONTRÔLE

LIGNE D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Le groupe a mis en place un dispositif d'alerte groupe permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques, dénommé « Rémy Cointreau *Ethic Line* ». Il est détaillé dans la charte du lanceur d'alerte. Ce dispositif est mis à jour afin de prendre en compte les évolutions

réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

Des dispositifs locaux d'alerte professionnelle sont également en place au sein des principales filiales comme aux États-Unis, ou en Chine.

SYSTÈME DE SANCTIONS MIS EN PLACE

Le système de sanctions mis en place pour les programmes de conformité correspond au système de sanctions décrit dans le règlement intérieur, toute violation à l'éthique et l'intégrité étant contraire aux valeurs intrinsèques du groupe et aux règles internes définies en la matière.

CONTRÔLE SUR L'APPLICATION DES VALEURS ÉTHIQUES

Des audits internes et externes sont menés régulièrement auprès des sociétés du groupe tout comme des principaux fournisseurs et partenaires du groupe, portant sur l'application des procédures du groupe. Ces audits couvrent notamment les thématiques suivantes : lutte anticorruption, protection des données personnelles, respect de l'environnement, respect des droits humains et des libertés fondamentales.

PROGRAMME DE FORMATION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES

Un module de formation « éthique, intégrité et anticorruption » destiné à l'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau a été déployé au cours de l'exercice 2017/2018, notamment à destination des collaborateurs les plus exposés (équipes commerciales en liaison avec des intermédiaires et aux filiales œuvrant dans des pays qualifiés « à risque » selon le classement établi par Transparency International. Ce module a été complété sur l'exercice par d'autres modules plus cibles, dont le déploiement se fera notamment sur le prochain exercice.

Un module de formation « protection des données » visant à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du groupe et former les collaborateurs les plus exposés, aux enjeux liés aux différentes réglementations relatives à la protection des données a été élaboré et diffusé auprès des collaborateurs « sensibles ». Ce module a vocation à être diffusé à l'ensemble des collaborateurs du groupe au cours du prochain exercice.

RÉSEAU DE CORRESPONDANTS CONFORMITÉ AU SEIN DU GROUPE

Les équipes juridiques et compliance implantées à l'étranger, en particulier aux États-Unis, en Chine et en Suisse constituent le réseau des correspondants « conformité » et « protection des données personnelles », agissant en lien avec la direction de l'audit, assurance et compliance et le délégué à la protection des données, en vue de décliner, animer, coordonner les programmes de conformité au sein du groupe.

Des diligences spécifiques sont également intégrées dans les programmes d'audit et les procédures sur ces sujets.



RÉMY COINTREAU

21, boulevard Haussmann 75009 Paris
Téléphone 01 44 13 44 13

La version anglaise de ce document est disponible sur simple
demande ou sur le site remy-cointreau.com



RÉMY COINTREAU

Société anonyme au capital de 80 239 659,20 euros

Siège social : rue Joseph Pataa – Ancienne rue de la Champagne – 16 100 Cognac
302 178 892 R.C.S Angoulême

W W W . R E M Y - C O I N T R E A U . C O M